

Ce rapport d'activités 2021 vous donne un
aperçu des actions menées par
Génération Futures durant un an.

Rapport d'activités de Génération Futures

Mis à jour le 28 janvier 2022

Contact : nadine@generations-futures.fr

Table des matières

Introduction	4
Dénoncer les effets néfastes des pesticides	5
Focus général sur l'environnement et la santé.....	5
La mise en lumière de la pollution des milieux par les pesticides	5
La présence des pesticides dans l'air.....	5
Les pesticides dans l'eau	5
Les pesticides dans l'alimentation	7
La faune en question : focus abeilles et pollinisateurs	7
Au niveau national.....	7
Au niveau européen	9
La défense des victimes des pesticides	10
Les procédures juridiques	10
Coutance	10
Procès baillons	10
L'exposition des populations	11
La critique des textes règlementaires	12
Exporip : l'illustration de la faiblesse des protections actuelles	15
Les politiques publiques européennes et nationales	17
Union européenne.....	17
Stratégie « pesticides »	17
Statistiques pesticides	18
Carences des évaluations	19
Dossier thyroïde PE	19
Rapport : « EFSA, science ou idéologie ? »	20
ICE et votation suisse.....	21
France	22
Ecophyto.....	22
2019 : publication de notre cartographie.....	22
2020 : fin juillet publication des données provisoires	24
2020 : Fin novembre... ça patine toujours.....	25
Un rapport qui explique les échecs de cette non-réduction.....	26
Autres dossiers institutionnels/politiques en France.....	26
Loi Labbé	26
Les élections régionales	27
Des substances dans le viseur	28

Produits interdits	28
Néonicotinoïdes	28
Glyphosate.....	31
Flumioxazine.....	35
Prosulfocarbe	35
Chlordécone	36
Adjuvants et autres molécules non déclarées	38
Veille scientifique	38
Environnement.....	38
Santé	40
Les alternatives aux pesticides	42
Défendre la bio	42
Fact Checking sur l'alimentation.....	42
Planet Score.....	44
Promouvoir l'agroécologie et l'agriculture paysanne	45
Dénoncer les fausses alternatives et pointer les impacts	45
De la « Durabilité » aux coûts externalisés	45
OGM.....	46
Et autres labels	47
Le suivi des politiques publiques.....	47
PAC.....	47
F2F.....	48
Les mouvements militants.....	48
La Semaine pour les alternatives aux pesticides	49
Les marches et rassemblements unitaires.....	52
Focus sur les autres polluants chimiques	55
Suivi de la réglementation et des politiques publiques	55
Au niveau européen	55
Textes transversaux.....	55
Textes thématiques	56
Au niveau national	57
Le PNSE 4.....	57
La SNPE 2.....	58
Autres thèmes.....	58
Des substances dans le viseur	58
TiO2 et nanomatériaux.....	58

Bisphénol B	59
Encre de tatouage et maquillage permanent.....	60
PFAS	60
Perturbateurs endocriniens	64
Veille scientifique	65
Covid	65
Produits chimiques en général	65
Tribunes et actions collectives sur des sujets transversaux.....	67
La présidence Française de l’UE (PFUE) et les présidentielles 2022	67
PFUE	67
Présidentielles	68
Climat énergie	69
Santé environnementale	69
Traité de libre-échange.....	69
Loi « lanceurs d’alerte ».....	70
Le bilan de l’activité interne à Générations Futures.....	71
Statistiques générales	71
Adhérents — donateurs.....	71
Web, réseaux sociaux et print	72
Newsletter.....	72
Réseaux Sociaux.....	72
Sites internet.....	75
Publications papier	79
Nos relais locaux.....	80
Chiffres clés en 2021.....	80
Le relais des temps forts nationaux.....	81
La sensibilisation locale	82
Equipe salariée et Conseil d’Administration	85
Conclusion.....	85

Introduction

Nous devons commencer ce rapport d'activités par **un hommage**. Cette année 2021 a été marquée pour l'association par le décès de l'un de ses piliers, l'un de ses fondateurs **Georges Toutain**¹.

L'annonce de son décès au mois d'août nous a laissés orphelins. **Passé ce moment de sidération et malgré la tristesse c'est surtout le sentiment de responsabilité qui nous habite** depuis lors. Georges avait compris très tôt les enjeux écologiques essentiels dans le domaine du climat, de la biodiversité, dans celui de la santé environnementale, dans celui de l'agroécologie, dont il était un des pionniers. Mieux que beaucoup il a alors su **résister au système à l'origine de ces maux**, il a également su **éveiller les consciences** pour en faire comprendre les causes. Il a su également **former des générations** qui ont alors pu porter ailleurs le fer de cette lutte pour le vivant. Et c'est par ces quelques mots que nous avons voulu lui dire merci. Lui qui a su **résister à l'agrochimie** en mettant en œuvre des systèmes agronomiques à la fois **réellement écologiques** –sans pesticides bien sûr ! - et également à **forte vocation sociale**.

C'est cet héritage et toutes ces années passées à ses côtés qui nous poussent aujourd'hui à **continuer plus que jamais la lutte de Générations Futures** pour une réforme radicale des systèmes de production agricole vers l'agroécologie et pour la mise en place d'une véritable politique de santé environnementale. Et si nous sommes bien sûr très tristes de cette disparition, le sentiment partagé par beaucoup est que **Georges Toutain ne nous a pas réellement quitté, même si il n'est plus là physiquement aujourd'hui**. Nous avons tous ce sentiment étrange mais rassurant qu'il est penché sur notre épaule pour nous encourager à continuer, à 'ne pas mollir' face aux difficultés ou au face au 'système dominant', comme il le disait si bien de son vivant. **A nous maintenant d'être dignes de la confiance qu'il avait en nous** pour continuer à défendre cette idée qui lui était si chère et qu'il a contribué à faire émerger : le droit des générations futures à disposer d'une planète vivable.

Et pour vous convaincre du fait que **nous continuons sans relâche** à nous battre pour un avenir meilleur, nous vous invitons à **lire ce nouveau rapport d'activités de l'année 2021**² qui illustre par quelques exemples forts les actions menées par Générations Futures et toutes ses équipes. Nous voulons aussi profiter de cette introduction pour **remercier toutes celles et tous ceux qui font battre le cœur de l'association** et qui ensemble œuvre à faire qu'advienne cet avenir !



Maria Pelletier, présidente de GF et Georges Toutain

¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/hommage-georges-toutain/>

² Vous trouverez également dans notre revue de presse 2022, les nombreuses retombées presse permettant d'apprécier la portée de nos actions : <https://www.generations-futures.fr/revue-de-presse/>

Dénoncer les effets néfastes des pesticides

La question des effets des pesticides de synthèse sur notre santé et l'environnement est le cœur de l'activité de Générations Futures. Nous continuons donc chaque année à œuvrer sur ce sujet notamment en dénonçant leurs impacts, les carences qui entourent leur mise sur le marché et en faisant la promotion de leurs alternatives pour espérer ne plus trouver sur le marché ces substances dangereuses.

Focus général sur l'environnement et la santé

La mise en lumière de la pollution des milieux par les pesticides

La question de la pollution par les pesticides est de plus en plus prégnante dans les débats. Mais il n'est pas rare d'avoir une connaissance assez diffuse ou partielle de la situation. Notre association apprécie les faits et a à cœur de diffuser des informations basées sur des données étayées.

La présence des pesticides dans l'air

Nous avons publié un nouveau rapport – **Exporip** - sur le sujet que vous découvrirez un peu plus précisément dans ce rapport d'activités, dans la partie consacrée aux victimes des pesticides ([ici](#)).



Libération

25/11

“

Afin de mieux connaître la réalité de l'exposition des riverains aux pesticides dans l'air, l'association «**Générations futures**», associée à un laboratoire indépendant, révèle les résultats d'une campagne citoyenne participative qui met en lumière des distances de sécurité insuffisantes face aux pulvérisations agricoles

Outre cette publication cette année, de nouvelles publications sont prévues début 2022, suite à des relevés réalisés en 2021 !

Les pesticides dans l'eau

La présence des pesticides dans l'eau a toujours été un sujet de préoccupation pour notre association. En 2020, **Générations Futures a publié un rapport** montrant que le nombre de pesticides recherchés dans les analyses officielles de l'eau du robinet peut varier considérablement d'un département à l'autre, avec dans certains cas, un nombre de molécules recherchées particulièrement faible. Ainsi, des analyses jugées conformes, mais réalisées sur un très faible nombre de molécules de pesticides pourraient passer à côté d'autres pesticides présents... mais non recherchés. Générations Futures a également montré que les teneurs maximales en résidus de pesticides autorisées dans l'eau potable par la réglementation ne prennent pas en compte le fait que de nombreux **pesticides** sont fortement soupçonnés d'être des **perturbateurs endocriniens** (PE). Or il est établi que les PE ont des effets sur l'organisme à des doses extrêmement faibles, potentiellement inférieures aux limites autorisées. Là encore, des prélèvements d'eau jugés conformes du strict point de vue réglementaire pourraient en

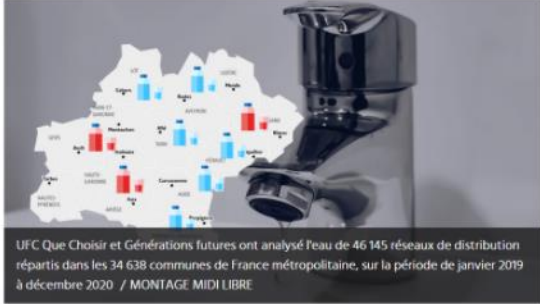
réalité mettre en évidence la présence de PE suspectés à des doses susceptibles de conduire à des effets sur l'organisme. Contactée par l'UFC-Que choisir qui souhaitait publier une **4e étude sur la qualité de l'eau du robinet**, Générations Futures s'est associée à l'organisation de consommateurs pour mettre en commun leurs expertises en intégrant ces nouveaux axes d'analyse sur les pesticides.

Midi Libre

20/04

Midi Libre

Pesticides, pollution : découvrez si l'eau du robinet de votre commune est de bonne qualité



UFC Que Choisir et Générations futures ont analysé l'eau de 46 145 réseaux de distribution répartis dans les 34 638 communes de France métropolitaine, sur la période de janvier 2019 à décembre 2020 / MONTAGE MIDI LIBRE

Environnement, Vie pratique - conso, Santé

L'OBS

20/04

L'OBS

Je m'abonne

Plus d'un million de consommateurs, surtout en zones rurales, boivent une eau polluée essentiellement par des pesticides, dénonce ce mardi 20 avril UFC-Que Choisir. Le groupe demande une interdiction de certains des produits soupçonnés d'être perturbateurs endocriniens.

L'association de consommateurs a mis à jour son étude nationale sur la qualité de l'eau potable. Une carte interactive permet à chacun de voir ce qu'il en est dans sa commune, à l'aide d'analyses réalisées avec l'ONG Générations futures pour les Agences régionales de santé (ARS).

France Bleu

20/04

France Bleu

Les Français bénéficient en grande majorité d'une eau de qualité, indique l'UFC-Que Choisir au moment de publier la 4e édition de sa **carte interactive de l'eau du robinet**. D'après les relevés des Agences régionales de Santé sur l'eau du robinet de la totalité des communes de France métropolitaine, "98 % des consommateurs ont accès à une eau conforme à la totalité des critères sanitaires", en amélioration par rapport à 2017. Cependant, l'association de consommateurs pointe du doigt justement ces critères et constate de "graves carences de la réglementation et des mesures de gestion locales en matière de pesticides et de perturbateurs endocriniens".

Après avoir vivement critiqué Générations Futures il y a moins d'un an, lui reprochant de "soutenir l'alerte", l'UFC-Que Choisir a finalement décidé de travailler avec cette association de défense de l'environnement pour produire cette nouvelle étude.

Ensemble, elles demandent une "interdiction des pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, ainsi qu'un renforcement urgent par le ministère de la Santé des exigences en matière d'analyses de pesticides devant être impérativement réalisées par les Agences Régionales de Santé".

Les Echos

22/04

Les Echos

S'abonner

À la une Idées Économie Politique Monde Tech-Méd >

L'eau du robinet polluée chez un million de Français

La qualité de l'eau du robinet s'améliore en France, mais près d'un million de consommateurs reçoivent toujours une eau non conforme aux limites sanitaires, affirme une étude d'UFC-Que Choisir et de Générations Futures. La première cause est agricole et l'eau est plus polluée en zones rurales ou de montagne qu'en ville, faute de moyens financiers pour la

Le 20 avril 2021, nos associations ont donc **publié** – après des mois de travail- un **dossier**³ dans lequel nous avons montré les limites des analyses officielles. Alors que plus de 750 molécules différentes de pesticides et de leurs dérivés sont susceptibles de se retrouver dans l'eau potable, seulement 206 sont en moyenne recherchées, avec d'inacceptables disparités locales. En effet, la liste des molécules recherchées est définie par chaque Agence régionale de santé (ARS), en fonction des spécificités locales, notamment agricoles. Pour près de vingt départements, le spectre des analyses est clairement insuffisant. C'est le département de l'Aisne qui remporte la palme du plus faible nombre de substances recherchées (12 seulement en moyenne, soit 50 fois moins que dans le Var !), alors même

3 <https://www.generations-futures.fr/actualites/carte-eau-pesticides-robinet/>

qu'il s'agit d'une région d'agriculture intensive où sont répandues de grandes quantités de pesticides. Cette publication a fait réagir quasi immédiatement l'ARS des Hauts-de-France⁴.



La réponse n'est jamais venue...

Bien sûr cette publication a aussi fait réagir le lobby des pesticides.



En plus de cette publication, une pétition a été lancée qui a recueilli plus de 50 000 signatures en quelques jours.



Les pesticides dans l'alimentation

Nous avons des rapports prêts que nous n'avons pas encore publié pour des raisons d'actualité extrêmement chargée. La publication de ces rapports est reportée à 2022.

La faune en question : focus abeilles et pollinisateurs

Nous restons très attentifs à tout ce qui touche la biodiversité, et tout particulièrement les abeilles. Outre le dossier spécifique des néonicotinoïdes que vous trouverez plus loin dans ce rapport, nous avons agi en particulier sur la réglementation censée protéger les pollinisateurs des effets néfastes des pesticides, aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Au niveau national

Nous attendons depuis des mois la publication du nouveau plan pollinisateur et l'arrêté « abeilles ». Après des mois de silence, les parties prenantes, dont Générations Futures, ont reçu un message le 7 juin de la part des ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition Ecologique, nous invitant à participer à « **une réunion de présentation du projet de plan pollinisateur et du projet d'arrêté « abeilles » vendredi 11 juin** ». La lecture des documents transmis nous a pour le moins laissé sur notre faim !

⁴ https://twitter.com/ARS_HDF/status/1385262796556931072

Premier constat amer, ce projet de plan est loin d'être ambitieux. En effet, ce dernier s'appuie essentiellement sur le recueil de données, sans chiffrage des moyens, recueils certes nécessaires, mais loin d'être suffisants. Ce manque d'ambition est d'autant plus dramatique que l'urgence est immense sur ce sujet. De plus, le gros point noir se trouve pour notre association dans la « révision de l'arrêté abeilles de 2003 », censé mieux protéger les pollinisateurs de l'impact des pesticides.

Tout le monde s'accorde pour dire que cet arrêté de 2003, encadrant l'usage des pesticides sur cultures en fleurs, dont la révision est attendue de longue date, est totalement obsolète. Notre association avait nourri l'espoir fugace⁵ que cet arrêté permettrait de ne plus exposer les pollinisateurs – dont les abeilles – à des épandages de pesticides nocifs. Force est de constater que ce ne sera pas le cas ! En effet, malgré la préconisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) d'une extension de l'objet de l'arrêté aux autres produits pesticides, tels que les fongicides et les herbicides, et la limitation de dérogations à des usages après le coucher du soleil, ce projet d'arrêté est en l'état loin de garantir de telles mesures. Comme le soulignent nos collègues apiculteurs et agriculteurs⁶ dans un communiqué commun cet arrêté est très faible pour plusieurs raisons :



- il autorise l'épandage des produits bénéficiant d'une dérogation avant le coucher du soleil durant les heures de butinage, sans mesures d'atténuation prévues, le projet d'arrêté comprend de trop nombreuses dérogations, et ne donne pour l'instant aucune garantie de protection réelle des insectes pollinisateurs ;
- les délais sont bien trop longs pour l'évaluation et l'application de l'arrêté sur les autres produits pesticides (jusqu'à 4 ans pour que l'Anses se saisisse des dossiers !) ;
- la révision des produits insecticides et acaricides bénéficiant déjà de la dérogation d'épandage en floraison n'est pas automatique.

Nous avons donc exprimé fermement notre déception à l'occasion de la réunion des parties prenantes du 11 juin et avons incité notre réseau à réagir lors de la mise en ligne de la consultation publique ; ce qu'ils ont fait largement. La consultation a été lancée – comme il se doit - n'est-ce pas - en pleine période estivale (entre le 28 juin et le 20 juillet).

Nous avons mis en ligne sur notre plateforme « Shake ton politique » des éléments permettant aux internautes de prendre part à cette consultation⁷ et surtout de dire leur colère devant la faiblesse des mesures de « protection » inscrites dans l'arrêté.

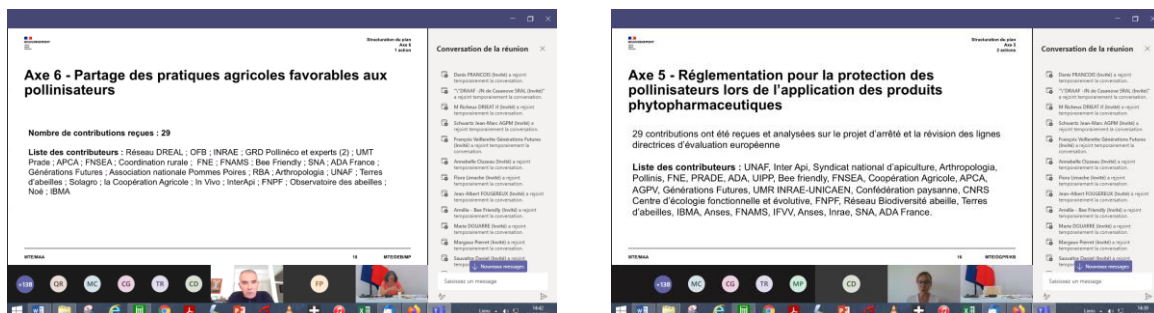
5 <https://www.generations-futures.fr/actualites/plan-pollinisateur-pesticides/>

6 <https://www.unaf-apiculture.info/actualites/plan-pollinisateurs-l-etat-doit-revoir-sa-copie.html>

7 <https://shaketonpolitique.org/consultations/arrete-abeille/>

Alors que 5000 contributions ont été faites sur le site du ministère de l'Écologie⁸, près de 300 contributions ont été déposées via notre outil de participation, soit 6% rien que grâce à Générations Futures. Ce travail s'est bien sûr fait en collaboration avec certains de nos partenaires, dont la FNE, l'UNAF ou encore le SNA⁹.

Nous avons également fait part de **nos demandes plus globalement sur le plan pollinisateurs** comme le montre la copie d'écran ci-dessous réalisée lors de la réunion de présentation de ces textes par le gouvernement.



Au niveau européen

Le niveau européen sur ce sujet est indispensable pour espérer faire évoluer la situation. L'UE avait une occasion intéressante – qu'elle a manqué – pour **mieux protéger les abeilles**. Ainsi le 29 juin, une **réunion importante des Etats membres de l'UE** sur le sujet des abeilles a acté le fait qu'il serait désormais toléré, au sein de l'UE, une perte maximum de 10% des colonies d'abeilles après une seule exposition à un pesticide pulvérisé dans un champ, suivant le « scénario pire cas »¹⁰.

Les hic – et ce ne sont pas des moindres – c'est que cet accord ne prend pas en compte :

1. Les expositions à des cocktails de substances,
2. Les expositions répétées dans le temps,
3. Le manque de sensibilité des tests (chez les humains par exemple, il y a un facteur 10 pour la sensibilité intra-espèce).

Certes politiquement parlant, les dégâts sont limités et **il est possible de dire que nos ONG ont fait un bon travail**, car des Etats membres poussaient pour aller au-delà des 10% comme de nombreux pays de l'Est et même jusqu'à 23% de pertes pour la Grèce, la Hongrie, l'Espagne et la Belgique. Ces 3 derniers pays ont finalement calé leur position entre 7 et 10%. Seule la Grèce a maintenu sa demande à 23%. Les autres pays ayant changé leur position grâce à l'action des ONG. La France proposait quant à elle 7 % et a voté malgré tout pour le « compromis » à 10% de pertes.

D'un point de vue environnemental, ce n'est bien sûr pas acceptable pour nos ONG. D'un côté parce que comme le souligne justement l'un de nos collègues européens de PAN Europe « *un éleveur de porcs n'accepterait pas que ses porcelets perdent 10% de leur poids du jour au lendemain* ». De l'autre, parce que cette décision ouvre la voie à une protection insuffisante des pollinisateurs sauvages (ce sera le prochain point de négociations).

8 <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-relatif-a-la-protection-des-a2415.html>

9 <https://www.generations-futures.fr/actualites/consultation-arrete-abeille/>

10 <https://www.generations-futures.fr/actualites/abeille-vote-ue/>

La défense des victimes des pesticides

Cœur des actions de Générations Futures depuis sa création, 2021 n'aura pas fait défaut à cet engagement ! Outre le suivi de procédures individuelles, nous avons également mené le combat contre une réglementation que nous jugeons plus qu'insuffisante sur cette question ! Vous découvrirez ci-dessous quelques-uns de ces temps forts.

Les procédures juridiques

Générations Futures ne manque pas une occasion de **saluer l'excellent de travail de certains de ces partenaires** sur ce dossier des victimes des pesticides. Nous avons donc salué les résultats obtenus par l'association des victimes des pesticides de l'Ouest et de l'Union Solidaire qui ont remporté 4 victoires remarquables en janvier¹¹.

Coutance

De notre côté, nous avons décidé de nous porter partie civile dans un procès inédit en France qui s'est tenu durant trois jours fin mai. Ce procès met en cause des producteurs de carottes dans le Cotentin¹², ces derniers étant accusés **d'avoir importé et utilisé des pesticides interdits, notamment à base de 1,3-dichloropropène**. Cette substance pesticide qui était autorisée pour lutter contre les nématodes (des vers) n'est **plus autorisée en France depuis 2018**. Elle est soupçonnée d'être **cancérogène** et est officiellement classée en Europe dans la catégorie « **Peut être mortel en cas d'ingestion** et de pénétration dans les voies respiratoires » ! Selon le parquet de Coutances **près de 80 tonnes de produits interdits** ont été importés illégalement d'Espagne et utilisés dans le secteur de Créances. Plusieurs saisies ont été effectuées.

Les qualifications pénales retenues sont nombreuses :

- mise sur le marché, détention et utilisation en bande organisée de produits phytosanitaires ne bénéficiant pas d'une autorisation,
- faux et usages de faux, notamment par personnes morales,
- pratiques commerciales trompeuses,
- abus de biens sociaux,
- abus de confiance,
- blanchiment et blanchiment de fraudes fiscales.

Le délibéré était attendu pour le 1^{er} septembre et il n'a pas manqué de nous satisfaire¹³ ! Générations Futures a salué le jugement du Tribunal de Coutances qui condamne à de lourdes amendes des agriculteurs pour **détention ou utilisation de dichloropropène, un pesticide cancérogène probable interdit depuis 2018**. Le tribunal **condamne plusieurs exploitants et leurs intermédiaires à de lourdes peines d'amendes allant de 10 000 à 80 000 euros** alors même que ceux-ci avaient plaidé – en vain – la nullité de la procédure. Le Tribunal, reconnaissant la légitimité de notre intervention à cette audience, a également alloué à Générations Futures 500 euros de dommages et intérêts et 2.500 euros au titre des frais de procédure. Evidemment vous vous en doutez, **les producteurs ont fait appel** de ce jugement. La procédure se poursuit donc **devant la cour d'Appel à l'automne 2022**.

Procès baillons

A la suite de la publication, le 15 septembre 2020, des résultats d'analyses de 22 vins labelisés HVE, l'association **Alerte Aux Toxiques et sa Porte-parole, Valérie Murat, avaient solidairement été**

11 <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-victimes-pesticides/>

12 <https://www.generations-futures.fr/actualites/carottes-creances-pesticides/>

13 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-creance-carottes/>

condamnées à 125 000 euros d’amende au profit du CIVB et 25 acteurs de la filière par le tribunal de Libourne. Cette condamnation inédite est la plus lourde d’Europe selon le classement établi par l’ONG [the-Case.eu](https://the-case.eu) qui répertorie les procès bâillons.

Suivant le conseil de leur avocat, Maître Eric Morain, **Alerte Aux Toxiques et sa Porte-parole avaient fait appel de cette décision. Mais cet appel étant non suspensif, elles ont dû commencer à s’acquitter de cette lourde somme.**

Mais, **les plaignants ont déposé une demande de radiation de cet appel**, arguant du fait qu’Alerte aux Toxiques et sa Porte-parole n’ont pas payé la totalité de la somme due.

Les organisations, dont Générations Futures, et personnalités signataire d’un communiqué commun ([à lire ici](#)) ont apporté leur soutien à l’association et sa porte-parole dans ce procès bâillon et cette nouvelle tentative de les réduire au silence et inviter les citoyens à se rendre le 13 octobre devant la Cour d’Appel de Bordeaux¹⁴. Notre relais et certains de nos membres étaient sur place pour témoigner de notre soutien.



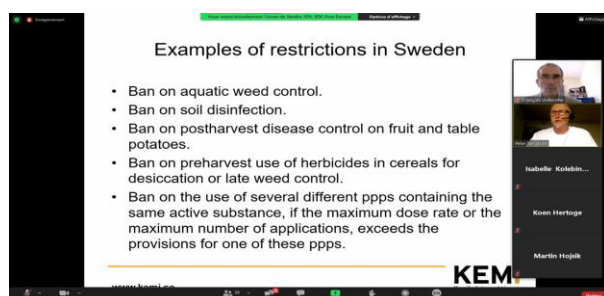
L'exposition des populations

Générations Futures travaille tout particulièrement sur la question de l'exposition des populations les plus vulnérables et se faisant nous accordons une attention particulière aux enfants, surtout lorsqu'ils peuvent être amenés à être exposés sur des espaces de jeux. En début d'année, nous nous sommes fait le relai d'une **étude** publiée dans une revue scientifique qui **montre que des terrains de jeux pour enfants ont été contaminés par des dérivés de pesticides** dans la province italienne du Tyrol du Sud.

14 <https://www.generations-futures.fr/actualites/denigrement-vins-hve-mobilisation/>

32 pesticides différents ont été détectés sur les terrains de jeux pour enfants. L'équipe internationale de scientifiques d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne conseille vivement de prendre des mesures pour la santé publique¹⁵. Cette étude est venue en renfort de nos demandes relatives à la protection des populations vivant à proximité des zones d'épandage.

Il est à noter que, grâce à l'action de notre ONG et de certains de ses partenaires ainsi que d'élus investis, **l'usage des pesticides en milieu urbain n'est plus possible** (comme vous pourrez le lire dans la partie consacrée à l'extension de la loi dite « Labbé »).



Fort de notre expérience sur le sujet, nous avons pris part fin juin à un **webinaire** européen¹⁶ dont l'objectif était :

- d'inciter l'UE à prendre des mesures d'interdiction sur ces espaces du fait des dangers que ces substances font courir à la population exposée de manière indirecte,
- de montrer que cela était possible (comme le prouve l'exemple français, mais aussi suédois)

La critique des textes réglementaires

Notre association, avec ses partenaires, a entamé depuis la révision de l'arrêté de 2006 sur l'utilisation des pesticides. Un marathon dont le but est d'obtenir une **réglementation** réellement protectrice pour les populations exposées et pour l'environnement. **Et en 2021, ce marathon s'est poursuivi avec de belles avancées**, notamment sur le sujet des chartes.



Ainsi, le 19 mars les sages du **Conseil Constitutionnel** ont donné raison à nos ONG¹⁷. Ce dernier explique dans sa décision que le système des chartes et la pseudo concertation mise en place par le gouvernement pour l'élaboration de ces chartes, ne sont pas conformes à la Constitution.

Le combat ne s'arrête pas là pour nos organisations, qui ont pour mémoire déposé des recours devant le Conseil d'Etat contre les textes réglementaires nationaux qui encadrent l'utilisation des pesticides en France.

La prochaine étape juridique restait d'obtenir de meilleures protections et informations des populations vivant à proximité des parcelles agricoles traitées, ainsi qu'une réelle protection des milieux et en particulier de la ressource en eau et des salariés agricoles.

Dans l'attente de **l'audience au Conseil d'Etat**, puis de la décision, nos ONG ont maintenu la précision sur le gouvernement et les institutions pour qu'ils prennent en compte la décision du Conseil Constitutionnel. Ainsi, début avril nos ONG décident **d'écrire aux ministres concernés**¹⁸. Nos organisations questionnent dans cette lettre ces ministres sur les mesures de protection obligatoires

¹⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-terrains-jeux/>

¹⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/webinaire-pesticides-espaces-publics/>

¹⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-chartes-pesticides/>

¹⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/ministres-chartes-pesticides/>

qu'ils comptent prendre, le tout dans le cadre d'une réelle participation du public. De plus, elles demandent la mise en place rapide d'une mission interministérielle d'inspection et d'évaluation sur le contenu et l'application de ces chartes et l'organisation de contrôles efficaces sur le respect des règles liées à l'utilisation de pesticides, particulièrement le respect des ZNT et les limites de propriétés.

Fin juin, en complément de ce courrier – et toujours dans l'attente de l'audience au Conseil d'Etat, nos ONG ont mobilisé leur réseau pour commencer des procédures contre les chartes adoptées localement. Ainsi, nos associations ont collectivement envoyé plus de **45 recours gracieux aux préfetures**. Nous y demandons le respect de la décision du CC et donc la suppression des chartes publiées par les préfets¹⁹.

Cette nouvelle pression tombait au bon moment, car quelques jours plus tard nous avons été informés de la tenue de **l'audience au Conseil d'Etat qui a eu lieu le 12 juillet**. Le rapporteur public a rendu ses conclusions à cette occasion et il faut avouer que certaines d'entre elles étaient plus que satisfaisantes²⁰.

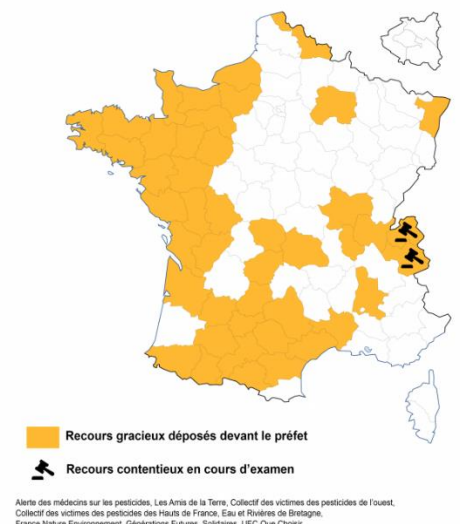
Le rapporteur public a proposé au Conseil d'Etat de tirer toutes les conséquences de la décision du Conseil Constitutionnel et d'annuler purement et simplement toutes les dispositions relatives à la concertation des Chartes. Par ailleurs, le rapporteur public a proposé au Conseil d'Etat d'enjoindre à nouveau au gouvernement de revoir sa copie concernant les règles d'épandage et plus précisément demande :

- la mise en place d'une obligation d'information du public préalable à tout épandage,
- d'inclure tous les cancérigènes mutagènes et reprotoxiques 2 (CMR 2 soit, d'après une première estimation, environ 35 substances actives concernées) dans la zone minimale de 20 mètres sans pulvérisation à proximité des habitations (et non uniquement les CMR 1a et b), principe de précaution oblige,
- de prévoir des mesures de protection pour les personnes travaillant à proximité des zones d'utilisation des pesticides.

Le rapporteur public a demandé au Premier ministre et aux ministres compétents de prendre les mesures réglementaires impliquées par la décision à intervenir dans un délai de six mois. Dans le dossier d'expérimentation de drones pour l'épandage de pesticides, le rapporteur public a également demandé l'annulation de l'arrêté, car il ne prévoit pas de dispositions destinées à protéger les personnes travaillant à proximité des parcelles traitées en utilisant un aéronef télépiloté.

Alors que le Conseil d'Etat devait rendre sa décision d'ici 3 semaines, **décision qui pouvait** (et qui comme vous le lirez plus loin a remis) **remettre en cause les textes actuellement en vigueur, les ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture se sont précipités** pour inviter les préfets,

**PESTICIDES A PROXIMITE DES HABITATIONS :
DES CHARTES RIVERAINS ILLEGALES**
Etat des lieux des recours juridiques de nos associations au 25.06.2021



¹⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/chartes-recours-gracieux/>

²⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/justice-pesticides-conseil-etat-chartes/>

dans une instruction datée du 2 juillet 2021, à remettre en consultation entre les 5 et le 16 juillet 2021, et donc en plein cœur de l'été, les chartes²¹ !

Nos organisations ont dénoncé ce choix des ministères et ont incité nos réseaux à refuser toutes participations à ces mascarades de consultation, ou le cas échéant à les dénoncer. Et nous avons vu juste car le Conseil d'Etat, en rendant sa décision fin juillet sur nos recours, nous a donné raison²².

Cette levée de bouclier et les conclusions du rapporteur public ont été relayées au Sénat dans le cadre d'une question orale posée le 13 juillet par le sénateur écologiste Joël Labbé au ministre de l'Agriculture²³.



Le 27 juillet le Conseil d'Etat a donc rendu une **décision majeure, en demandant l'annulation, car insuffisamment protectrices, de plusieurs dispositions encadrant les épandages près des habitations :**

- insuffisance des distances minimales pour les produits suspectés d'être cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR 2) – plusieurs pesticides relevant de cette catégorie-,
- absence d'information réelle des riverains en amont des épandages,
- insuffisante protection des riverains et travailleurs.



Le Conseil d'Etat rappelle au gouvernement l'importance de la protection de population contre les méfaits des pesticides et l'invite à prendre enfin sérieusement en compte l'avis des scientifiques **en revoyant en profondeur sa copie sous 6 mois.**

21 https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/07/instruction_chartes_engagements_suite_decision_ccel.pdf

22 <https://www.generations-futures.fr/actualites/justice-pesticides-riverains-victoire/>

23 <https://youtu.be/-BqPFSvPylw>

Interview

Distances d'épandage de pesticides : «Le gouvernement a six mois pour réécrire sa copie»



Article réservé aux abonnés

Le Conseil d'Etat vient de demander au gouvernement de revoir les règles d'épandage des pesticides en agriculture. Un motif de satisfaction pour les associations écologistes, selon François Veillerette, porte-parole de Générations futures.

Notre association a travaillé toute l'année pour montrer que de nouvelles mesures plus protectrices étaient indispensables (cf. notre rapport [EXPORIP](#)). Nos actions médiatiques, juridiques et de plaidoyers sur ce sujet s'avèrent indispensable au regard de la pression que la profession agricole met sur le gouvernement sur ces sujets. La preuve en est, **l'action coup de poing des JA IDF orchestrée devant le Conseil d'Etat** peu de temps avant la publication et mise en consultations des nouveaux textes réglementaires. Action que nous n'avons pas manqué de dénoncer !²⁴



Pourtant ces agriculteurs n'ont pas beaucoup d'inquiétudes à avoir tant la proximité du ministre Julien Denormandie est grande avec les attentes du syndicat dominant, comme en témoigne la faiblesse des textes et surtout la non-conformité avec la décision du Conseil d'état, de ces derniers rendus publics le **21 décembre** et **mis en consultation pour 3 semaines** sur le site du ministère de l'Agriculture. Nous avons bien sûr immédiatement **réagi**²⁵ et **proposé aux internautes** de déposer leur commentaire sur le site de la consultation via notre plateforme Shake²⁶.

Exporip : l'illustration de la faiblesse des protections actuelles

Dans l'attente de la publication des nouveaux textes réglementaires, notre association a voulu illustrer de manière concrète la dispersion des pesticides bien au-delà de la zone d'épandage.

Ainsi, cette année nous avons lancé une campagne étudiant la présence de pesticides dans l'air présents au niveau de leurs habitations. Nous l'avons voulue participative, c'est-à-dire permettant aux citoyens de prendre part facilement à cette campagne.

²⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-znt-fnsea/>

²⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-charte-znt-consultation/>

²⁶ <https://shaketonpolitique.org/consultations/arrete-et-decret-pesticides-2022/>

La méthode

Avec le laboratoire Yootest nous avons conçu la méthodologie pour rendre cette campagne, la plus pertinente, innovante et participative possible.

Nous avons donc :

- Choisi une liste réduite de 30 pesticides autorisés uniquement pour des usages agricoles à analyser en les sélectionnant parmi les plus utilisés en France.
- Choisi une méthode de prélèvement sur vitre simple et innovante.
- Recueilli, à l'aide d'un questionnaire, des informations sur les cultures environnantes et leurs distances des domiciles testés.
- Analysé les [58 échantillons réceptionnés](#) par chromatographie en phase liquide et par chromatographie en phase gazeuse couplées à un spectromètre de masse en tandem.

Nous avons publié les résultats de cette enquête le 25 novembre qui montrent que **79,3% des prélèvements** analysés présentent **au moins un résidu de pesticides**²⁷. Ces résultats appuient les témoignages des riverains que nous recevons très régulièrement en période d'épandage.



”

Nous habitons en bordure d'un hameau entouré de vignes toutes en culture conventionnelle.

Le printemps est une période où le moindre nuage, la moindre prévision de pluie, provoque la ronde des tracteurs et la pulvérisation de fongicides.

En participant à l'enquête EXPORIP, nous avons appris que 8 fongicides avaient été détectés, dont 4 quantifiés, sur notre fenêtre test, alors que les dispositions légales de vent et de distance sont globalement respectées lors des traitements.

BERNARD, RIVERAIN DE VIGNES ET PARTICIPANT DE L'ENQUÊTE #EXPORIP

Le communiqué de notre enquête a également été partagé en anglais²⁸ et a fait l'objet de nombreuses retombées presse.

²⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/exporip-riverains-pesticides/>

²⁸ https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/11/press_release_exporip.pdf

PLANÈTE - POLLUTIONS

Pesticides : une étude suggère de fixer les distances minimales d'épandage à plus de 100 mètres des habitations

Une campagne de prélèvements menée par l'association **Généralités futures** remet en cause les distances (de 3 à 20 mètres) fixées par le gouvernement pour protéger les riverains.

Par Stéphane Mandard

Publié aujourd'hui à 09h00, mis à jour à 09h32 · Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



“

Une campagne de prélèvements menée par l'association **Généralités futures** remet en cause les distances (de 3 à 20 mètres) fixées par le gouvernement pour protéger les riverains.

Le Parisien

25/11

1 min

Le Parisien

Se connecter S'abonner

Temps d'attente Environnement

« On se fait gazer sans le savoir » : Florence ne regarde plus les pommiers de son enfance du même œil

Devenue mère dans un petit village du Tarn, cette jeune mère de famille s'inquiète des différents produits utilisés par les agriculteurs en charge des vergers autour de chez elle.



Par Fabrice Legros
12/11/2019 à 10h30

Médias du Centre-Ouest / France 3 Centre / France 3 Océanie / France 3 Normandie / France 3 Île-de-France / France 3 Pays de la Loire / France 3 Bretagne / France 3 Occitanie / France 3 Auvergne-Rhône-Alpes / France 3 Bourgogne-Franche-Comté / France 3 Grand Est / France 3 Hauts-de-France / France 3 Île-de-France / France 3 Normandie / France 3 Occitanie / France 3 Auvergne-Rhône-Alpes / France 3 Bourgogne-Franche-Comté / France 3 Grand Est / France 3 Hauts-de-France

“

Native du petit village d'Ambres dans le Tarn, Florence a grandi à proximité des pommiers et des vergers. « Franchement, je n'avais pas conscience du danger qu'ils représentaient » soupire-t-elle aujourd'hui. Cette année, elle a participé bien volontiers au programme ExpoRip lancée par l'ONG **Généralités futures**.

Les politiques publiques européennes et nationales

Il est indispensable pour notre association d'être impliquée et attentive aux évolutions des politiques publiques européennes et nationales sur le sujet des pesticides. Grâce à notre proximité avec les réseaux européens et nos nominations dans des groupes officiels, nous pouvons participer et avoir accès à des informations clés. Même si nos participations à différentes réunions sont très chronophages, l'accès à ces connaissances nous permet d'agir, d'inciter nos réseaux à en faire autant et ainsi de peser dans les débats.

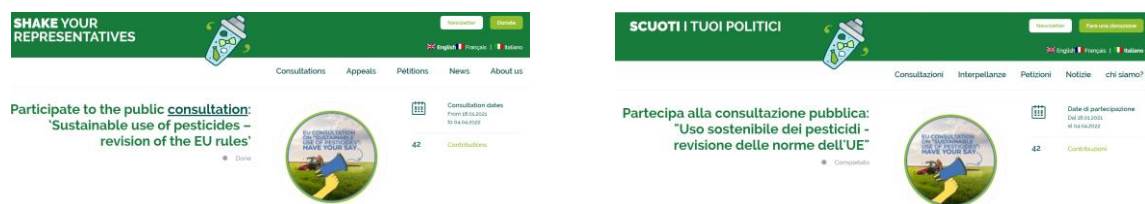
Union européenne

Stratégie « pesticides »

Dans le cadre de la révision en cours de la **directive sur l'utilisation durable des pesticides (SUD)**, la Commission européenne a lancé une **consultation publique** en ligne pour savoir ce que les citoyens et les organisations européens pensent de l'utilisation des pesticides dans l'UE et si elle devrait être poursuivie à l'avenir. Les réponses seront prises en compte pour réviser la Directive « pesticides » et envisager des options qui pourraient aider à atteindre les objectifs de la stratégie de la ferme à la fourchette et du Green Deal européen.

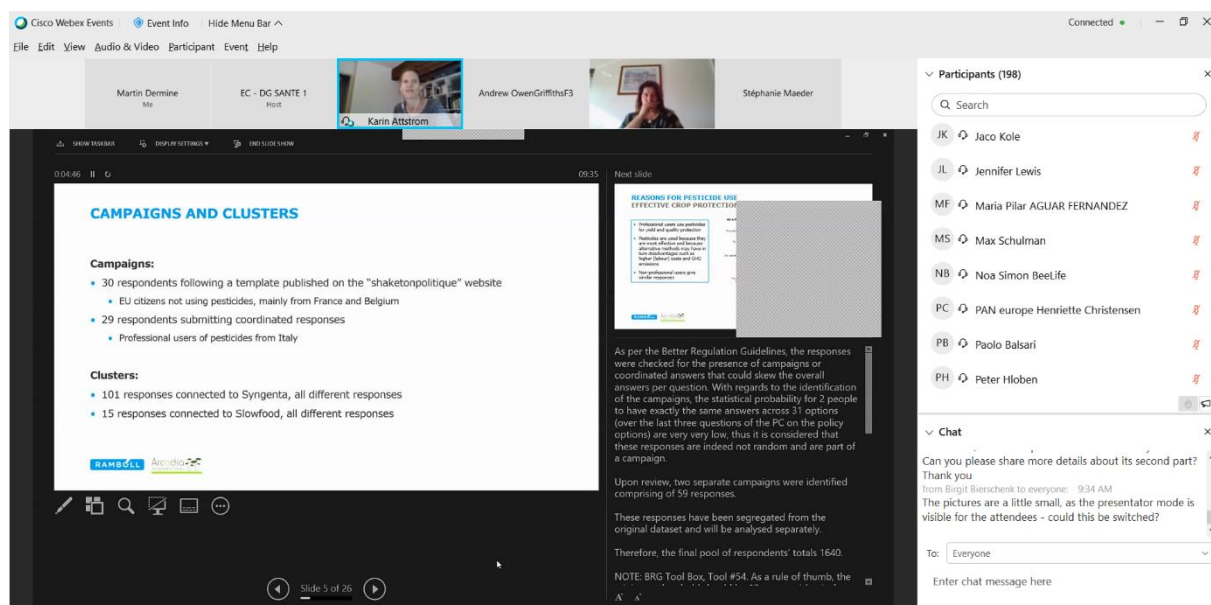
Ainsi entre le 18 janvier et le 12 avril, cette consultation était disponible et nous avons donc mis en ligne sur notre site « Shake ton politique » des propositions à faire dans le cadre de cette

consultation²⁹. En collaboration avec PAN-Europe, nous avons développé l'outil en **anglais et italien** pour permettre à des partenaires étrangers de prendre part à cette consultation.



- 1 640 contributions³⁰ ont été recueillies (dont 195 pour la France soit 11% des contributions). C'est près de trois fois plus que lors de la consultation sur la stratégie De la ferme à la fourchette avec 654 avis.
- 63 % des contributions proviennent de citoyens européens, suivis des entreprises (14 % des réponses) et des organisations professionnelles (5 %). Les ONG et associations représentent 7% des contributions.
- 64 % des participants se disent d'accord pour fixer des objectifs pour réduire le risque et l'usage des pesticides chimiques
- 31 % des contributeurs pensent que des incitations économiques pour la mettre en œuvre seraient une mesure efficace pour réduire les risques et l'usage des pesticides.

Ces participations via notre **plateforme « Shake »** ont d'ailleurs bien été identifiées par la Commission européenne. Ci-dessous la copie d'écran d'une réunion des parties prenantes (ONG et Commission UE) sur ce sujet.



Il faut maintenant **attendre début 2022** pour en savoir plus. La Commission européenne devra adopter une proposition de nouvelle réglementation pour le premier trimestre 2022.

Statistiques pesticides

Il y a des discussions importantes depuis le mois de septembre autour des **statistiques agricoles**. Sur ce dossier, l'UE est très en retard lorsqu'il s'agit de savoir quels pesticides et autres produits chimiques sont utilisés dans l'agriculture, en quelles quantités, où et comment. La Californie, par exemple, a mis

²⁹ <https://shaketonpolitique.org/consultations/pesticides-directive/>

³⁰ Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur les résultats de la consultation vous pouvez télécharger la synthèse ici <https://cutt.ly/BnLABip>.

en place une base de données publique beaucoup plus précise et avancée que ce qui est disponible sur le site web d'Eurostat³¹.

Avec 20 autres ONG, nous avons écrit³² **aux représentants des états membres** (au sein du comité agriculture) pour leur **demande de rejeter certaines propositions faites par la Commission au sujet des statistiques portant sur les pesticides et autres produits chimiques utilisés en agriculture.**

Pour amplifier cette demande, nous avons lancé un appel avec nos ONG partenaires au niveau européen³³ et **mis à disposition en novembre notre outil Shake** ton politique dans le but d'interpeller les décideurs sur ce sujet³⁴.



Le 8 décembre, avec les collègues allemands alors que s'installait le nouveau Bundestag et qu'un vote important devait se tenir en conseil des ministres sur ce sujet, **nous avons envoyé des courriers³⁵ et tweeté** en direction des ministres (en ciblant particulièrement l'Allemagne) afin de leur demander de tirer le frein d'urgence et d'empêcher la Slovaquie de clore le dossier sous sa présidence (les textes proposés étant mauvais !). Si cela fonctionne, nous pensons que le dossier peut encore être sauvé sous la prochaine présidence française.

< - **Point positif** nous avons obtenu une **réponse positive à notre demande de la part du nouveau ministre de l'Agriculture allemand !**

Carences des évaluations

L'un des nerfs de la guerre sur le sujet des pesticides se situe dans la question des **évaluations et de l'homologation de ces substances**. En effet, plus les règles en matière d'évaluation sont protectrices, moins on a de risque d'avoir sur le marché des produits dangereux. Encore faudrait-il que les règles en vigueur soient rigoureusement appliquées ce qui est loin d'être le cas !

Dossier thyroïde PE

Le 8 avril 2021, nous avons publié avec nos collègues médecins de l'association AMLP un nouveau rapport exclusif sur les graves lacunes de dossiers d'évaluation de pesticides perturbateurs endocriniens.³⁶ **Les auteurs de ce rapport alertent sur le fait que ces lacunes pourraient avoir comme effet la ré-autorisation de ces pesticides dangereux alors même que la réglementation européenne introduit l'interdiction de la mise sur le marché de substances pesticides ayant des effets de**

31 <https://www.generations-futures.fr/actualites/statistiques-pesticides/>

32 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/10/joint-recommendations-on-am-re-agri-statistics-reform-5-10.pdf>

33 <https://www.generations-futures.fr/actualites/statistiques-pesticides-2/>

34 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/statistique-pesticides>

35 <https://www.generations-futures.fr/actualites/reduction-pesticides-ue/>

36 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-thyroide-evaluation/>

perturbation endocrinienne ! Les rapports d'évaluation (RAR) sont faits de données anciennes (les RAR les plus récents sont de 2018, le plus ancien de 2009 !). Ils ne correspondent plus aux exigences actuelles et aucune mise à jour n'a été exigée. Les constats faits dans ce rapport sont sans appel. **Nous avons donc demandé à la France, via la publication de ce rapport³⁷ et un courrier officiel³⁸, de s'opposer à la ré-autorisation de ces substances** lors des prochains Scopaff où ces votes seront proposés. Plus globalement, **nous attendons du gouvernement français qu'il utilise cette arène pour exiger qu'une définition des PE suspectés soit adoptée** d'un point de vue scientifique (selon le niveau de preuve), mais aussi pour tenir compte de la réalité (les dossiers sont incomplets, par manque d'exigences et par manque de tests validés). **La réglementation actuelle ne doit pas se contenter de laisser sur le marché des substances faute des preuves qu'elle n'a pas exigées !** Enfin, concernant les tests, **la France doit exiger que chaque dossier comporte un test portant sur le neurodéveloppement** selon les dernières lignes directrices adoptées et que l'Europe engage urgemment un processus de validation de nouveaux tests.

Pour mettre la pression sur nos dirigeants, nous avons décidé de lancer en parallèle de la publication de ce rapport et de l'envoi de ce courrier, une interpellation sur notre plateforme « Shake ton politique »³⁹ qui a suscité un bel engouement de la part des internautes puisqu'il y a eu 1111 interpellations pour un sujet aussi complexe. C'est peut-être cette pression qui a incité les ministères concernés (agriculture, écologie et santé) à nous envoyé fin juin (enfin !) une réponse loin d'être à la hauteur de nos attentes, bottant en touche et renvoyant vers la Stratégie nationale sur les PE⁴⁰.

Rapport : « EFSA, science ou idéologie ? »

Nos collègues européens du réseau PAN Europe, dont nous sommes la branche française, ont également publié un **rapport⁴¹ dénonçant les carences des évaluations, en pointant cette fois l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)**. Selon le travail réalisé par nos collègues, et dont nous avons traduit un résumé en français⁴², l'EFSA a évalué certains pesticides d'une manière peu rigoureuse, ignorant les obligations réglementaires et les risques de cancer que ces substances et leurs produits de dégradation (métabolites) peuvent causer, le tout en laissant bien trop de place aux industriels.



La France Agricole 20/04

“

Lors d'une conférence de presse le 8 avril 2021, les associations environnementalistes **Générations Futures** et Alerte des Médecins sur les Pesticides (AMLPP) avaient tiré la sonnette d'alarme. Sur quoi ? Sur ce qu'elles considèrent être des lacunes dans les dossiers d'évaluation de 6 matières actives à effet présumé de perturbation du système endocrinien et dont les autorisations arrivent à terme en 2021.

37 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/04/rapport-thyroide-v9.pdf>

38 https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/04/l010421_lettre_ministre_dossier_pesticides_pe_thyroidevfinale.pdf

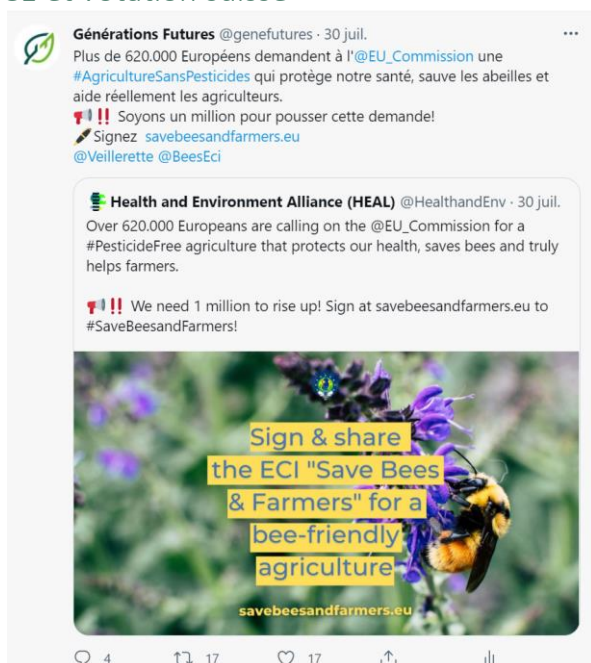
39 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/scopaff-pesticides-pe-thyroide>

40 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/04/lettre-gouvernement-amlp-gf-pe-thyroide-170621.pdf>

41 <https://www.pan-europe.info/resources/reports/2021/05/efsa-science-or-ideology>

42 <https://www.generations-futures.fr/actualites/scandale-pesticides-efsa/>

ICE et votation suisse



Au sein de l'Union européenne et en dehors, des organisations et des citoyens utilisent tous les outils légaux disponibles pour tendre à la fin de l'utilisation de pesticides dangereux pour la santé et l'environnement.

Ainsi, notre organisation s'est associée à de nombreux partenaires pour lancer une **Initiative Citoyenne Européenne (ICE)** dont les objectifs sont :

- l'élimination progressive de l'utilisation des pesticides de synthèse,
- l'adoption de mesures vectrices de rétablissement de la biodiversité,
- La mise en place de dispositifs de soutien aux agriculteurs vertueux.

Du fait de la pandémie de COVID l'échéance de cette ICE a été repoussée à septembre 2021.

Le 11 août, nous comptons **631 608 participants**. Notre association a régulièrement relayée cette ICE dans ces lettres d'information papier, ces newsletters ou encore sur ses réseaux sociaux.

Nous avons maintenu la pression et tout mis en œuvre pour atteindre cet objectif du million de signataires. A quelques jours de la date butoir, le 27 septembre, nous étions à 950 000 signatures⁴³ mais pour s'assurer la validité de l'ICE il nous fallait dépasser le million (en effet, de nombreuses signatures seront écartées – car jugées non conformes – lors des vérifications.). Le 28 septembre grâce une mobilisation de plus en plus forte, nous avons franchi le cap du million⁴⁴.

Des personnalités, que nous avons interpellé, ont relayé notre ICE !

“ **Générations Futures** Retwittée par Hugo Clément

Hugo Clément @hugoclement · 25 min
Allez on se mobilise à fond !
Le seuil du million est franchi mais il faut atteindre 1 100 000 signatures d'ici 48 heures pour sécuriser 🙌



“ **Générations Futures** relayée par Nicolas Hulot

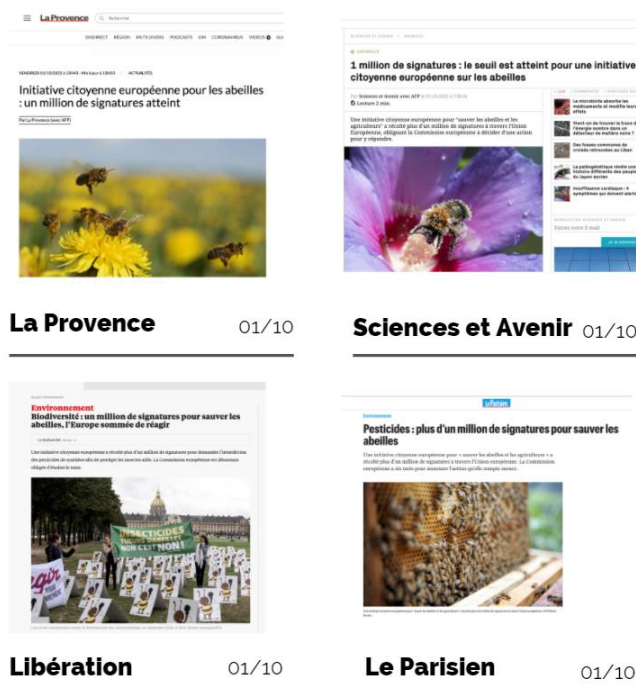
Nicolas Hulot @N_Hulot · 2h
Déjà + de 990 000 citoyens ont demandé la fin progressive des pesticides en 2035 et l'accompagnement des agriculteurs au sein de l'UE.
Encore 10 000 signataires pour atteindre le MILLION.
Ensemble, faisons-le d'ici le 30/09
#savebeesandfarmers
savebeesandfarmers.eu/fra/



43 <https://www.generations-futures.fr/actualites/ice-abeille-pesticides/>

44 <https://www.generations-futures.fr/actualites/ice-pesticides-1-million/>

Et nous l'avons fait !⁴⁵



Nous avons également apporté notre soutien⁴⁶ à la **votation suisse** qui a eu lieu en juin. Même si les Suisses ont finalement voté contre la fin des pesticides de synthèse dans leur pays, la très forte mobilisation a démontré la portée importante de ce sujet !

France

Le suivi des politiques publiques en France passe nécessairement par une attention particulière faite au Plan Ecophyto 2 + et autres outils de planification ou règlementaires, ce que nous faisons systématiquement !

Ecophyto

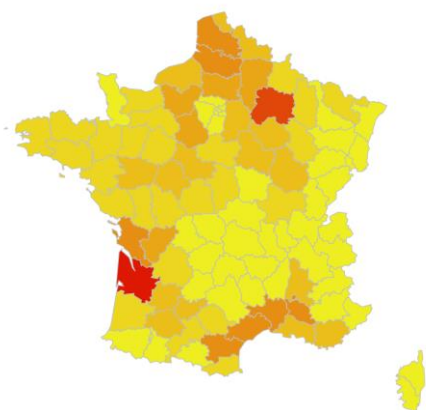
Chaque année, les nouvelles données d'Ecophyto sont censées être publiées (mais il n'est pas rare que des données soient manquantes...). En tant que membre du Comité de Suivi nous pouvons faire part de nos critiques et attentes à l'encontre de ce plan qui peine tellement à atteindre les objectifs fixés qui sont rappelons-le la réduction de 50% de l'usage des pesticides en 10 ans si possible et ce depuis... 2008.

2019 : publication de notre cartographie

Le 11 mars nous avons mis en ligne **notre nouvelle carte des achats de pesticides en France** en nous basant sur les données disponibles, celles de 2019.

45 <https://www.generations-futures.fr/actualites/un-mililon-ice-pesticides/>

46 <https://www.generations-futures.fr/actualites/votation-suisse-pesticides/>



En 2018, nous avons publié toute une série de cartes basées sur les ventes de pesticides. Forts de ces premières publications, nous avons souhaité poursuivre ce travail en publiant des données actualisées portant sur les achats de pesticides. Les données déclaratives correspondant aux achats de substances actives pesticides (le code postal indiqué est donc celui de l'acheteur) ont été extraites des ressources pour la dernière année disponible, à savoir 2019⁴⁷, sur le site « Répertoire des données publiques sur l'eau » qui offre un accès libre aux données sur l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages⁴⁸.

Notre Carte 2021 des données 2019 est disponible en ligne [ici](#). En passant votre souris sur le département qui vous intéresse, vous verrez les 3 pesticides les plus achetés dans cette zone, le classement du département par rapport aux autres départements en fonction du tonnage de pesticides achetés et vous pourrez télécharger les données complètes par département sous format PDF à l'aide du moteur de recherche situé en bas de la page. Les 5 départements présentant le tonnage d'achat de pesticides le plus élevé pour l'année 2019 sont : la Gironde (1er), la Marne (2e), le Loiret* (3e), la Seine-et-Marne (4e)* et la Somme (5e).



Le Parisien

11/03

“

« Notre objectif est que les groupements d'agriculteurs essaient de reculer dans ce classement » insiste **François Veillerette**, le président de l'ONG.



Ouest France

11/03

“

L'association environnementaliste diffuse aujourd'hui sa carte 2019 (dernières données officielles connues) et en profite pour remettre ses « Glyph'Awards », ironique récompense des départements les plus dépendants au glyphosate, un herbicide controversé.

*La mise en ligne de ces données a permis de faire ce classement et également de constater que certaines données étaient pour le moins étonnantes. Notamment celles concernant la Seine-et-Marne pour l'acide pélargonique et le Loiret pour l'huile de Colza. Nous avons donc interpellé les autorités compétentes pour signaler ces « aberrations ». Notre travail met donc en lumière de potentielles erreurs dans la BNVD elle-même. D'où l'utilité d'une ONG comme la nôtre! Nous avons eu des échanges qui ont permis de corriger les chiffres. L'explication sur ce point tient au fait que ces deux substances n'entrent pas dans le cadre de la redevance pour pollution diffuse.

47 données publiées sur le site data.eau le 16 décembre 2019

48 <http://www.data.eaufrance.fr/jdd/a69c8e76-13e1-4f87-9f9d-1705468b7221>

Le lobby des pesticides s'est bien sûr empressé de réagir :



Outre cette cartographie, nous avons remis à nouveau nos « **Glyph'awards** »⁴⁹.



2020 : fin juillet publication des données provisoires

Le **suivi d'Ecophyto et des données d'utilisation des pesticides** est un élément clé pour pouvoir évaluer la dépendance de notre modèle agricole à ces intrants. La publication par les autorités – ministère de l'Agriculture en tête - de ces informations fait l'objet depuis des années d'une première communication de résultats partiels, sans en informer en amont les parties prenantes, du moins des ONG comme la nôtre qui siège pourtant au Conseil d'Orientation et de Suivi. Nous apprenons de plus en plus souvent la publication de ces résultats non consolidés par des journalistes qui nous alertent sur la tenue d'une conférence de presse. Cela ne nous empêche de réagir et de rétablir la réalité des faits qui souvent tendent à être présentés comme favorables à l'agriculture chimiquement intensive. Cela s'est encore produit cette année, en plein cœur de l'été. En effet, le 30 juillet nous avons appris que le gouvernement, par la voix du cabinet du Premier ministre (une première), la **publication de ces données provisoires pour 2020**⁵⁰.

Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, avait beaucoup communiqué sur la baisse de 36% des ventes de pesticides en 2019 par rapport à 2018. Générations Futures avait à l'époque alerté sur le fait que **ces chiffres représentaient une baisse en trompe-l'œil** car des stocks avaient été fait par des agriculteurs fin 2018 pour éviter une hausse de la redevance sur les pollutions diffuses début 2019. **Les chiffres publiés ce 30 juillet ont confirmé que nous avons raison**. Comme nous l'avions prédit, **la consommation des pesticides est repartie à la hausse par rapport à 2019 : + 19%**.

La présentation des chiffres par le gouvernement a suscité de nombreuses remarques de la part de Générations Futures :

- **Il s'agit de chiffres provisoires** et par définition un bilan global ne peut pas être sérieusement fait à partir de tels chiffres. Générations Futures a déploré **ce coup de com' estival aux bases fragiles**.
- En effet, le gouvernement ne communique que sur **des quantités de substances actives (QSA)** alors que l'indicateur de référence du plan Ecophyto est **le NODU**, qui prend en compte le nombre de doses utilisées...ce qui peut donner des résultats assez différents parfois par rapport à l'indicateur QSA. Les chiffres du NODU ne seront connus que dans quelques mois...mais seront indispensables pour avoir une vision précise de la situation !

49 <https://www.generations-futures.fr/cartes/carte-achats-pesticides-2019>

50 <https://www.generations-futures.fr/actualites/donnees-provisoires-utilisation-des-pesticides-en-2020/>

- Le gouvernement ne communique cette fois **que sur les chiffres annuels des quantités de pesticides hors produits de biocontrôle et produits autorisés en agriculture biologique**. Les chiffres de vente annuels de l'ensemble des produits ne sont même pas indiqués (il faut faire l'addition soi-même) !! Cela pose un problème car, si ce distinguo est intéressant, le plan Ecophyto prévoit de suivre l'évolution de l'utilisation de l'ensemble des pesticides. Le chiffre global est caché : 65341 tonnes pour 2020...soit quasiment le même chiffre qu'en 2012 (65246t) ! **Tous les chiffres donnés par le gouvernement sont donc incomplets et peu utilisables.**
- Sur les pesticides cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR) : la vente des CMR1 diminue (-101 t entre 2019 et 2020, chiffre calculé d'après les données d'un graphique) et **c'est logique, car ces substances sont heureusement en cours de retrait d'homologation au niveau européen** (ce que le gouvernement ne rappelle pas). En revanche, la présentation de la part des CMR dans les ventes totales est un tour de passe-passe qui occulte 2 chiffres : l'augmentation de la vente globale des CMR1 + CMR2 pris ensemble entre 2019 et 2020 (+ 136 t, chiffre calculé d'après les données d'un graphique) et la vente des CMR2 (non indiquée, mais qu'on peut retrouver par le calcul : + 237 t entre 2019 et 2020). **Ce n'est pas une bonne nouvelle.**
- Le glyphosate : la consommation est remontée à 8644 tonnes en 2020, une quantité similaire à celle utilisée dans les années 2015, 2016, 2017... **La sortie du glyphosate n'était donc pas entamée en 2020 !**

2020 : Fin novembre... ça patine toujours

Le lundi 22 novembre se tenait un Conseil d'Orientation et de Suivi (COS) du Plan Ecophyto 2+, dont Générations Futures est partie prenante. L'association était représentée à cette occasion par son porte-parole François Veillerette et sa déléguée Générale Nadine Lauverjat.

Tout d'abord, et une fois n'est pas coutume, notre association et la FNSEA ont déploré d'une même voix **l'absence des ministres concernés, l'impréparation** de ce COS (l'ODJ nous a été transmis une semaine avant sa tenue) et **l'espacement** des réunions de ce comité important (la dernière remontant à janvier 2020). Passé ce moment de mise au clair, notre association n'a pas manqué de réagir sur ces nombreux points cruciaux : statistiques Ecophyto, glyphosate ou encore riverains. Et sur ces trois sujets force est de constater que ce gouvernement échoue à avoir une politique ambitieuse ce que nous n'avons pas manqué de lui dire !⁵¹



Le Monde

25/11

“

L'association **Générations futures** note de son côté l'absence, dans les points abordés, des mesures prévues pour répondre à la décision du Conseil d'Etat du 26 juillet, qui ordonne à l'Etat de mieux protéger les populations riveraines des épandages.

⁵¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-ecophyto-cos/>

Un rapport qui explique les échecs de cette non-réduction

Le 9 février, nos partenaires de la FNH publiaient un excellent rapport⁵² mettant en évidence le déficit d'accompagnement des agriculteurs et agricultrices par les financements publics et privés qui devraient leur permettre de tendre vers la réduction de l'utilisation des pesticides. Selon les auteurs **sur 23,2 milliards d'euros de fonds publics perçus annuellement par les acteurs de l'alimentation, seul 1% a un effet avéré sur la réduction des pesticides** ! Le rapport montre que sur ces financements conséquents, seuls 11% ont pour intention de répondre à l'objectif de réduction des pesticides et que donc seul 1% remplit réellement cette intention ! Une paille aux vues de l'énergie et des sommes allouées !

Ce rapport a suscité de vives réactions de la part de la profession tentant de noyer le poisson en focalisant le débat sur un chiffre évoqué dans ce document soulignant l'augmentation de 25% de l'usage des pesticides depuis 10 ans. Après avoir pris connaissance des vives critiques dont a fait l'objet cette étude, **notre association a alerté sur la mauvaise interprétation des chiffres sur lesquels se fondent les détracteurs de cette étude**⁵³. Les chiffres utilisés par la FNH ne sont rien de plus que ceux, officiels, de la note de suivi du plan Ecophyto 2018/2019 publiée l'an dernier. La polémique a donc été **artificiellement** créée pour cacher l'information centrale du rapport de la FNH : seul 1% des financements publics accordés à l'agriculture contribuent à la réduction de l'usage des pesticides⁵⁴ !

Autres dossiers institutionnels/politiques en France

Au-delà d'Ecophyto, nous devons suivre de nombreux textes réglementaires à l'incidence forte sur nos sujets. Comme ceux concernant les usages non agricoles de pesticides.

Loi Labbé

Nous l'attendions et il est paru le 21 janvier le **nouvel arrêté**⁵⁵ concernant l'**extension de l'interdiction des pesticides de synthèse** dans (quasiment) toutes les zones non agricoles.

Pour rappel, le 1er janvier 2017, la loi Labbé avait interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts publiques, promenades et voiries, mais toutes les zones non agricoles n'étaient pas couvertes...Entre le 3 juillet et le 16 août 2020 une consultation publique avait été initiée par le ministère de l'Écologie⁵⁶.

L'arrêté mis en consultation visait à étendre cette interdiction de l'utilisation des produits pesticides dès le 1er juillet 2022 dans tous les lieux de vie en dehors des terrains de sports de haut niveau. Ces interdictions comprenaient notamment les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés, les résidences hôtelières, les campings, les jardins familiaux, les parcs d'attractions, les zones commerciales, les lieux de travail, les cimetières, les établissements d'enseignement et les établissements de santé.

Nous avons alors déclaré à l'époque que cet élargissement envisagé était une bonne nouvelle, mais avons noté qu'il y avait quelques zones non encore couvertes et que nous aurions souhaité un délai écourté pour l'entrée en vigueur pour certains de ces nouveaux espaces.

Dans l'arrêté publié en ce début d'année de larges zones sont désormais couvertes comme par exemple les copropriétés ou encore les cimetières. De même, ont été ajoutés au texte les aérodrômes affectés à titre principal au ministère chargé de l'aviation civile [...]. En revanche ne sont toujours pas

52 <https://www.fondation-nicolas-hulot.org/reduction-des-pesticides-en-france-pourquoi-un-tel-echec/#>

53 <https://www.doctissimo.fr/sante/news/pesticides-augmentation-france>

54 <https://www.generations-futures.fr/actualites/rapport-fnh-pesticides/>

55 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043023130>

56 <https://shaketonpolitique.org/consultations/fin-des-pesticides-dans-tous-les-espaces-publics/>

couvertes : les forêts privées, les autoroutes et les aires d'autoroutes, les zones à vocation techniques des entreprises de même que les parkings d'entreprises non accessibles à du public extérieur. Nous allons continuer à agir sur ce dossier pour essayer d'obtenir ces dernières avancées.

Les élections régionales

A chaque année son élection et 2021 n'aura pas dérogé à la règle... Les **élections régionales et départementales** nous ont occupées cette année. Nous avons décidé de collaborer à la mise en place d'un nouvel outil évaluant les politiques publiques en matière d'environnement : **l'EnviroScore**⁵⁷ et de nous appuyer sur ce dernier pour lancer des interpellations en direction des présidents de Région⁵⁸.



Nous avons aussi participé aux actions du collectif environnement santé (CISE) dans le cadre **de débats avec les candidats aux élections**.

57 <https://www.generations-futures.fr/actualites/envirocore-regionales-2021/>

58 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/elections-regionales-2021/>

FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Webinaire-Débat : Elections régionales dans les Hauts-de-France

Le Jeudi 3 juin 2021 à 21H

En direct sur Facebook et sur Youtube

Quelle politique de santé environnementale pour la Région des Hauts-de-France ?



Des substances dans le viseur

Il est des substances qu'il est particulièrement pertinent et important de cibler en particulier (et en priorité). Elles permettent d'illustrer de manière spécifique des problématiques plus larges. Cette année encore nous avons eu des actions sur des substances ou familles de substances soit parce qu'elles sont représentatives de nos problématiques soit qu'elles relèvent d'une dangerosité ou d'une question spécifique.

Produits interdits

Depuis plusieurs années, nous suivons et dénonçons **la question de l'autorisation de pesticides interdits d'usages au sein de l'UE**, mais qui restent disponibles dans le reste du monde, que parfois même nous fabriquons et exportons, et qui nous reviennent sous forme de résidus dans les aliments par exemple. Le 20 janvier 2021, nous nous sommes donc réjouis de la position de la Commission européenne qui promet de mettre fin aux exportations de pesticides interdits par l'UE. Cette prise de position fait suite à l'envoi d'un **courrier**⁵⁹ et auquel la Commission a répondu⁶⁰. Cette dernière souligne sa volonté « [d'] *aller plus loin encore, en empêchant l'exportation de produits chimiques dangereux, y compris les pesticides, interdits dans l'UE.* »⁶¹

Néonicotinoïdes

Comme en 2020, nous avons suivi de très près le dossier des néonicotinoïdes. Si vous avez suivi cette question vous savez que **le gouvernement Macron a réautorisé en 2020, et pour 3 ans, l'utilisation des néonicotinoïdes en enrobage de semences pour les betteraves à sucre**. Pour permettre un suivi du développement des alternatives et la fin escomptée à 2023 de cette autorisation, le Parlement et le gouvernement ont décidé la mise en place d'un **comité de suivi dans lequel nous siégeons** aux côtés

59 <https://www.generations-futures.fr/actualites/ue-stop-pesticides-interdits/>

60 https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/letter%20reply%20SG%20E_2_revLV.pdf

61 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-interdits-ue/>

d'autres ONG. Or dès sa mise en place et la première réunion (le 22 janvier 2021) nous avons **déploré le fonctionnement de cette instance**. Ainsi, dans un communiqué commun nous avons regretté l'envoi d'une convocation avec des documents de travail -incomplets et approximatifs - seulement 3 jours avant la tenue du comité⁶². D'ailleurs, alors même que le Conseil de surveillance ne s'était pas encore réuni, le gouvernement lançait, le 4 janvier et pour 15 jours, une **consultation publique sur le projet autorisant provisoirement l'emploi de semences** de betteraves sucrières traitées par des pesticides contenant de l'imidaclopride ou du thiaméthoxame. Nous avons donc proposé à notre réseau d'y prendre part en s'appuyant sur nos suggestions⁶³.

Malgré toutes les actions déployées depuis juillet 2020, nous n'avons pas réussi à bloquer le retour des néonicotinoïdes même si nous avons largement limité les dégâts (d'autres cultures espéraient pouvoir avoir accès à ces substances dangereuses.) Forte de ce constat, nous avons souhaité, **dès publication de l'arrêté d'application, engager des recours juridiques contre ce texte** avec 6 autres ONG.



C'est ce que nous avons fait le 19 février, dans le cadre d'une procédure devant les **tribunaux administratifs** de Toulouse et Lyon⁶⁴. Nous avons déposé plusieurs recours pour demander l'annulation de cet arrêté : deux sur le fond et deux autres en référé suspension. Quelques semaines après le dépôt de ces recours les tribunaux administratifs de Lyon et Toulouse se sont dessaisis au profit du **Conseil d'État**. Début avril quatre des ONG initiales ont donc décidé de saisir ce dernier sur ce dossier⁶⁵.

En parallèle de ces actions juridiques, notre ONG a suivi de près les discussions autour des **projets de recherche visant à développer les alternatives aux néonicotinoïdes**. Nous avons été alertés sur ce dossier par des personnes qui s'inquiétaient de voir écarter pour de mauvaises raisons des projets de recherche portés par la filière bio. Nous avons rendu publiques ces inquiétudes par la voie de communiqués communs⁶⁶ ou encore de rendez-vous avec l'un des ministères en charge du dossier (celui de l'Ecologie). Nous nous sommes également étonnés de la non-prise en compte, à leur juste niveau, des solutions alternatives non chimiques pourtant mises en avant dans un avis de l'ANSES⁶⁷.

62 <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoïdes-reautorisation/>

63 <https://shaketonpolitique.org/consultations/arrete-neonicotinoïde/>

64 <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoïdes-recours/>

65 <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoïdes-recours-conseil-etat/>

66 <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoïdes-recherche-bio/>

67 <https://www.generations-futures.fr/actualites/rapport-anses-alternatives-neonicotinoïdes/>



Enfin, fin décembre nous avons pris part à la dernière réunion de l'année du **Conseil de Surveillance pendant le lequel nous avons exprimé tout notre opposition** à la ré-autorisation dérogatoire des semences enrobées de néonicotinoïdes pour les betteraves à sucre⁶⁸. L'arrêté visant à accorder cette dérogation a été mis à consultation du public du 24 décembre au 16 janvier 2022. **Nous avons préparé une page sur Shake ton politique**⁶⁹ pour aider les internautes à répondre à cette dernière et demander la non-autorisation de ces substances.

Outre les actions nationales, nous gardons un œil attentif à ce que l'UE envisage sur le sujet. Ainsi, le 17 février nous avons agi aux côtés de certains de nos partenaires pour demander à la France de ne pas voter au niveau européen en faveur de l'autorisation de certains néonicotinoïdes. Nous avons donc **envoyé un courrier**⁷⁰ au **ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et au ministère de la Transition écologique pour demander que la France s'assure de la non-réautorisation de trois substances actives toxiques pour les abeilles** (sulfoxaflor, cyperméthrine et benfluraline⁷¹).

La fin des néonicotinoïdes est d'autant plus urgente que **les études s'accumulent sur les effets délétères de ces insecticides**. Une étude parue en mars, et dont nous nous sommes fait écho, montre que les mammifères et les oiseaux seraient exposés aux néonicotinoïdes par ingestion directe des graines traitées ce qui n'est pas sans conséquence⁷².

Heureusement, si politiquement nous connaissons des déconvenues, juridiquement les nouvelles sont parfois bonnes ! Ce fut le cas mi-juillet où nous avons engrangé, grâce au travail de nos avocats et de syndicats apicoles impliqués, une nouvelle **victoire juridique contre des recours déposés par les promoteurs de pesticides (UIPP) et des producteurs (maïs, blé, betteraves)** qui avaient demandé l'annulation du décret n° 2018-675 du 30 juillet 2018 relatif à la définition des substances actives de la famille des néonicotinoïdes présentes dans les produits phytopharmaceutiques. Il s'agissait pour ces organisations de rendre inopérant l'article 125 de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages prévoyant que « *L'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant une ou des substances actives de la famille des néonicotinoïdes et de semences traitées avec ces produits est interdite à compter du 1er septembre 2018.* »⁷³. Cette **victoire juridique** est venue compléter celle tombée plus tôt dans l'année en mai. En effet, le 6 mai la Cour de

⁶⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/consultation-neonicotinoides-2022/>

⁶⁹ <https://shaketonpolitique.org/consultations/arrete-neonicotinoides-2022/>

⁷⁰ https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/02/commun_eci_lettreministres_vdef.pdf

⁷¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-reautorisation-pesticides-ue/>

⁷² <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-semence-effets/>

⁷³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/neonicotinoides-victoire-juridique/>

justice de l'UE apportait son soutien à la décision de l'UE de restreindre les néonicotinoïdes en 2013, sur la base du principe de précaution. Nos ONG (associations environnementales et syndicat apicoles) sont intervenues dans la procédure lancée par Bayer contre les restrictions imposées par la Commission européenne à ses insecticides néonicotinoïdes imidaclopride et clothianidine en 2013. Bayer a perdu lors d'un premier jugement en 2018 et **la Cour de justice de l'UE a confirmé le verdict : la Commission européenne a eu raison d'interdire les utilisations des néonicotinoïdes sur les cultures attractives pour les abeilles**⁷⁴.

D'autres actions juridiques sur ce dossier sont en cours. L'une porte sur la pollution de la Seine par des pesticides et principalement des néonicotinoïdes. En effet, une pollution aux pesticides a été identifiée dans la Seine mardi 25 mai à Rouen. D'après la métropole rouennaise il s'agirait d'une **pollution due à la fuite d'une cuve de pesticides néonicotinoïdes dont du thiaméthoxame**. Ce pesticide très soluble dans l'eau et ultra toxique laisse peser une lourde menace pour les écosystèmes du fleuve en aval de Rouen ! La métropole de Rouen a porté plainte contre X. Nous avons décidé de nous manifester également par la voix de nos avocats en écrivant au procureur de la République dans le but de nous joindre à la plainte.

Au niveau européen, nous suivons de près également les décisions du SCOPAFF. Ainsi, les 20 et 21 octobre il y avait des discussions importantes sur la ré-autorisation ou non du **sulfoxaflor**. Nous avons décidé d'interpeller le gouvernement sur ce vote au travers d'un courrier⁷⁵. Aux dernières nouvelles, la Commission semble déterminée à avancer vers l'interdiction, même si elle n'a pas de majorité qualifiée : il devrait y avoir un vote au SCOPAFF de janvier, s'il n'y a pas de majorité qualifiée en faveur d'une interdiction, la Commission passera au vote en appel. Ce dossier sera donc à suivre de près.

Glyphosate

Le glyphosate, herbicide incontournable dans la panoplie de l'agriculteur qui utilise de la chimie de synthèse, reste une substance au cœur des débats du fait de sa dangerosité (rappelons qu'il est classé cancérigène probable par le Centre international de recherche sur le Cancer (CIRC) et que la récente expertise de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) – comme d'autres études avant – le lien entre le glyphosate et le lymphome non hodgkinien - LNH). Comme pour les néonicotinoïdes, les études à charge s'accumulent. Nous nous sommes d'ailleurs fait le relai d'une publication portant, non uniquement sur le glyphosate, mais sur le produit formulé contenant cette substance, le fameux RoundUp. Ce produit **impacterait les fonctionnalités du microbiote intestinal chez des espèces non cibles**⁷⁶.

Le glyphosate va encore être au cœur de nos actions cette année et l'année prochaine, car rappelons que son autorisation arrive à son terme fin 2022. Cela va encore donner lieu à une lutte acharnée dont nous espérons une issue favorable pour l'environnement et la santé ! D'ici là nous continuons de travailler pour démontrer notamment les carences des évaluations. C'est ce que nous avons fait mi-juin en dénonçant la non-prise en compte des effets cancérigènes du glyphosate pourtant reconnus par la communauté scientifique mondiale dans le **rapport transmis à l'EFSA par le groupe de pays – dont la France - (Assessment Group of Glyphosate - AGG) en charge de sa réévaluation**⁷⁷. Dans ce rapport il est indiqué que « *L'AGG conclut que le glyphosate répond aux critères d'approbation pour la santé humaine tels que définis dans le règlement (CE) n° 1107/2009 et ses amendements pour l'approbation en tant que substance active à utiliser dans les produits phytopharmaceutiques* ».

74 <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-cjue-neonicotinoide/>

75 https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/10/I041021_sulfoxaflor-final_map.pdf

76 <https://www.generations-futures.fr/actualites/roundup-effet-nefaste/>

77 <https://www.generations-futures.fr/actualites/re-homologation-glyphosate/>

Générations Futures a rappelé que le CIRC a clairement classé le glyphosate comme un cancérigène probable pour l'homme sur la base de toute la littérature scientifique publiée disponible. Nous travaillons actuellement à prouver que dans ce rapport transmis à l'EFSA des études susceptibles d'incriminer le glyphosate sont manquantes ou écartées pour de mauvaises raisons. Cela est d'autant plus probable que début juillet **une étude indépendante pointe le fait que la grande majorité des études réglementaires sur la génotoxicité du glyphosate ne rempliraient pas les critères de qualité requis** !⁷⁸ D'après les experts qui ont travaillé sur ce rapport⁷⁹ seules 2 des 53 études suivent les critères de qualité de l'OCDE les plus récents. Dix-sept sont seulement partiellement fiables et toutes les autres (soit environ les 2/3) sont selon les experts non fiables ! Et de plus les études paraissent majoritairement anciennes. Ainsi la majorité des études ont plus de 20 ans alors que 2 seulement ont moins de 10 ans !

Le travail mené les mois précédents par notre association a fait l'objet d'une première publication le 21 septembre et alors qu'allait s'ouvrir pour deux mois les consultations publiques de l'ECHA et l'EFSA sur le dossier d'évaluation. Dans ce nouveau rapport de septembre, nous avons voulu vérifier si les études publiées dans des revues scientifiques et validées sur la toxicité et l'écotoxicité du glyphosate dans les 10 années précédant le dépôt du dossier de demande de ré-homologation des industriels étaient bien présentes dans le dossier (comme l'oblige le Règlement 1107/2009).

Pour ce faire nous avons :

- Analysé les listes d'études fournies par les entreprises du 'Glyphosate Renewal Group' (GRG) pour la demande de réhomologation du glyphosate en 2020 et comptabilisé les études de toxicité /écotoxicité qu'elles contiennent.
- Effectué une recherche des études de toxicité/écotoxicité du glyphosate de mars 2010 à mars 2020 sur la base de données scientifique PubMed.

RESULTATS

Alors que notre recherche sur PubMed nous retourne 985 études de toxicité/écotoxicité pour la période concernée, la liste d'études du GRG n'en présente que 405, soit 41,12 % ! Cela signifie que **58,88 % des études de toxicité/écotoxicité du glyphosate trouvées dans PubMed uniquement ont été ignorées par les industriels du GRG** !⁸⁰. A noter que nous avons rédigé notre rapport en anglais⁸¹ et en français⁸² et qu'il a fait l'objet de nombreuses retombées presse.



La France Agricole

21/09



Alors que les consultations publiques sur le rapport d'évaluation de renouvellement (RAR) du glyphosate devraient être lancées le 24 septembre 2021 pour 60 jours parallèlement par l'Efsa (1) et l'Echa (2), **Générations futures** a dénoncé le 21 septembre 2021 lors d'une conférence de presse. « un système qui permet à l'industrie de retirer une majorité d'études scientifiques indépendantes du dossier qui sera évalué ».

78 <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-nouvelles-revelations/>

79 https://s3.amazonaws.com/s3.sumofus.org/images/Evaluation_scientific_quality_studies_genotoxic_glyphosate.pdf

80 <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-rapport/>

81 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/09/eng-rapport-glypho-etudes-2022.pdf>

82 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/09/rapport-glypho-etudes-2022-vf.pdf>

Fort de ce nouveau rapport et alors que les consultations publiques européennes commençaient, nous avons souhaité maintenir la pression, en commandant un nouveau sondage qui montre **que 74% des français sont opposés à la ré-autorisation de cette substance**⁸³.



Le 13 octobre, avec 40 autres ONG⁸⁴, nous avons maintenu la pression sur ce dossier en envoyant un **courrier**⁸⁵ à la **commissaire européenne à la santé, Stella Kyriakides**, l'invitant à garantir que l'évaluation en cours du glyphosate repose sur des preuves scientifiques indépendantes actualisées et reste exempte d'intérêts particuliers.

De même, en France, le 14 octobre, avec d'autres ONG partenaires, nous avons lancé une pétition pour interpellier Emmanuel Macron sur le sujet, l'invitant à en finir sur ce dossier du glyphosate. A l'heure où nous écrivons ces lignes (24 décembre 2021), la **pétition** a déjà recueilli près de 363 000 signatures⁸⁶. De plus, nous profitons du lancement de cette pétition pour mettre en ligne une **vidéo** pédagogique sur le sujet qui a déjà été vue plus de 600 fois⁸⁷.



Le glyphosate: un herbicide probablement cancérigène autorisé au sein de l'UE

⁸³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-sondage-consultation/>

⁸⁴ <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-lettre-etude/>

⁸⁵ https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/10/13-october-2021-letter-to-eu-commissioner-kyriakides-concerning-assessment-of-glyphosate_final.pdf

⁸⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-petition/>

⁸⁷ https://youtu.be/93i8B_Uws6U

Alors que les consultations publiques (EFSA et ECHA) touchaient à leur fin, le 16 novembre, nous avons **publié un rapport aux très fortes retombées médiatiques, montrant les énormes biais** du dossier d'évaluation tel que proposé à la consultation du publique.



Le Monde

16/11

“

Une expertise peut-elle être scientifique si la science n'y a pas sa place ? C'est l'épineuse question posée par l'association **Générations futures** à propos de l'expertise préliminaire européenne sur le glyphosate, qui doit permettre la réautorisation en Europe de l'herbicide controversé, fin 2022.

Ce rapport a entraîné de nombreuses réactions. Dont celle du président de la Commission environnement du Parlement européen, Pascal Canfin, mais également de l'EFSA...

Twitter

16/11

Réponse de l'EFSA à la sortie de notre rapport sur les carences des évaluations du glyphosate



En réponse à @genefutures @OCDE_fr et 7 autres personnes

Contribute to the ongoing assessment by submitting this report & comments to us & @EU_ECHA so that the Rapporteur Member States who drafted the dRAR can consider them when evaluating the public consultation feedback.

EFSA bit.ly/2YQ3Lk2
ECHA bit.ly/3E69aSS

[Traduire le Tweet](#)

Twitter

16/11



Et comme nous le suggérait cette agence, nous n'avons pas manqué de **répondre à ces consultations** en interrogeant notamment les instances évaluatrices sur ces failles.

Your Comments

Consultation Section Feedback
PCSF-201061

Consultation Section Feedback Nam
PCSF-201061

Comments:
Generations Futures made comments regarding the genotoxicity assessment of glyphosate in the attached document: "Comments of Generations Futures on the genotoxicity endpoint". These comments are made in a very detailed way and using EFSA and ECHA guidelines as references. We thank in advance ECHA and EFSA for reading this document and respond to the questions we have.
The conclusion of our analysis is the following:
Generations Futures asks for not taking any decision regarding the genotoxicity assessment and the renewal of glyphosate without taking into account all the followings:
1/ All actual relevant studies must be included in the literature search (see the document "Comments of Generations Futures on the literature search")
2/ All available data obtained in fishes should be taken into account in the genotoxicity assessment
3/ Applicant data and public literature studies must be assessed for their reliability in a transparent and equitable way. A clear method for the reliability assessment of both industry and public studies and a clear method of the weight of evidence assessment must be provided.
4/ The reliability of applicant studies, especially clastogenicity studies, must be reconsidered, taking into account their major deviations (not meeting the acceptability criteria of OECD guideline). The relevance of the in vivo micronucleus without any convincing demonstration of bone marrow exposure must be questioned.
5/ An in vivo comet assay must be conducted on target organs such as kidney or liver.

File attached (to Section)
☒

Consultation Feedback
PCF-3146

Section:
PC-0088 13

Consultation Feedback Guidance

In this page, you can view the comment that you left for a specific section of this consultation. Furthermore, in the related list Files, you can see the file attached to this comment (if any).

Files (1) Upload Files

Comments of G...
22-Nov-2021 ...

[View All](#)

Si nos **commentaires** portent, comme l'exige ce type de consultations, sur le dossier d'évaluation, de nombreux autres commentaires fait durant les deux mois sont totalement hors sujet, c'est ce que montre une analyse de ces derniers fait par notre responsable des questions réglementaires et scientifiques ! **Qu'avons-nous constaté ?** Une forte **mobilisation de l'agrobusiness** qui sur les 400 commentaires déposés en apporte 144 publiés par des argentins issus d'organisations agricoles, tous basés sur le même modèle recopié quasiment à l'identique 144 fois ! En revanche, et surtout, des **commentaires tout à fait en accord avec nos critiques** dont celui de la recherche médicale française (INSERM)⁸⁸. Nous attendons maintenant impatiemment les réponses des agences européennes à nos questionnement. Ces réponses devraient arriver durant le **printemps 2022**.

Flumioxazine

Le flumioxazine est un herbicide approuvé depuis 2003 Directive 91/414/CEE, autorisé dans les produits « phytosanitaires » dans 14 États membres. Son autorisation arrive à expiration en juin 2022 après avoir bénéficié de 7 dérogations (conduisant à une prolongation de son autorisation de 9 ans !). **Pourtant cette substance n'est pas sans danger**, ni pour la santé humaine ni pour l'environnement ! 89C'est pourquoi alerte par nos collègues européens de PAN Europe nous avons en amont des **21 et 22 octobre, et alors que le comité permanent des pesticides de l'UE (ScoPAFF) était invité à voter la proposition de la Commission européenne** concernant le renouvellement de l'approbation de cette substance, demander aux **états membres de s'opposer à cette ré-autorisation et lancer une interpellation en ce sens sur notre plateforme Shake ton politique**⁹⁰ à la fois en anglais et en français. Malheureusement malgré cette mobilisation⁹¹ de dernière minute, la substance tout comme la cyperméthrine dont l'autorisation était également mise au vote, a été réapprouvée.

Prosulfocarbe

En mai dernier, des producteurs et productrices bio ont été victimes d'une contamination de leurs cultures de Sarrasin et de Chia par un pesticide très utilisé en agriculture conventionnelle et dénoncé pour sa volatilité : le **prosulfocarbe**. 14 agriculteurs bio sont concernés, répartis sur le quart nord-

⁸⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/consultations-efsa-echa-glyphosate/>

⁸⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/flumioxazine-interpellation/>

⁹⁰ <https://shaketonpolitique.org/interpellations/flumioxazine-autorisation/>

⁹¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/scopaff-cypermethrine-flumioxazine/>

ouest de la France. C'est la coopérative agricole biologique Biocer qui a fait les analyses et a détruit l'ensemble des lots pour protéger le consommateur. Résultat : 100 000 € de pertes pour les agriculteur-rice-s. Aucun système d'indemnisation n'est prévu par l'Etat, aucun recours n'est possible. Très vite notre association a souhaité rejoindre nos amis bio pour les soutenir⁹².

Des démarches sont en cours avec nos conseils **juridiques** pour voir comment agir efficacement sur ce dossier. Une première initiative a été lancée le 15 octobre avec un courrier adressé à des préfets des départements concernés dans le but de leur demander d'interdire cette substance⁹³.



Libération

15/10

“

Ce vendredi, la Fédération nationale du bio (Fnab), l'association de défense de l'environnement et anti-pesticides **Généralions futures**, la Fédération des organisations économiques 100% bio Forébio, et les Groupements départementaux d'agriculture biologique (Gab) envoient une lettre à douze préfets de l'ouest et du centre de la France pour les alerter sur ces contaminations au prosulfocarbe, qui risquent de se reproduire avec la saison des traitements et des récoltes qui démarre cet automne. «La présence de résidus de prosulfocarbe dans des cultures...



La France Agricole

15/10

“

La Fnab, les coopératives et **Généralions Futures** demandent à plusieurs préfets l'interdiction immédiate de cet herbicide pour éviter de nouvelles destructions de récoltes biologiques.



Parallèlement nous prévoyons des actions de **mobilitation** citoyenne.

Chlordécone

Le dossier de la chlordécone est un dossier qui n'en finit plus de se refermer. Notre association en tant que **partie civile dans le cadre de la plainte déposée en 2006** par des associations martiniquaises et guadeloupéennes pour mise en danger de la vie d'autrui a été auditionnée par le juge d'instruction le 21 janvier. Nous ne ferons même pas de commentaires sur le délai entre la constitution de partie civile et cette audition... Mais nous déplorerons le risque immense de voir tomber cette plainte due à la **prescription des faits**. Pour rappel, la molécule autorisée en France entre 1972 et 1990, année de son interdiction, a continué à être utilisée jusqu'en 1993 aux Antilles. Résultats : Plus de 90% des

92 <https://www.generations-futures.fr/actualites/prosulfocarbe-contamination-bio/>

93 <https://www.generations-futures.fr/actualites/prosulfocarbe-lettre-prefets/>

Martiniquais et Guadeloupéens ont du chlordécone dans le sang, et de nombreuses terres sont contaminées pour plusieurs siècles, rendant les cultures agricoles toxiques. La population antillaise présente aujourd'hui un des taux de cancer les plus élevés au monde.

Malgré de nombreux éléments probants incriminant cette molécule, l'affaire pourrait donc ne pas aller devant le tribunal. La plainte ayant été déposée en 2006, les faits susceptibles de faire l'objet d'une mise en examen ne peuvent pas être antérieurs à 1996. Une annonce qui n'a pas manqué de faire réagir des associations de Paris à Point-à-Pitre en passant par Fort-de-France. Comment parler de prescription quand les préjudices, maladies, morts, empoisonnent des terres, des eaux et des corps, sont toujours d'actualité ?

Et ce n'est pas le très médiocre **plan Chlordécone 4**⁹⁴ qui manque d'ambition qui aurait pu calmer la colère des plaignants !

Seule « bonne nouvelle » sur ce dossier arrivée en toute fin d'année, l'inscription au tableau des **maladies professionnelles pour son lien avec le cancer de la prostate** que nous avons salué⁹⁵. La parution de ce décret n'est clairement pas le fait d'une vraie volonté politique – E. Macron ayant déclaré en 2019 que la chlordécone n'était pas cancérigène – mais bien le fruit de la recherche scientifique et de la mobilisation des victimes et des associations !



⁹⁴ <https://shaketonpolitique.org/consultations/plan-chlordecone-iv/>

⁹⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/chlordecone-cancer-prostate/>

Adjuvants et autres molécules non déclarées

La question des **adjuvants et de substances non déclarées** présente dans les produits formulés pesticides est un sujet important dans la mesure où ces molécules, souvent sous, mal voire non – évaluées peuvent avoir des effets néfastes très importants.

Fin octobre 2020, une étude scientifique⁹⁶ démontre la présence de produits toxiques dans 14 pesticides, non déclarés sur les étiquettes. Dès le 1er décembre, 9 associations – dont Générations Futures – portent plainte contre X⁹⁷ et lancent une campagne citoyenne **“Secrets Toxiques”** qui mobilise plus de 14 000 signatures. Leur combat ? Remettre en question le système d’évaluation actuel et exiger le retrait de ces pesticides du marché en France et en Europe.

Le 25 février, la **coalition d’associations envoie, avec le soutien de 119 députés européens, français et sénateurs, un premier courrier à l’EFSA**, chargée de l’évaluation des risques dans le domaine des denrées alimentaires⁹⁸.



Maintenant la pression dans le cadre de réunion avec des représentations de l’EFSA ou encore de l’ANSES, le 11 mai **notre coalition interroge également l’ANSES** sur le sujet en envoyant des courriers⁹⁹.

Veille scientifique

Comme chaque année, notre association garde un œil attentif à toute publication scientifique susceptible de renforcer nos connaissances sur les effets des pesticides sur notre **environnement** et notre **santé**. Plusieurs de ces études ont fait l’objet d’articles publiés sur le site de l’association.

Environnement

Le 22 février 2021, nous avons publié un article sur le dernier rapport de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), montrant que **41% des espèces d’amphibiens sont aujourd’hui menacées**.

Outre la modification et la destruction des habitats, l’agriculture intensive et **l’exposition à des polluants chimiques comme les pesticides constituent les principaux facteurs du déclin mondial des**

⁹⁶ Toxic compounds in herbicides without glyphosate Gilles-Eric Seralini ; Gerald Jungers

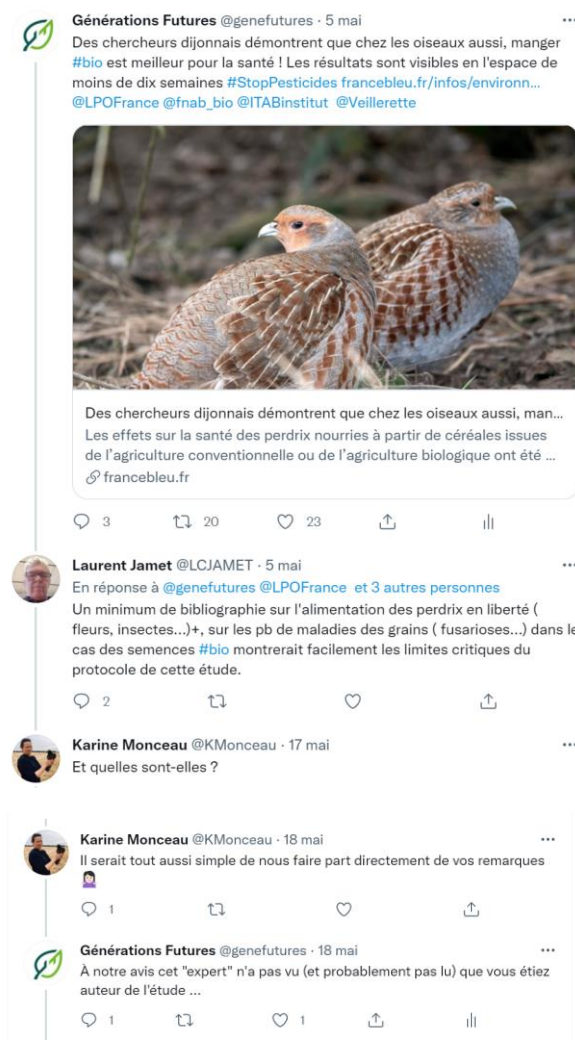
⁹⁷ https://drive.google.com/file/d/1dZdZp6_xp9sWXFzpHOnSWik0K8DI6zT_/view

⁹⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/119-deputes-secrets-toxiques-pesticides/>

⁹⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/courrier-anses/>

amphibiens. Plusieurs études portant sur l'impact de l'agriculture intensive sur les amphibiens ont montré des effets néfastes sur la santé des œufs et des têtards, l'état corporel des adultes et la morphologie¹⁰⁰.

Le 24 février 2021, nous avons traduit et résumé une étude¹⁰¹ s'intéressant à la présence de résidus de **pesticides dans les sols**, à la variabilité de cette présence et ses effets. L'étude montre par exemple que le nombre de résidus de pesticides ainsi que la somme de la concentration totale de pesticides ont diminué de manière significative avec la durée de l'agriculture biologique, de 70% ou 90% respectivement. Or, la biomasse microbienne et la colonisation des racines par les champignons mycorhiziens ont été corrélées négativement au nombre de résidus de pesticides.



Le 11 mai 2021, c'est une étude sur les effets à long terme des résidus de pesticides sur la santé des oiseaux de plaine, tout particulièrement les **perdrix**¹⁰². Cette étude a fait réagir les trolls du milieu agricole sur les réseaux sociaux, et tout particulièrement sur Twitter. L'auteure elle-même a dû venir défendre son travail pour contrer les fake news diffusées¹⁰³.

Le 12 mai 2021, nous avons relayé un travail sur les **vignes**¹⁰⁴ réalisé par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe) qui montre que pour préserver la diversité de l'**avifaune** il est nécessaire de promouvoir des systèmes agricoles riches et divers, bref très éloigné de la monoculture comme l'on pouvait s'en douter et comme le disent les écologistes et les agriculteurs vertueux depuis des années... Mais puisque c'est l'INRAe qui le dit...

100 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-crapaud/>

101 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-sol/>

102 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-perdrix-bio/>

103 <https://twitter.com/genefutures/status/1389836527660896258>

104 <https://www.generations-futures.fr/actualites/vigne-pesticides-oiseaux/>

Nous avons également salué la sortie mi-décembre d'un **excellent rapport** intitulé « **le déclin des insectes** » de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)– rapport¹⁰⁵ fortement attaqué par le lobby agrochimique !



Santé

Nous gardons un œil attentif également sur les études scientifiques qui s'intéressent aux questions sanitaires. Ainsi, le 15 février 2021 nous nous faisons l'écho d'une étude montrant qu'une **exposition professionnelle aux pesticides** favorise la survenue de **leucémie myéloïde aiguë**¹⁰⁶. Ou celle montrant qu'une exposition prénatale à de faibles doses de **fongicides** impacterait le **développement neurologique des nouveau-nés**¹⁰⁷ et encore une publication alertant sur le fait que **l'exposition à certains cocktails de pesticides** favoriserait le risque de **cancer du sein chez les femmes ménopausées**¹⁰⁸.



Surtout, dès sa parution le 30 juin, nous avons relayé avec force la mise à jour de **l'expertise de l'INSERM** sur pesticides et santé que nous attendions avec impatience depuis des années (la première version datant de 2013)¹⁰⁹. Nous avons pris part à la restitution et pu poser de nombreuses questions ainsi que saluer le travail réalisé par ces chercheurs.

¹⁰⁵ https://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/451539/4391913/version/1/file/OPECST_2021_0064_Note_D%C3%A9clin_insectes.pdf

¹⁰⁶ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-leucemie/>

¹⁰⁷ <https://www.generations-futures.fr/actualites/fongicides-neurones-bebe/>

¹⁰⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/cancer-sein-pesticides-alimentation/>

¹⁰⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-inserm-sante-2021/>

event.brainsonic.com/inserm/20210630-colloque-pesticides/standard/global.php

Inserm **Pesticides et effets sur la santé : nouvelles données**
Une expertise collective Inserm
30 juin 2021

Cancers du rein et de la vessie

- > Aux 6^e (rein) et 5^e (vessie) rangs des localisations de cancer en France
- > Rôle du sexe, tabagisme et l'exposition à certains contaminants (AA, HAP...)

Cancer du rein

- > **Expositions professionnelles**: méta-analyse de 7 cohortes et 4 études cas-témoins
 - augmentation du risque (10 à 30 %)
 - hétérogénéité
- > **Expositions environnementales**: données insuffisantes pour conclure

Le niveau de présomption d'un lien entre l'exposition professionnelle aux pesticides (sans distinction) et la survenue du cancer du rein est **moyen (+)**

CHAT AIDE

Ecrivez votre message ici...

denis.lairon@orange.fr 4
En ligne avec nadine ci-dessous, combien de générations vont encore être les cobayes et victimes des pesticides dont les effets sont déjà suffisamment établis pour justifier leurs retraits très rapide, ... la science et la santé publique auront ils plus de poids que les intérêts particuliers

dr.charles.martine56@orange.fr 1
Ce matin vous avez dit qu'il n'y avait pas d'étude sur ADN mitochondriale. Dans le cadre des SDHI cela semble déraisonnable pour ne pas dire autre chose

nadine@generations-futures.fr 3
Pourquoi, alors que des « doutes » sérieux existent (sdhi ou glyphosate) et que pour certaines molécules le doute n'est même pas permis (malathion, diazinon par ex) on n'applique le principe de précaution en excluant du marché ces substances dangereuses (car on le voit l'évaluation du risque ici n'a pas de sens au regard de la protection de la santé humaine sans même parler des effets sur la biodiversité).
Plus précisément : Pensez-vous que votre travail

Une autre étude importante a fait l'objet de notre attention et de celle des médias. Elle concerne les riverains exposés aux pesticides. Après des années à demander que les autorités prennent enfin en compte nos alertes, Santé Publique France a lancé officiellement une étude d'exposition des populations nommée **Pestiriv**¹¹⁰. Le lancement de cette étude nous a permis de faire passer médiatiquement nos demandes sur ce sujet majeur de santé publique.

¹¹⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pestiriv-enfin/>

Les alternatives aux pesticides

Tout ce travail de dénonciation des effets néfastes des pesticides serait vain si nous n'avions pas en parallèle une action en faveur de leurs alternatives ! Cette partie illustre comment nous réalisons ce travail de promotion de systèmes durables.

Défendre la bio

Qui dit alternatives aux pesticides de synthèse, dit agriculture biologique. Nous attachons une grande importance à la promotion de ce modèle, tout en restant critique au besoin.

Fact Checking sur l'alimentation

Ce modèle tend à se développer comme en attestent les dernières **statistiques** publiées et c'est tant mieux.



Cela attire les critiques souvent infondées, voire carrément mensongères de la part de certains trolls et lobbyistes. La question est particulièrement prégnante lorsqu'il est question de l'alimentation. Certains prétendant qu'il n'y a aucune vertu dans cette alimentation¹¹¹.

Dans un **dossier très étoffé et sourcé**, publié fin janvier, nous avons pu démontrer les bienfaits de l'alimentation bio. La question était « simple » : **Les aliments bio sont-ils bons pour la santé ?**¹¹²

¹¹¹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/fact-checking-bio-sante/>

¹¹² <https://www.generations-futures.fr/publications/episode-3-aliments-bio-sante/>



Générations Futures @genefutures · 27 janv.

...

🔍 Les aliments bio sont-ils bons pour la santé ? On lit parfois sur les réseaux des affirmations sur l'absence de bénéfices sanitaires des aliments issus de l'agriculture biologique. Qu'en est-il vraiment? generations-futures.fr/publications/e... @Veillerette @LaTacfi @sfoucart @missplanete



Episode 3: Les aliments bio sont-ils bons pour la s...
Les aliments bio sont-ils bons pour la santé ? On lit parfois sur les réseaux sociaux des affirmations ...
generations-futures.fr



2



26



22



Notre travail a d'ailleurs été relayé par dans la gazette Metabio n°5 de l'INRAe ou encore dans un HS de 60 millions de consommateurs (voir ci-dessous).

L'EFFET COCKTAIL, PARTICULIÈREMENT NOCIF

En 2018, son équipe et elle ont publié une étude menée sur la souris, dans la revue *Environmental Health Perspectives*. La moitié des rongeurs a été nourrie normalement. L'autre a reçu, dans son alimentation, de très faibles doses d'un mélange de **six fongicides et insecticides** communément utilisés sur les pommiers et ce, pendant 52 semaines (l'équivalent de trente ans de vie humaine). Résultat ? Les souris mâles exposées aux pesticides ont eu une prise de poids deux fois plus importante que celles non exposées, tandis que les souris femelles n'ont rien eu de tel. Des perturbations au niveau du métabolisme des animaux ont également été observées. « Les pesticides sont des composés biologiquement actifs qui peuvent affecter le fonctionnement des cellules des mammifères, analyse Laurence Gamet-Payraastre. Cette expérimentation pose aussi la question de la chronicité des expositions, les souris ayant reçu, pour chacune des molécules, la dose admissible journalière. »

Poursuivant les travaux de 2018 sur le lien entre exposition aux pesticides dans l'alimentation et cancer du sein postménopause, Emmanuelle Kesse-Guyot a piloté une étude, qui montre que certains cocktails de pesticides, parmi les

25 molécules trouvées dans les aliments évalués, majoreraient le risque de cancer du sein chez les femmes en surpoids ou obèses. En revanche, les consommatrices de bio, exposées à peu de molécules, voient leur risque diminuer de 43 %. Ces résultats ont été publiés, le 15 mars 2021, dans l'*International Journal of Epidemiology*.

DES RÉSULTATS EN ATTENTE DE CONFIRMATION

« Toutes ces études indiquent que l'alimentation bio semble bien être positive pour la santé des consommateurs, avec cette limite qu'elles demandent à être confirmées », déclare François Veillerette, porte-parole de Générations Futures. Tous les scientifiques impliqués plaident pour **davantage d'études**. « La causalité, on y tend à partir de l'accumulation de données d'études d'observation et mécanistiques, et d'analyses biologiques convergentes », insiste Serge Hercberg, professeur émérite de nutrition à l'université Sorbonne Paris Nord, et initiateur de l'étude NutriNet-Santé.

60 Millions de consommateurs. Hors-Série N°209 - juin/juillet 2021

Planet Score



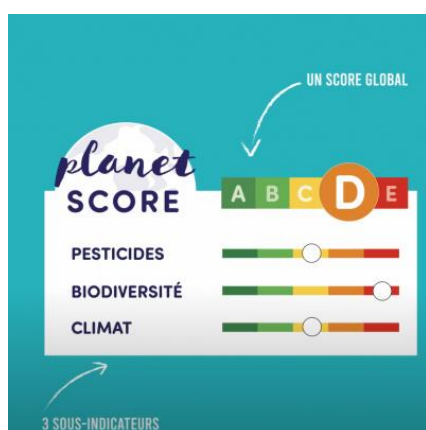
Sauf que l'environnement c'est aussi les pesticides qui ont un impact sur la faune et la flore et donc la biodiversité et aussi sur la santé humaine. Or, c'est plus compliqué de mesurer très précisément cet impact donc les pesticides ne sont pas pris en compte dans la fameuse ACV, Analyse du Cycle de Vie.

Et ça, c'est au cœur du problème parce que tout le monde s'accorde à dire qu'on ne peut pas faire un logo environnemental sans tenir compte de la présence ou pas de pesticides.



L'information du consommateur sur les « qualités » ou les « défauts » des produits de consommations courantes est devenue une gageure. Cela pourrait s'avérer utile et intéressant si ces étiquetages étaient réellement performants et couvraient l'ensemble des domaines incontournables (santé, environnement, social). A l'heure actuelle, aucun étiquetage ne couvre tous ces domaines. En attendant un étiquetage complet et compréhensible par tous, dans le cadre de la Loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, une expérimentation de 18 mois a été engagée par le gouvernement pour définir, d'ici fin 2021, un **affichage environnemental** destiné aux produits alimentaires.

Sauf que ce qui est actuellement en discussion est loin - très loin - d'être à la hauteur de nos attentes. Parce qu'informer correctement les consommateurs sur l'empreinte écologique des produits est une priorité, 12 acteurs de la transition agricole et alimentaire – dont Générations Futures – soutiennent le projet « affichage environnemental » de l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) et de ses partenaires scientifiques. Ils appellent également à respecter le calendrier initialement prévu par le législateur pour définir cet affichage. L'enjeu : proposer une méthode de scoring intégrant l'ensemble des impacts environnementaux¹¹³.



L'obligation de cet affichage a été réaffirmée dans la récente Loi Climat. Cet affichage environnemental devra informer les consommateurs sur l'empreinte écologique des produits alimentaires. Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le ministère de l'Écologie et l'Agence de la Transition Écologique (Ademe) pour développer cet affichage, notre collectif regroupant associations de consommateurs, de protection de l'environnement, organisations de défense du bien-être animal et acteurs de la Bio a communiqué, début juillet, en soutien au **Planet-Score**. Fruit d'un travail basé sur l'indépendance et la transparence, ce score englobe les principaux impacts environnementaux de la production agro-alimentaire¹¹⁴.

En octobre, nous avons salué les entreprises qui ont décidé de s'emparer du Planet Score pour évaluer l'impact sanitaire et environnemental de certains de leurs produits¹¹⁵.

113 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/04/cpaffichageenvironnementalprojetitab.pdf>

114 <https://www.generations-futures.fr/actualites/affichage-environnemental-planet-score/>

115 <https://www.generations-futures.fr/actualites/planet-score-test/>

Promouvoir l'agroécologie et l'agriculture paysanne

C'est indispensable ! D'autant plus que des études toujours plus nombreuses attestent de cette nécessité et des effets délétères de modèles agricoles intensifs devenus anachroniques. La production agricole européenne dépend depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale de l'emploi intensif d'engrais synthétiques qui ont conduit à une augmentation des pertes d'azote dans l'environnement (milieux aquatiques et atmosphère) dont l'effet est aujourd'hui documenté en termes de fragilisation de l'écosystème et d'impact sur la santé humaine. L'**étude** publiée récemment par Gilles Billen et al montre qu'un scénario excluant les engrais synthétiques et remodelant en profondeur le système agro-alimentaire autour de trois piliers (détaillés plus loin) serait à la fois de nature à réduire considérablement la pollution agricole par **l'azote** tout en fournissant une alimentation saine à la population européenne prévue en 2050, avec un recours minimal aux importations¹¹⁶.

Il est donc plus que temps de soutenir un modèle agricole réellement résilient. Petit problème : certaines instances officielles sont largement sous influence de l'agro-industrie chimique qui elle fait tout pour maintenir un modèle agricole prédateur. C'est pour dénoncer cette mainmise que, dans le cadre du prochain sommet international sur les systèmes alimentaires qui se tiendra en septembre prochain, des ONG dont Générations Futures, et des responsables politiques tels que Yannick Jadot, appellent, dans une **tribune** publiée dans le JDD en juillet¹¹⁷, la France à résister aux pressions des organisateurs – principalement des grosses multinationales – qui laissent peser des inquiétudes quant aux solutions qui seront proposées lors de l'évènement. Nouvelles techniques de modification du vivant (nouveaux OGM), numérisation de l'agriculture, viande in vitro, drones-pulvérisateurs... sont les leitmotivs des groupes agroalimentaires, de technologies de pointes et financiers mondiaux à la barre de l'organisation. La grande absente de cet évènement ? L'**agroécologie paysanne**, qui a pourtant fait ses preuves !

Cette promotion se fait également sur la dénonciation des modèles reposant sur l'utilisation des **engrais chimiques de synthèse**¹¹⁸ ou encore des **agrocarburants**¹¹⁹ mais également, comme évoqué ci-après, contre les **pseudo-alternatives aux pesticides**.

Dénoncer les fausses alternatives et pointer les impacts

Combien de pseudo-alternatives durables sont mises en avant pour, en réalité, maintenir un système agricole reposant sur de la techno-science aux conséquences néfastes sous-évaluées ? Combien de pseudo-arguments mis en avant pour tenter de créditer ce modèle agricole dominant prédateur ? L'un des rôles de Générations Futures est de veiller à dénoncer ces « Fake news » et remettre à leur juste place ces informations au niveau de ce qu'elles sont bien souvent : des mensonges ou des vérités biaisées.

De la « Durabilité » aux coûts externalisés

En 2018 le ministère de l'Agriculture - et son représentant de l'époque tout comme l'Académie d'Agriculture - avait affirmé que l'agriculture française aurait été primée « modèle le plus durable du monde » au classement du **Food Sustainability Index (Indice de durabilité alimentaire)** FSI sur son site internet¹²⁰ dans le titre d'un article. A l'époque Générations Futures avait dénoncé cette contrevérité en montrant que si la France était bien 1re au FSI elle ne devait ce classement qu'à ses bons scores sur le gaspillage alimentaire alors qu'elle n'était classée que ...20e sur 68 pour la durabilité de son

116 <https://www.generations-futures.fr/actualites/agriculture-biologique-2050/>

117 <https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-il-faut-sauver-lagriculture-paysanne-4059271>

118 <https://www.generations-futures.fr/actualites/engrais-gaz/>

119 <https://www.generations-futures.fr/actualites/tribune-agrocarburants/>

120 <https://agriculture.gouv.fr/lagriculture-francaise-primee-modele-le-plus-durable-du-monde>

agriculture¹²¹ Le 14 juillet, le nouveau classement de l'Indice de durabilité alimentaire a été publié par The Economist Intelligence Unit et cette fois visiblement le ministère de l'Agriculture et son ministre se sont bien gardés de triompher et pour cause... Quand on regarde dans le détail les notes de la France sur la durabilité de son agriculture, de nombreuses faiblesses apparaissent. En effet la France n'est classée que 14e pour les critères relatifs à l'eau. Pire encore, la France est classée 15e pour son utilisation de pesticides en agriculture et 15e également pour son utilisation d'engrais de synthèse !¹²²

Alors notre agriculture est loin d'être la plus durable, mais en plus toutes les pollutions qu'elle génère sont loin d'être prises en compte à leur juste niveau ! Parce que oui, l'agriculture chimiquement intensive engendre des pollutions, c'est un fait, que plus personne ne peut nier. Mais est-ce que ces coûts sont pris en compte à leur juste niveau ? A en croire un récent **rapport de la Cour des Comptes européenne**, c'est loin d'être le cas et c'est ce qui ressort à la lecture de ce très intéressant rapport dont nous avons fait un article¹²³.

OGM

D'aucun avait tenté de vendre les « OGM » comme la technique qui révolutionnerait les pratiques agricoles, ayant comme effet notable la baisse des utilisations des pesticides. Outre le fait que cet argument a fait son temps, certains essaient de faire revenir par la fenêtre ces organismes qui n'avaient pas réussi à entrer en France par la porte... Ainsi, depuis quelques semaines, la question des nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM) refait surface dans le débat public. Cela fait suite à une récente déclaration du ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, à l'Agence Agrapresse, dans laquelle il se prononce pour une distinction entre « OGM » et « nouvelles techniques de sélection (NBT – New Breeding techniques) » et en faveur de ces **NBT**¹²⁴. Notre association s'est donc mobilisée auprès du collectif très actif sur le sujet pour dénoncer ce retour à peine masqué en lançant une **interpellation** sur notre plateforme « Shake ton, politique »¹²⁵ !

Nos inquiétudes sont d'autant plus fortes sur le sujet que début mai, en pleine campagne des régionales, des proches du **gouvernement** (notamment l'ex-ministre De Rugy) s'est **affiché sans complexe avec le lobby** portant le retour de cette technique ! Ce que nous n'avons pas manqué de pointer du doigt¹²⁶ !

Ces inquiétudes sont renforcées également au niveau UE. En effet, En avril 2021, la direction générale de la santé de la Commission européenne (DG SANTE) a publié un « document de travail » dans lequel elle estime que la réglementation européenne sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) est « inadaptée ». Dans ce document, **la Commission fait des suggestions qui pourraient conduire à une proposition visant à exempter des exigences de la réglementation certaines plantes cultivées produites à l'aide de « nouvelles techniques génomiques »**. Nos ONG, dès qu'elles ont eu vent de l'existence de ces documents, ont immédiatement réagi par l'envoi d'un courrier¹²⁷ et une communication publique¹²⁸.

121 <https://www.generations-futures.fr/publications/episode-1-lagriculture-francaise-modele-le-plus-durable/>

122 <https://www.generations-futures.fr/actualites/indice-durabilite-alimentaire/>

123 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pollueur-payeur/>

124 <https://www.generations-futures.fr/actualites/alerte-ogm/>

125 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/arretons-la-2e-vague-des-ogm/>

126 <https://www.generations-futures.fr/actualites/lrem-ogm/>

127 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/09/response-to-eu-commission-on-gene-editing-deregulation-plans.pdf>

128 <https://www.generations-futures.fr/actualites/nouveaux-ogm/>

Et autres labels

Dans les alternatives que les promoteurs de l'agro-business essayent de nous « vendre » comme durables, il y a une foultitude de **labels** qu'il est souvent malaisé de décortiquer. Ce **super travail**¹²⁹ - que nous n'avons pas manqué de diffuser - a pourtant été mené par le Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne (LE BASIC) - à la demande d'ONG environnementales.

Le suivi des politiques publiques

2021 signe la dernière ligne droite des négociations autour de la **Politique agricole commune (PAC)**, si l'enjeu est colossal, l'ambition de nos dirigeants est affligeante de médiocrité...

PAC



Grâce à l'excellent travail de la « Plateforme pour une autre PAC » dont nous sommes membres, nous pouvons suivre et agir sur le sujet de la future PAC. En début d'année, la Commission nationale du débat public a publié le 7 janvier le rapport final du débat « **ImPACtons** » auquel nous avons incité nos membres à prendre part. Ce débat visait à recueillir les attentes des français.ses sur la prochaine PAC. Le bilan présenté dans ce rapport est sans appel : pour une majorité de citoyens, la PAC doit rééquilibrer les rapports de force en faveur des paysans. Les participants au débat reconnaissent leur rôle essentiel pour assurer une production alimentaire de qualité et donnent la priorité aux questions environnementales¹³⁰.

Pour maintenir la pression sur les décideurs, la plateforme a lancé une campagne de communication « **Basta les profiteurs de la PAC** » à laquelle nous avons activement pris part en la relayant sur notre site¹³¹ ou encore régulièrement sur nos réseaux sociaux. Nous avons dénoncé dans une tribune parue dans **Libération**¹³² puis à nouveau dans des communiqués, et alors que les dernières négociations de la PAC se tenaient, les promesses piétinées par la Macronie qui étaient censées récompenser les modèles rendant de vrais **services environnementaux**¹³³ et le **manque d'ambition de la future PAC**¹³⁴.

Le 5 juin, avant la présentation du texte de la « réforme », Générations Futures, au travers de ses bénévoles, a pris part aux manifestations qui étaient organisées partout sur le territoire. Ça a notamment été le cas à Bordeaux (cf photo ci-dessus).

129 <https://www.generations-futures.fr/actualites/labels-bio-zero-pesticides/>

130 https://pouruneautrepace.eu/wp-content/uploads/2021/01/CP_resultatsdebatpublic_08012021.pdf

131 <https://www.generations-futures.fr/actualites/basta-profiteurs-pac/>

132 https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/politique-agricole-commune-a-quand-un-virage-agroecologique-20210406_UPFWWUWBWRHEDDRGMN4KBIXYPU/

133 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pac-bio-aides/>

134 <https://www.generations-futures.fr/actualites/manque-ambition-pac/>

Et le 25 juin, le texte de la « réforme » a été présenté. Les ambitions sociales et environnementales de départ se sont traduites au bout du compte par un conservatisme en décalage complet avec l'ampleur des évolutions de l'agriculture européenne que la PAC devrait accompagner au cours des prochaines années. Telle est la conclusion que les membres de la Plateforme ont été contraints de tirer¹³⁵.

Les semaines qui ont suivi ont été consacrées à la rédaction d'un recueil de l'ensemble des propositions portées par la plateforme durant la séquence de consultation sur le Plan Stratégique National PSN. Ce document permet principalement **de mesurer l'écart entre nos demandes et les décisions prises pour le PSN**¹³⁶. Notre association, en tant que membre de la Plateforme, s'est fait forte de se mettre au service et de relayer régulièrement les travaux réalisés. Et le 10 septembre, avec 27 autres organisations, **nous avons demandé à Emmanuel Macron de revoir le Plan Stratégique National de la PAC**¹³⁷.

Nous avons également relayé un document très intéressant de l'Autorité environnementale jugeant le PSN inapte à réduire l'impact environnemental de l'agriculture française¹³⁸.

F2F

Pour rappel la F2F est une stratégie qui a pour ambition d'accélérer la transition de notre système agroalimentaire européen vers un système alimentaire durable notamment en ayant un impact environnemental neutre ou positif et assurant pour tous la sécurité alimentaire, sans rendre les denrées alimentaires inabordables.

Pour atteindre ces objectifs louables et attendus par une majorité d'européens, l'idée est – entre autres – de **réduire de manière conséquente l'utilisation des pesticides (50%) et des engrais (20%)**, tout en augmentant la part des **surfaces en bio (25%)**. Ces objectifs fixés sont d'ailleurs tout à fait réalisables selon le service scientifique interne de la Commission européenne – le « JRC » – qui a publié un exercice de modélisation, tout en soulignant qu'il y aurait certains défis à relever et c'est sur ce dernier point que les détracteurs de la F2F se sont récemment déchainés ! Ils ont été encouragés par la publication, le mois dernier, d'une prétendue « étude d'impact » parrainée par un lobby agroalimentaire, qui a fait des **prédictions apocalyptiques sur les plans de l'UE**. Nous avons réagi pour contrer ces arguments honteux¹³⁹.

Tout l'automne, cette stratégie a fait l'objet **d'attaques répétées du lobby agrochimique**. Heureusement notre mobilisation a permis d'obtenir **un vote favorable au parlement européen**¹⁴⁰.

Les mouvements militants

Il est indispensable de permettre à tous les citoyens d'avoir accès, lors de temps d'échanges et de partage, à une information accessible et grand public sur le sujet des alternatives aux pesticides. C'est l'ambition de certains de nos événements, comme par exemple la Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) ou encore des marches militantes auxquelles nous participons.

135 https://pouruneautrepace.eu/wp-content/uploads/2021/06/CP-accord-trilogues_Pour-une-autre-PAC.pdf

136 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pac-psn-ecart/>

137 <https://www.generations-futures.fr/actualites/28-ong-macron-pesticides/>

138 <https://www.generations-futures.fr/actualites/evaluation-psn-pac/>

139 <https://www.generations-futures.fr/actualites/lobby-farm-to-fork/>

140 <https://www.generations-futures.fr/actualites/eurodeputes-soutenez-f2f/>

La Semaine pour les alternatives aux pesticides



Le thème de la SPAP 2021 était la **Souveraineté Alimentaire**¹⁴¹. Comme chaque année, elle s'est tenue du 20 au 30 mars, plébiscitée par plus de 45 partenaires nationaux et internationaux¹⁴².

Avec la pandémie de COVID, le thème de la souveraineté alimentaire s'est naturellement imposé à nous. La conférence d'ouverture, qui a rassemblé plus de 250 personnes en direct, s'intéressait donc à la souveraineté alimentaire et aux politiques à mettre en œuvre pour l'atteindre¹⁴³.

Conférence d'ouverture en ligne

Vendredi 19 Mars, 18h - Live Youtube

"Les politiques agricoles et la souveraineté alimentaire"

avec :

- Benoît Biteau (eurodéputé et agriculteur)
- Aurélie Catallo (Pour une autre PAC)
- Philippe Pointereau (Solagro)

278 spectateurs au total (dont pic à 104 spectateurs simultanés)

A retrouver ici : https://www.youtube.com/watch?v=_oik7TBWYEE



De nombreuses actions en ligne et en présentiel

L'édition 2020 avait été presque entièrement annulée à cause du premier confinement. En 2021, nous



Un stand tenu par des bénévoles de Bordeaux



Un stand tenu par le relais local de Valence dans une BICOOP (26)

141 <https://www.generations-futures.fr/actualites/spap-2021-lancement/>

142 <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/03/dossier-de-presse.pdf>

143 https://www.youtube.com/watch?v=_oik7TBWYEE

avons pu anticiper les choses et préparer une édition mixte¹⁴⁴. Les évènements sur le terrain (en présentiel) étaient **permis** et les évènements en ligne **à privilégier**.



Une exposition autour de l'alimentation organisée par nos bénévoles de Tarbes (65).



Nos bénévoles du relais de Limoges (87) présents sur un marché pour faire connaître Générations Futures.



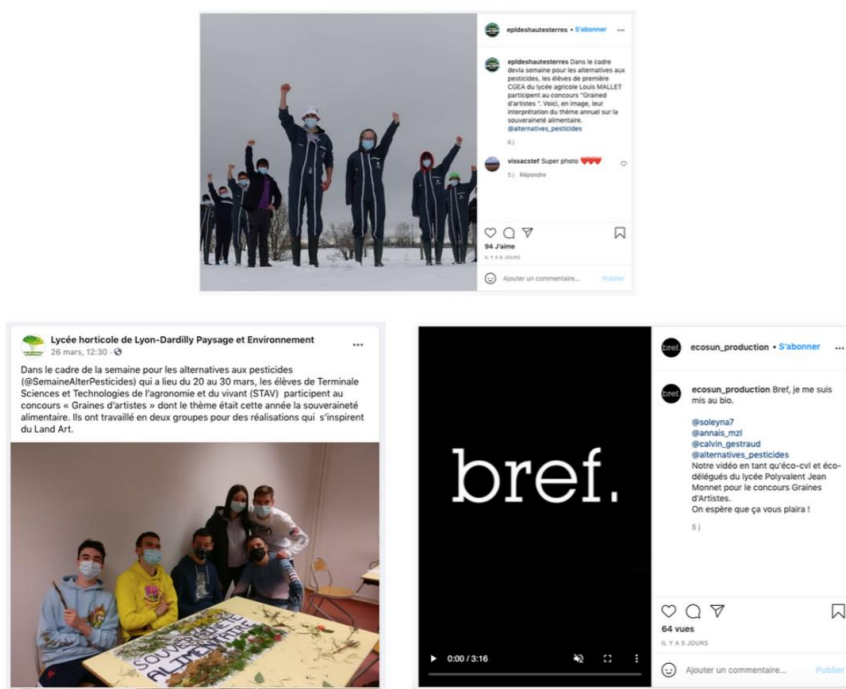
La remise du trophée Coquelicots à des productrices engagées, organisé chaque année pendant la SPAP, par le relais local de Pau (64).

S'agissant des temps forts nationaux, ils ont été 100% en ligne :

- *Des webinaires et des séances de ciné-débat sur IMAGO* ont eu lieu tous les soirs entre le 20 et le 30 mars. L'équipe de Générations Futures est devenue experte en webinaires et streaming en Live !
- *Le concours « Graines d'artistes »* a été renouvelé cette année encore, nous avons pris beaucoup de plaisir à découvrir vos créations !

144 <https://www.generations-futures.fr/actualites/bilan-spap-2021/>

QUELQUES UNES DES RÉALISATIONS CHEZ LES ADOS (COLLÈGE & LYCÉE)



- La série de **10 défis en ligne** vous permettait de vous familiariser avec les alternatives aux pesticides depuis chez vous. Vous nous avez envoyé de super photos et vidéos de vos réalisations (recettes 100% bio, hôtel à insectes, etc.) !

QUELQUES UNES DES RÉALISATIONS QUI NOUS ONT ÉTÉ ENVOYÉES



Nouveauté cette année : tous les événements apparaissent aussi sur Kolibri, une application qui rassemble des défis liés à l'environnement et une « map » d'actions auxquelles participer. L'application est disponible sur l'App Store.

Et des actions locales grâce aux partenaires et aux bénévoles

Un peu plus de 300 événements ont été organisés par des associations, des collectivités et les relais locaux de Génération Futures.

Les partenaires de la SPAP (45 partenaires en France et 8 à l'étranger) ont également organisé des actions, dans leur domaine et leur territoire de prédilection, et ont grandement participé à la communication autour de la SPAP !



Conférences, ciné-débats, portes ouvertes de fermes, de moulins, de jardins, dégustations, ateliers, démonstrations, spectacles, marchés... les événements étaient variés, mais avaient tous le même objectif : promouvoir les alternatives existantes, efficaces et durables aux pesticides de synthèse ! Ça n'a pas toujours été facile, mais tout le monde a su s'adapter pour continuer la mobilisation pour un monde sans pesticides malgré les circonstances !

Les marches et rassemblements unitaires

La Marche Contre Monsanto-Bayer (MaM) est une grande action internationale qui a lieu chaque année et a déjà réuni, au plus fort de la mobilisation, plus de 1000 villes dans le monde et plus de 40 villes en France. La marche du 15 mai 2021 a tenu sa 9e édition.¹⁴⁵ Générations Futures a pris part à son organisation.



La MaM 2021 s'articulait autour de 3 grands axes :

- Exiger la justice environnementale pour toutes les victimes des multinationales agrochimiques
- Dénoncer les impacts du système agro-industriel actuel et ses inégalités
- Promouvoir une agriculture et une alimentation écologique et autosuffisante pour tou-te-s

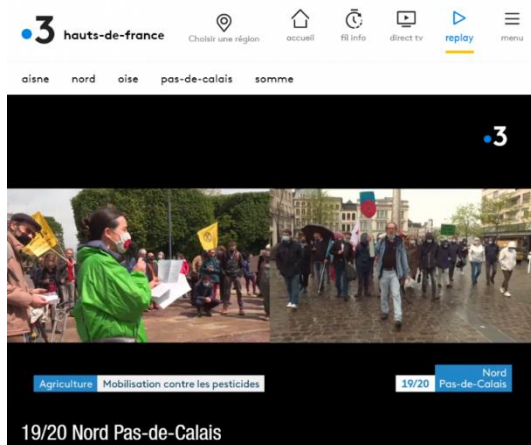
¹⁴⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/marche-mondiale-monsanto-15-mai/>

Nous avons pu compter sur la mobilisation de nos groupes locaux pour porter ces revendications sur le territoire français.



Ci-dessus la marche organisée par nos groupes locaux de Pau (64) et de Tarbes (65) qui se sont rejoins pour l'occasion devant l'usine Monsanto située dans les Landes, à Peyrehorade.

A gauche, la marche organisée par notre relais local de Lille Place de la République (59).



Libération

12/05

“

L'organisation de la marche contre Monsanto et l'agrochimie 2021 : Combat Monsanto ; collectif Vietnam-Dioxine ; Comité de soutien à Tran To Nga ; Collectif Zéro chlordécone, zéro poison ; Notre affaire à tous ; CCFD-Terre solidaire ; Acides ; FAIR [e] un monde équitable ; **Générations futures** ; Il est encore temps ; les Ami.e.s de la Confédération paysanne ; MNLE ; Secrets toxiques ; Youth For Climate Paris ; Extinction Rebellion France ; Extinction Rebellion Paris.

Outre la MaM, Générations Futures et ses bénévoles ont également pris part à la marche pour le Climat qui se tenait la semaine d'avant.



Focus sur les autres polluants chimiques

Générations Futures a étendu ses actions à d'autres familles de polluants chimiques, tels que les biocides, les plastifiants, les nanomatériaux, les métaux lourds. L'association entend ainsi montrer la généralisation de la contamination de nos milieux de vie et de nos organismes. Elle considère qu'il est urgent de protéger la santé de chacun, à commencer par celle des enfants à naître.

Cette année a été l'occasion de renforcer notre action dans le cadre notre campagne Désintox, nom donné à cet élargissement de notre travail.

Suivi de la réglementation et des politiques publiques

Tout comme les pesticides, le suivi des réglementations et politiques publiques s'avère indispensable aussi bien au niveau national qu'europpéen. Et en 2021, il y a eu matière à s'investir.

Au niveau européen

Textes transversaux

En début d'année nous avons pris part à la consultation sur le **8^e programme d'action pour l'environnement**¹⁴⁶ et fait une **contribution**¹⁴⁷. Les politiques environnementales successives de l'Union européenne n'ont jusqu'à présent pas permis de lutter efficacement contre l'effondrement de la biodiversité, le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources ou encore la pollution généralisée de nos milieux de vie. De plus, la crise de la Covid-19 vient nous rappeler notre vulnérabilité et la nécessité de changer radicalement nos modes de vie afin de préserver notre environnement et notre santé. Les défis à relever sont sans commune mesure. Notre participation à cette consultation était donc une évidence.

L'année 2020 avait été marquée par les discussions et négociations autour de la future **Stratégie chimique**. Nous avons mobilisé notre réseau en l'incitant à participer à la consultation publique. 2020 a été ponctuée de multiples rebondissements sur ce dossier (à retrouver dans notre rapport d'activités 2020¹⁴⁸). Cette pression a permis la publication d'une stratégie relativement préservée. Nous avons donc salué sa publication et avons rappelé que les mesures proposées par la nature même de la stratégie sont des orientations non contraignantes, qui devront absolument se traduire en actes législatifs pour être opérationnelles¹⁴⁹. Mi-mars 2021, le texte a été approuvé par le Conseil¹⁵⁰. L'adoption de la stratégie sur les produits chimiques par les Etats membres marque une avancée et ouvre la porte à une meilleure protection de notre santé et de notre environnement.

Rappelons que la stratégie vise à interdire les produits chimiques les plus nocifs dans les produits de consommation tels que les articles de puériculture, les jouets pour enfants, les textiles, les cosmétiques, les meubles, les matériaux en contact avec les aliments, à condition qu'ils ne soient pas considérés comme « essentiels » à la santé, la sécurité et au fonctionnement de la société ou si aucune alternative n'existe. Notre association reste donc très vigilante, en particulier sur le vocabulaire utilisé dans la stratégie et sur certaines notions telles que celles « d'usage essentiel pour la société », ou encore de « conception sûre et durable ». Ces dernières laissant une marge d'interprétation trop importante. **Nous attendons donc que les annonces figurant dans la stratégie soient traduites en actes législatifs pour être mises en œuvre. Par ailleurs, la Stratégie prévoit**

146 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/consultation-8e-programme-action-environnement/>

147 <https://desintox.generations-futures.fr/wp-content/uploads/sites/24/2021/01/contribution-gf-8epae.pdf>

148 https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/01/rapport_activites_2020_vf.pdf

149 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/publication-strategie-durable-produits-chimiques/>

150 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/conseil-approuve-strategie-chimique/>

d'étendre l'approche applicable aux substances classées comme cancérigène, mutagène, reprotoxiques (CMR) à d'autres substances dangereuses, notamment aux PE, aux substances persistantes, mobiles et toxiques (PMT) et très persistantes et très mobiles (vPvM), pour 2022. Générations Futures suit ces travaux indispensables d'évolution de la réglementation européenne.

Dans le cadre de la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et de son ambition d'atteindre un niveau zéro de pollution pour un environnement exempt de substances toxiques, la **Commission européenne a appelé chaque citoyen ou organisation à participer à la révision de deux de ses principaux règlements en la matière, à savoir REACH et CLP**¹⁵¹. Ainsi, Générations Futures a salué l'opportunité offerte par la Commission européenne de pouvoir exprimer nos attentes concernant la révision de ces deux textes fondamentaux et nécessitant une refonte. En conséquence, nous avons déposé un avis pour chacun de ses deux règlements **REACH**¹⁵² et **CLP**¹⁵³.

Textes thématiques

De même, fin janvier Générations Futures a participé à la consultation publique de la Commission européenne visant à réviser la législation européenne qui encadre **les matériaux en contact avec les aliments**¹⁵⁴ (Food contact materials – FCM). La feuille de route présentée par la Commission offre une occasion d'appeler à une révision complète de la législation actuelle. De nombreuses substances chimiques nocives se trouvent dans les emballages alimentaires ou les ustensiles de cuisines et ne sont toujours pas réglementées. Là aussi nous avons donc déposé une contribution complète¹⁵⁵.

Un autre sujet aura mobilisé nos forces cette année. Il s'agit de la qualité de l'air. Fin mars, les eurodéputés en session plénière du Parlement européen devaient débattre et voter sur le rapport Lopez concernant la mise en œuvre des directives sur la **qualité de l'air ambiant**¹⁵⁶. Nous avons proposé aux internautes d'interpeller leurs élus sur ce sujet¹⁵⁷ pour les inciter à voter :

- en faveur de l'alignement complet des normes de l'UE avec les lignes directrices de l'OMS et les dernières données scientifiques disponibles
- pour l'élargissement de la portée des normes de qualité de l'air
- pour assurer un processus législatif rapide reflétant l'urgence d'agir.

Et bonne nouvelle, la plénière du Parlement européen a adopté le rapport López (S&D, Espagne) sur la «*Mise en œuvre des directives sur la qualité de l'air ambiant (AAQD): Directive 2004/107 / CE et la directive 2008/50 / CE* ». Bien que ce rapport ne soit pas législatif, c'était une occasion unique pour les députés européens d'envoyer un signal clair à la Commission européenne avant qu'elle ne présente sa proposition législative (2022) pour mettre à jour l'AAQD et demander un alignement complet sur les lignes directrices de l'OMS, augmentant ainsi l'ambition sanitaire du pacte vert de l'UE qui, jusqu'à présent, ne s'engage qu'à s'aligner plus étroitement. A noter que les eurodéputés français ont voté pour ce rapport. Notre pression a donc porté ses fruits.

151 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/revision-des-reglements-reach-et-clp/>

152 <https://desintox.generations-futures.fr/wp-content/uploads/sites/24/2021/05/avis-generations-futures-consultation-reach.pdf>

153 <https://desintox.generations-futures.fr/wp-content/uploads/sites/24/2021/05/avis-generations-futures-consultation-clp.pdf>

154 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/consultation-materiaux-en-contact-avec-aliments/>

155 <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12497-Revision-of-EU-rules-on-food-contact-materials/F1467248>

156 <https://www.generations-futures.fr/actualites/qualite-air-eurodeputes/>

157 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/air-eurodeputes/>

Au niveau national

Avant d'évoquer les différents plan et stratégie concernant la santé environnementale, nous vous proposons de **découvrir un nouveau rapport¹⁵⁸ des inspections générales** que nous avons salué en septembre et qui reprend nombre des propositions que nous faisons depuis de nombreuses années sur ces sujets. Notre association a d'ailleurs appelé, à cette occasion, les ministères concernés à suivre les recommandations formulées dans ce document et ne pas laisser ce dernier au fin fond d'un tiroir comme cela fut trop souvent le cas par le passé.

Le PNSE 4

Début mai nous avons appris, un peu par hasard, car les ministères n'avaient pas pris soin de nous en informer, la publication du **4^e plan National Santé Environnement (PNSE4)**. Notre association a réagi à chaud et vertement à cette publication et critiqué le contenu de ce plan qui reste **sans grandes ambitions¹⁵⁹**. Nous avons ensuite pris le temps de faire **une lecture plus précise et complète avec un décryptage des mesures proposées pour chacun des axes¹⁶⁰**, analyse qui conforte malheureusement notre réaction à chaud. Ce manque d'ambition est d'autant plus problématique que début janvier un rapport d'une **Commission d'enquête parlementaire** sur le sujet de la **santé environnementale** concluait que cette dernière devrait être une priorité absolue ¹⁶¹!



Et beaucoup reste à faire sur ce sujet, notamment en matière de **formation des professionnels de santé** par exemple. Notre association s'est intéressée à ce sujet (à noter que cette formation était déjà inscrite dans le PNSE3). En amont des élections régionales, nous avons donc tâché de savoir ce que les politiques régionales avaient mis en place en la matière... Le constat est pour le moins affligeant¹⁶².

La suite de l'année a été à l'avenant. En effet, dans le cadre de notre participation aux **groupes de travail** qu'elle ne fut pas notre surprise de voir la place qui était faite **aux lobbies agrochimiques** pour tenter de promouvoir **leur concept du « One Health »** tant porté par cet actuel gouvernement ! En effet, début décembre, lors d'un GT transversal baptisé One Health donc, qu'elle ne fut pas notre surprise de voir à l'ordre du jour un livre blanc dédié à ce concept. Nous n'avons pas manqué de rappeler que cette présentation était d'autant plus déplacée que notre ONG, soutenue par 16 autres organisations, avait elle aussi des propositions à faire sur le sujet qui elles n'ont pas fait l'objet d'une place de choix dans le cadre d'une instance officielle... **Notre réaction¹⁶³** a fait l'objet de reprises presse notamment dans Le monde.

¹⁵⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/sante-environnement-igas/>

¹⁵⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/publication-pnse-4/>

¹⁶⁰ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/snpe2-ou-en-sommes-nous/>

¹⁶¹ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/conclusion-commission-parlementaire-sante-environnementale/>

¹⁶² <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/formation-sante-environnement-bilan/>

¹⁶³ <https://www.generations-futures.fr/actualites/livre-blanc-one-health-agro-industrie-pfue/>

La SNPE 2

Du côté de la 2^e Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE2) les choses ne vont guère mieux. D'ailleurs, à l'occasion de la réunion du **Groupe Santé Environnement (GSE)** le 30 juin 2021 – groupe dont nous sommes membres, le collectif d'ONG en santé environnementale auquel nous appartenons (le CISE), a demandé aux ministres des Solidarités et de la Santé et de la Transition écologique un calendrier précis et des moyens dédiés à la SNPE2¹⁶⁴.

Comme pour le PNSE 4, la priorité est mise sur l'information du public, mais si cette dernière est indispensable elle n'est pas suffisante et pas toujours complète. C'est d'ailleurs ce que nous pointons du doigt dans un article sur **l'information obligatoire sur les perturbateurs endocriniens** dans les produits de consommation courante¹⁶⁵.

A noter que dans le cadre de cette **SNPE 2**, l'Anses a publié fin avril une liste de **substances prioritaires** catégorisée (PE avérés, présumés ou suspectés) à inscrire dans son programme d'évaluation. Il était temps...¹⁶⁶

Nous avons également réagi sur ce thème des perturbateurs endocriniens à la parution d'un décret stipulant qu'à **partir du 1er janvier 2022, les fabricants de produits contenant des substances classées comme perturbateurs endocriniens (PE) devront « mettre à disposition du public » des informations sur la présence de ces substances**¹⁶⁷. Notre association avait dès février, et dans l'attente de la publication de ce décret, rédigé un article dans lequel **nous reconnaissons que bien que la mise à disposition d'informations sur les PE dans les produits est une avancée dans l'attente de leur retrait du marché, nous déplorons que seule la voie numérique ait été retenue**. Il est une fois de plus demandé aux citoyens de se rendre sur internet,

Autres thèmes

Dix mois après la publication du rapport de la commission d'enquête sur les pollutions industrielles et minières des sols, la sénatrice Gisèle Jourda, rapporteuse de cette commission, a déposé **une proposition de loi « visant à refonder la politique de gestion et de protection des sites et sols pollués en France »**. Plus de 140 sénateurs se sont mobilisés pour soutenir ce projet de loi. Mais comme le déplorait la sénatrice lors de sa présentation : « La dépollution des sols reste la grande oubliée des réformes en cours ». Notre association va continuer à suivre de près ce dossier très important¹⁶⁸.

Des substances dans le viseur

Comme sur le dossier des pesticides, nous gardons un œil attentif sur certaines substances particulièrement problématiques de par leur nature, leur usage et/ou leur dangerosité. Ce fut le cas pour certaines d'entre elles cette année encore.

TiO2 et nanomatériaux

Nous savons que cette question des nanos va être de plus en plus prégnante avec le temps c'est pourquoi nous gardons un œil attentif à toute évolution les concernant. Nous avons d'ailleurs en aout fait un point sur la révision de la **définition des nanomatériaux** qui est en cours et que nous suivrons dans les prochains mois¹⁶⁹.

164 <https://www.generations-futures.fr/actualites/strategie-perturbateurs-endocriniens-2/>

165 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/information-consommateurs-perturbateurs-endocriniens/>

166 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/anses-strategie-perturbateurs-endocriniens/>

167 <https://www.generations-futures.fr/actualites/perturbateurs-endocriniens-information/>

168 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/loi-sites-sols-pollues/>

169 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/revision-definition-nanomateriaux/>

De même, grâce à nos partenaires Avicenn nous pouvons suivre de près ce sujet. Nous avons d'ailleurs suivi le dossier que cette veille citoyenne avait pris en main concernant la présence de **nanoparticules de titane présentes dans des rideaux** vendus par le géant **Ikéa** qui après seulement quelques mois de ventes a décidé de retirer du marché ces soi-disant rideaux « purificateurs d'air »¹⁷⁰.

Nous avons également contribué à la rédaction d'un dossier sur le nano dans un nouveau magazine nommé **Kali**. Ce qui nous a permis de prendre part à un JT de France 3 par la voix de notre responsable scientifique et règlementaire le 24 décembre.



Kali

22/12



France 3 Jt 12/13

24/12



Bisphénol B

Il est désormais admis que la plupart des bisphénols (des substances chimiques plastifiantes) sont des PE. Cela s'est d'ailleurs confirmé en mars pour le Bisphénol B171. Le BPB est utilisé comme substitut aux BPA et BPS, notamment aux Etats-Unis sous forme d'additif dans des revêtements et des polymères qui entrent en contact avec les aliments. L'Anses souligne néanmoins que bien qu'il ne soit pas enregistré dans le règlement Reach pour être fabriqué ou utilisé en Europe, on retrouve du BPB

¹⁷⁰ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/ikea-rideaux-nanoparticules-titane/>

¹⁷¹ <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/bisphenol-b-perturbateur-endocrinien/>

dans des échantillons biologiques de population européenne et dans certains milieux naturels en Chine.

L'Anses propose donc d'identifier le BPB comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) pour son caractère de **PE** dans le règlement Reach. Générations Futures soutient cette demande. Le dossier d'identification soumis par l'Anses a été mis en consultation publique sur le site de l'ECHA jusqu'au 23 avril. Pour le moment nous n'avons pas eu de retour sur cette consultation et ses conséquences.

Encre de tatouage et maquillage permanent

La Commission européenne a adopté une large restriction concernant plus de 4000 substances chimiques dangereuses contenues dans les encres de tatouage et le maquillage permanent. La restriction s'appliquera dans l'UE dès le 4 janvier 2022. Selon l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), au moins 12% des européens sont tatoués et en France, selon un sondage Ifop de 2018, 18% des Français de plus de 18 ans portent un tatouage. **Nous avons écrit un courrier au mois d'avril** aux ministres de la Santé et de l'Economie afin de savoir de quelle manière les services de l'Etat, en coordination avec les professionnels du tatouage, les fabricants et les distributeurs envisagent la mise en application de cette large restriction et son suivi. Après une relance nos questions sont restées sans réponses, mais nous suivront de près la mise en application de la plus vaste restriction de substances chimiques jamais adoptée.

PFAS

Les perfluorés ou polyfluorés (dits PFAS) sont **des substances chimiques** présentes dans de nombreux objets du quotidien. Leur fonction ? Rendre les ustensiles de cuisine **antiadhésifs**, les emballages alimentaires **imperméables** ou encore les tissus **antitaches**.

Le problème majeur des PFAS - nommés également "polluants éternels" - est **leur quasi impossible disparition** qui entraîne leur **accumulation** dans notre environnement et la **contamination** massive de nos eaux, de nos sols ainsi que de notre sang !

Les effets de ces substances sur la santé sont **de plus en plus documentés**. Une substance de la très grande famille des PFAS – le PFOA – a été classée en 2017 par le CIRC comme **cancérogène possible** pour l'Homme. De plus, des augmentations du cancer **des testicules** et **du rein**, des maladies **du foie**, de **la thyroïde** ou encore des perturbations **du système reproductif** ont été observées par des scientifiques.

Les PFAS sont donc persistants dans l'environnement, **voyagent** même puisqu'ils s'accumulent jusque dans **les tissus et les organes des ours polaires** de l'Arctique, et sont potentiellement dangereux pour la santé des populations.



Générations Futures a publié, en partenariat avec huit ONG européennes, un rapport, fruit d'une **enquête¹⁷²** sur la **présence** de substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) dans **des emballages alimentaires jetables et de la vaisselle en papier, carton et fibres végétales moulées**, disponibles et vendus dans six pays européens : la République Tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Nos ONG ont souhaité avoir **un aperçu de l'utilisation des PFAS dans des emballages alimentaires et de la vaisselle vendus en Europe** et ont ainsi collecté **99 échantillons** d'emballages alimentaires et de vaisselle jetables achetés dans les six pays européens cités plus haut, entre mai et décembre 2020.

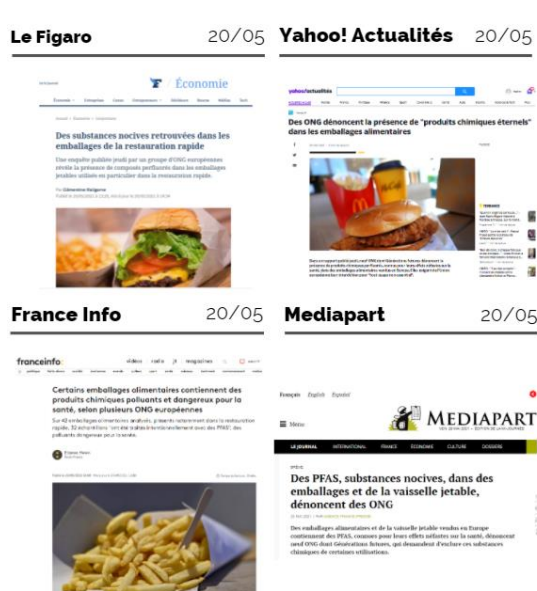
Après un test préliminaire, ce sont finalement **42 échantillons** qui ont été testés afin de confirmer ou non la présence de PFAS pouvant être introduits de manière volontaire ou retrouvés sous forme de traces dans des emballages recyclés par exemple. Parmi l'ensemble des échantillons, **15 provenaient de France**, dont **6** analysés en détails.

Bilan des "courses" ? Le traitement intentionnel par les PFAS a été confirmé comme probable dans 32 des 42 échantillons envoyés au laboratoire pour analyse. Dans l'ensemble, les conclusions de notre rapport montrent que l'utilisation et la contamination par les PFAS sont très répandues dans ces emballages alimentaires et cette vaisselle jetables.

Pour le lancement de ce rapport nous avons organisé une **conférence de presse** et les **retombées presse** ont été très nombreuses.

Par ailleurs, la Stratégie durable sur les produits chimiques prévoit d'agir sur les PFAS d'ici à 2024 en interdisant tous les PFAS dans les mousses traitées pour lutter contre les incendies et les autres utilisations qui ne seront pas jugées comme étant essentielles ; en adoptant une approche commune sur les PFAS pour toutes les législations et par l'introduction de limites réglementaires dans la législation sur les contaminants alimentaires ; enfin, en soutenant financièrement la recherche pour développer des techniques d'assainissement et de décontamination. Générations Futures suivra avec la plus grande attention ces évolutions.

¹⁷² <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-rapport/>



Au vu de ces résultats, nos organisations ont immédiatement réagi en écrivant aux industriels concernés pour leur demander de retirer de leurs emballages alimentaires ces substances dangereuses. De son côté, notre association a lancé deux campagnes d'interpellation l'une en direction des industriels¹⁷³ l'autre en direction des parlementaires¹⁷⁴ dans le cadre de discussion sur la loi Climat. En effet, à la suite de la publication de notre enquête « Emballages jetables : usage unique, pollution éternelle » des sénateurs ont découvert ce dossier et ont souhaité s'en emparer dans le cadre du Projet de loi de Lutte contre le dérèglement climatique. Ils ont donc décidé de déposer des amendements pour demander l'interdiction de ces substances chimiques dangereuses. Les amendements n'ont pas été adoptés, mais ces premières discussions avec des élus a ouvert la voie à des discussions à venir.

Concernant l'interpellation des industriels, celle n'est pas resté sans effet ! Après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête, certaines enseignes françaises nous ont fourni les précisions suivantes :

Domnio's pizza France, dont nous n'avons pas fait analyser d'emballages en France, nous a précisé avoir choisi « de faire confiance à des fournisseurs de qualité pour produire les contenants de nos produits. Des organismes et laboratoires indépendants réalisent très régulièrement des tests et analyses sur les matériaux de nos emballages qui démontrent l'absence de substances fluorées dans les matières en contact avec la nourriture. Aussi, l'ensemble des attestations obtenues récemment démontrent la conformité de nos emballages grâce à l'utilisation de papiers kraft 100 % fibres vierges pour le contact direct avec nos pizzas. »

McDonald's France, dont nous n'avons pas fait analyser d'emballages en France, nous a indiqué que McDonald's, à l'échelle internationale, s'est engagé à supprimer tous les composés fluorés au sein de ses emballages de service à horizon 2025. Au niveau français, ils nous ont confirmé que « nous n'avons d'ores et déjà plus aucun composé dit nocif (PFAs, PFOAs et PFOs) au sein de nos emballages » .

173 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/pfas/>

174 <https://shaketonpolitique.org/interpellations/pfas-senat/>

Biocoop, dont nous avons fait analyser un sac de course en papier kraft recyclé, nous a informé que les sacs krafts référencés par Biocoop et vendus en magasins sont tous non traités chimiquement et ne subissent pas d'enduction. Ils sont composés soit uniquement de fibres végétales vierges soit d'un mélange de fibres vierges et de fibres recyclées pour limiter les impacts environnementaux. Biocoop est la seule enseigne française, dont des emballages ont été analysés dans le cadre de l'étude européenne, qui a répondu à nos sollicitations et qui nous a fait part de son intention d'assurer un très haut niveau de sécurité de ses produits tant d'un point de vue qualité/santé, qu'au niveau environnemental. Nous échangeons régulièrement avec l'enseigne qui a immédiatement instruit et approfondit le sujet.



Le jour de la parution de notre enquête, nous avons également rendu publique une **vidéo pédagogique**¹⁷⁵ pour aider les internautes dans la compréhension de ce sujet complexe. Elle a déjà été visionnée plus de 3200 fois.

Après la publication de ce travail nous avons été contactés par **Euromaterials** qui est « un cluster au service des industries de transformation des matériaux ». Nous avons participé à leur demande à un webinaire organisé par ces derniers sur le sujet.



En amont de la sortie de ce rapport, nous avons pris le temps de sensibiliser notre communauté à ce **nouveau sujet** en publiant régulièrement des **articles de fond** : sur les effets sur la santé des additifs du

¹⁷⁵ https://www.youtube.com/watch?v=p0lt_pxxh00&t=10s

plastique¹⁷⁶, sur la substitution des PFAS¹⁷⁷, sur les produits contenant des PFAS¹⁷⁸, sur les effets sanitaires de cette substance pendant la grossesse¹⁷⁹, sur le phénomène de migration de ces substances dans l'alimentation¹⁸⁰ ou encore sur la manière dont certains géants de la chimie ont caché les dangers des PFAS¹⁸¹.

Toujours sur ce dossier, nous avons salué et relayé l'action juridique menée par deux de nos partenaires, les ONG ClientEarth et CHEM Trust comparaîtront devant la Cour de justice de l'Union européenne le 14 septembre pour affronter le géant de la chimie Chemours. ClientEarth et CHEM Trust se sont jointes à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et au gouvernement des Pays-Bas dans cette affaire pour défendre l'inscription de ces produits chimiques sur la liste des substances extrêmement préoccupantes¹⁸².

Perturbateurs endocriniens

La question des PE est au cœur de nos préoccupations. Nous tâchons d'informer au mieux les citoyens sur ce sujet, notamment au travers de documents d'information.



En 2020, nous avons réalisé une première version d'une brochure sur les PE que nous avons souhaité mettre à jour en 2021. Vous trouverez dans cette **nouvelle brochure**¹⁸³ de Générations Futures sur les PE) des informations complètes et détaillées sur ces substances chimiques dangereuses qui sont omniprésentes dans notre quotidien. Les PE se sont invités dans nos assiettes, textiles, médicaments, cosmétiques, produits ménagers, meubles, emballages, ustensiles de cuisine, ou encore dans les jouets pour enfants. L'exposition de la population est généralisée.

Il est possible de compléter cette brochure avec d'autres documents réalisés par certains de nos partenaires comme **l'application** de la bulle des 1000 jours coréalisée par l'Association santé environnement France (ASEF)¹⁸⁴.

176 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/les-additifs-du-plastique-une-menace-pour-la-sante-humaine-et-pour-lenvironnement/>

177 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/substitution-des-pfas-et-application-du-concept-dutilisation-essentielle/>

178 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/dans-quels-produits-du-quotidien-retrouvent-on-les-pfas/>

179 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/exposition-pfas-fausse-couche/>

180 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/exposition-enfants-substances-matériaux-aliments/>

181 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/geants-chimie-perfluores/>

182 <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-genx-justice/>

183 https://desintox.generations-futures.fr/wp-content/uploads/sites/24/2021/08/brochure-pe-maj0821_compressed.pdf

184 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/application-protéger-perturbateurs-endocriniens/>

Veille scientifique

Comme pour les pesticides, nous faisons une veille scientifique qui touche aux thèmes des polluants chimiques et sommes à l'affût des publications.

Covid

Le SRAS-CoV-2, virus qui provoque la maladie COVID-19, a infecté des millions de personnes dans le monde et en a tué des centaines de milliers. La pandémie a galvanisé les communautés scientifiques mondiales, entraînant plus de 21 000 publications scientifiques au cours des six premiers mois de 2020 seulement.

Une des conclusions importantes tirées de ces études est que la gravité de la COVID-19 dépend de l'état de santé préexistant du patient, qui compromet la capacité de l'organisme à lutter contre la maladie. **Les données relatives aux décès dus à la COVID-19 révèlent que l'exposition aux PE** a un effet direct sur la santé et compromet également la capacité de populations entières à réagir à une pandémie¹⁸⁵. En outre, notre association – comme d'autres ONG internationales – s'interroge sur l'utilisation de **produits biocides** dans les **masques** utilisés pour lutter contre la COVID¹⁸⁶.

Produits chimiques en général

Dans le but d'être entendues en dehors de la communauté scientifique et de motiver l'action que cette **crise reproductive et environnementale** exige, les découvertes du Dr Swan ont donné lieu à la rédaction du livre « *Count Down : How our modern world is threatening sperm counts, altering male and female reproductive development, and imperiling the future of the human race* » (que l'on pourrait traduire par « Compte à rebours : Comment notre monde moderne menace la qualité du sperme, altère le développement reproductif des hommes et des femmes et met en péril l'avenir de la race humaine »). Dans un webinaire organisé par *The collaborative on health and the environment* et auquel Générations Futures a pu participer, le Dr Swan partage les principales causes liées à cette diminution de la santé reproductive observée¹⁸⁷.

On parle souvent de **l'effet cocktail** sans prendre le temps de bien le définir. Nous proposons dans le cadre d'un article sur ce sujet quelques pistes de réflexion¹⁸⁸.

Dans le cadre du programme français de biosurveillance humaine, l'étude de santé publique **Esteban** vise à mesurer notre exposition à certaines substances de l'environnement pouvant avoir des conséquences néfastes sur la santé. Cette étude a décrit les niveaux de biomarqueurs de diverses substances chimiques chez les adultes (18-74 ans) et les enfants (6-17 ans). Ses résultats reflètent donc l'imprégnation de la population française à un large éventail de contaminants représentant une menace pour la santé humaine et pourtant présents dans de nombreux produits du quotidien, y compris les emballages alimentaires. Générations Futures vous propose de découvrir plus en détail les résultats de cette cohorte¹⁸⁹¹⁹⁰.

La prévalence de **l'obésité** et des comorbidités connexes a atteint, au cours des quatre dernières décennies, des proportions épidémiques dans de nombreuses populations (y compris dans les pays à faibles ou moyens revenus), devenant ainsi l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde. Pour illustrer la situation de manière chiffrée, près de 39 % de la population mondiale est en

185 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/les-perturbateurs-endocriniens-aggravent-limpact-de-la-covid-19/>

186 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/reglementation-articles-traites/>

187 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/sante-reproductive-peril/>

188 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/effet-cocktail/>

189 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/resultats-esteban/>

190 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/resultats-esteban-metaux/>

surpoids (IMC > 25) et le taux mondial d'obésité a triplé depuis 1975. A titre d'exemple un pays comme les Etats-Unis compte près de 34% d'adultes obèses. (IMC > 30). En Europe, l'obésité est en augmentation dans presque tous les pays y compris en France, où l'INSERM estimait en 2019 que 17% des adultes souffraient d'obésité. Les facteurs environnementaux ne sont pas étrangers à ces situations¹⁹¹.

Pour la première fois en France, des chercheurs de l'INRAE, en collaboration avec le Syndicat national des entreprises de traitement de l'eau (Synteau), ont évalué les impacts potentiels d'une centaine de **micropolluants** sur la santé humaine et les milieux aquatiques rejetés par les stations d'épuration françaises¹⁹².

En juillet dernier, le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé les nouvelles estimations de l'impact des produits chimiques sur la santé publique mondiale lors du Forum de Berlin sur les produits chimiques et la durabilité. Selon les nouvelles estimations, en 2019, **2 millions de personnes ont perdu la vie en raison de l'exposition à des produits chimiques**. Ce chiffre est en constante augmentation par rapport aux années précédentes (1,6 million de vies perdues en 2016 et 1,3 millions en 2012)¹⁹³.

191 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/obesite-facteurs-genetiques-et-environnementaux/>

192 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/dangers-micropolluants/>

193 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/oms-impact-produits-chimiques-sante/>

Tribunes et actions collectives sur des sujets transversaux

Pour être efficaces et performants nous essayons de ne pas nous disperser dans de multiples combats, mais il est des sujets transversaux qui nous dépassent et nous obligent notamment lorsqu'il est question du climat ou de santé environnementale. Nous n'hésitons pas alors à soutenir les actions communes sur ces sujets.

La présidence Française de l'UE (PFUE) et les présidentielles 2022

PFUE

En perspective de la PFUE et des prochaines échéances électorales, notre association a accueilli début novembre une volontaire en Service civique pour nous permettre d'augmenter notre efficacité sur ces aspects de plaidoyer. Premières missions : **repérer les cibles et rédiger un document de position**¹⁹⁴ sur nos attentes en matière de politique européenne concernant le sujet des substances chimiques **soutenu par 16 autres ONG**¹⁹⁵. Nous avons publié ce document en novembre et en avons également réalisé un **dédié aux pesticides en partenariat avec nos collègues de PAN Europe**¹⁹⁶.



Euractiv

30/11



Quelle est la véritable ampleur de la pollution aux abords des parcelles agricoles ? Pour le savoir, l'ONG **Générations futures** veut mesurer l'exposition aux pesticides des riverains de zones cultivées. Ce jeudi 25 octobre, l'association demande une nouvelle fois de renforcer les distances minimales entre les zones d'épandage de produits phytosanitaires et les habitations.



Contexte

30/11



Les six mois de la présidence française de l'Union européenne, de janvier à juin 2022, doivent permettre d'élaborer une politique « innovante et ambitieuse » en la matière « sans se contenter de vagues communications », demande l'ONG dans une note de position dévoilée le 29 novembre 2021, et soutenue par une quinzaine d'associations.

Nous avons écrit à tous les décideurs (représentants permanents de la France à l'UE ou encore les conseillers en charges de la PFUE ainsi que les eurodéputés) et avons obtenu des **rendez-vous**

¹⁹⁴ <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/11/position-paper-gf-pfue-produits-chimiques.pdf>

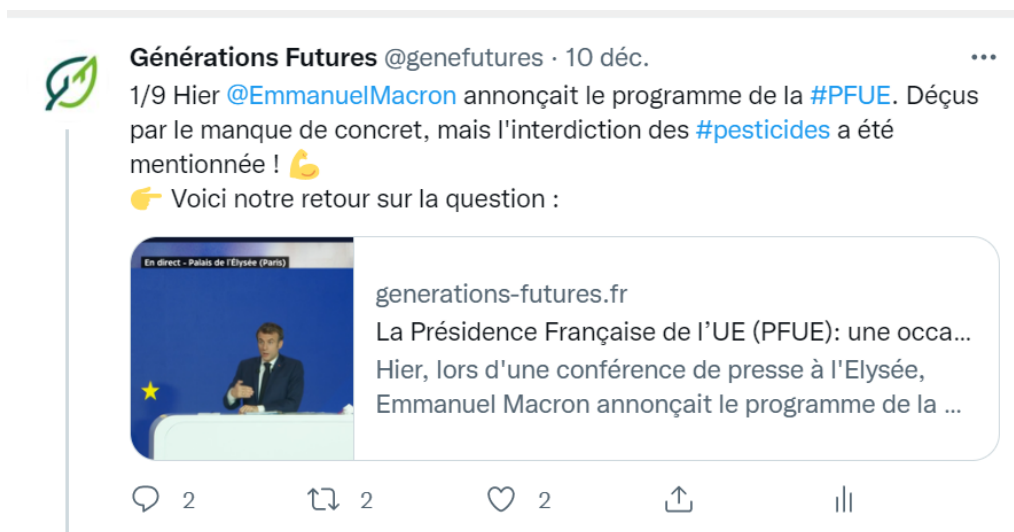
¹⁹⁵ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfue-demandes/>

¹⁹⁶ <https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2021/11/position-paper-pan-europe-vf.pdf>

notamment avec des représentants du ministère de l'Ecologie ou encore un conseil de Clément Beaune, Secrétaire d'État chargé des affaires européennes et donc de la PFUE.

Nous avons également lancé une **interpellation des décideurs** sur ce dossier via notre outil Shake ton politique¹⁹⁷ qui a recueilli plus de 3700 participations.

Jusqu'à la date de la conférence de presse d'annonce de la feuille de route de la PFUE nous avons maintenu la pression. Nous avons suivi ensuite cette dernière et réagi aux déclarations du Président Macron. Bien sûr le compte n'y est pas sur l'ensemble de nos sujets¹⁹⁸, mais nous avons préservé – au moins dans le discours – l'interdiction des pesticides reprise lors de ce discours.



Nous avons appris en toute fin d'année que la Président du Groupe Santé Environnement (GSE), instance officielle dont nous sommes membres, Mme la Députée LREM E. Toutut-Picard a fait part d'une **note à l'attention de l'exécutif sur les leviers à activer en matière de santé environnementale** lors de la PFUE. Nous avons salué¹⁹⁹ le fait que cette dernière reprenne certaines de nos demandes même si cette note arrivait un peu tard, la feuille de route ayant déjà été présentée début décembre...

Présidentielles

Les mois d'automne ont également été consacré à préparer les échéances électorales de 2022, présidentielles et législatives. Nous sommes **membres de divers groupes de travail sur le sujet**. En parallèle, grâce à la présence d'une volontaire en service civique nous déployons tout une **stratégie d'actions propres à GF** qui nous permettra notamment de faire proposer un **document de mesures** à mettre en œuvre pour un quinquennat réussi et des **vidéos de vérification des faits**²⁰⁰.



¹⁹⁷ <https://shaketonpolitique.org/interpellations/pfue/>

¹⁹⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfue-conference-presse-macron/>

¹⁹⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfue-toutut-picard/>

²⁰⁰ <https://www.generations-futures.fr/actualites/alerte-mytho-presidentielles/>

Climat énergie

Grâce à un collectif d'ONG, la justice a reconnu que l'État a commis une « faute » en ne respectant pas ses objectifs climatiques. C'est pourquoi le 8 février plus de 100 organisations, dont Générations Futures, de tout horizon ont interpellé au sein d'une **lettre ouverte le chef de l'Etat** et les parlementaires pour revoir à la hausse l'ambition du projet de loi climat²⁰¹. De la même manière et en cohérence avec cette précédente action, notre association s'est associée aux 400 ONG internationales pour demander à l'Union européenne et les États membres de **quitter le Traité sur la charte de l'énergie d'ici à la COP26**. Ce traité, qui protège les pollueurs, ralentit, renchérit et/ou bloque la transition énergétique, est l'objet d'un processus de modernisation qui ne peut aboutir : l'unanimité est requise et plusieurs États qui en font partie ont déjà fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas le modifier en profondeur²⁰².

Santé environnementale

La santé environnementale fait partie des sujets transversaux sur lesquels nous sommes actifs depuis des années. Nous essayons avec un collectif d'associations (le CISE) de faire revenir au cœur des débats cette question et pour ce faire nous multiplions les actions et les communications. Ainsi, début février nous avons interpellé le Président Macron pour qu'il mette la **santé environnementale au cœur du système de santé**²⁰³. Début mars, 32 associations, dont Générations Futures, ont cette fois écrit²⁰⁴ au Président de la République pour lui demander la tenue d'une **Conférence nationale annuelle de santé environnementale** telle que proposée par la mission parlementaire d'enquête sur la santé environnementale²⁰⁵. Nous nous sommes également fait le relais de **pathologies oubliées** liées à la dégradation de notre environnement et avons cosigné une **tribune** parue dans le quotidien Libération sur le sujet²⁰⁶.

Traité de libre-échange

Les traités de libre-échange entraînent inmanquablement un affaiblissement des normes sanitaires et environnementales. Depuis les discussions sur le TAFTA notre association ne manque pas une occasion de s'associer au collectif d'ONG pour dénoncer ces traités néfastes pour notre santé et notre environnement. Ainsi, mi-mars nous avons rejoint les 450 de la société civile des deux côtés de l'Atlantique, dont une cinquantaine en France, une **déclaration commune, pour une coalition transatlantique contre l'accord de libéralisation du commerce UE-Mercosur**. Alors que la Commission européenne se démène pour sauver ce projet d'accord, avec le consentement et la participation active de nombreux États membres de l'UE, cette coalition vise à renforcer la mobilisation citoyenne contre ce projet d'accord en regroupant sur un même site internet (StopEUMercosur.org) les ressources disponibles, les pétitions et initiatives en cours²⁰⁷.

201 <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-ouverte-macron-climat/>

202 <https://www.generations-futures.fr/actualites/traite-energie/>

203 <https://www.generations-futures.fr/actualites/sante-environnementale-covid/>

204 http://desintox.generations-futures.fr/wp-content/uploads/sites/24/2021/03/2021_03_03-la-lettre-au-president.pdf

205 <https://desintox.generations-futures.fr/actualites/sante-environnementale-absente-quinquennat/>

206 https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/ne-plus-etre-malade-a-cause-de-lenvironnement-20210407_6BMCV5XJONE6FANUS6IVW2UCPY/

207 <https://www.generations-futures.fr/actualites/coalition-stop-ue-mercotur>

Loi « lanceurs d’alerte »

La Maison des Lanceurs d’Alerte se mobilise aux côtés de 35 autres organisations pour améliorer la protection des lanceurs d’alerte et la prise en compte de leurs alertes en France. En 2019, le Parlement européen a adopté une directive qui doit être transposée en droit français avant le 17 décembre 2021. **Cette directive est une occasion exceptionnelle de faire de la France une référence internationale en matière de soutien aux lanceurs d’alerte.** Générations Futures a rejoint la coalition cet été et participera aux actions envisagées dans les mois à venir.



Nous sommes rapidement impliqués dans ce dossier. Nous avons œuvré pour trouver des relais d’opinion pour soutenir une loi ambitieuse²⁰⁸. Surtout, au moment où la loi allait être discutée au parlement et d’abord à l’Assemblée nationale, nous avons **mis à disposition notre outil Shake ton politique**²⁰⁹. L’interpellation des élus a été un succès en termes de participation et d’interpellation des députés²¹⁰ puisque plus de 21000 messages (tweets ou email) ont été envoyés.

Résultats au 17 novembre : la proposition de loi de Sylvain Waserman a été adoptée à l’unanimité en première lecture à l’Assemblée Nationale. Une première victoire mais la bataille parlementaire continue pour faire avancer nos propositions d’amendements. Prochaine étape : le Sénat en janvier 2022 !

²⁰⁸ <https://www.generations-futures.fr/actualites/personnalites-soutien-lanceurs-alerte/>

²⁰⁹ <https://www.generations-futures.fr/actualites/lanceurs-alerte-loi/>

²¹⁰ <https://shaketonpolitique.org/interpellations/loi-alerte/>

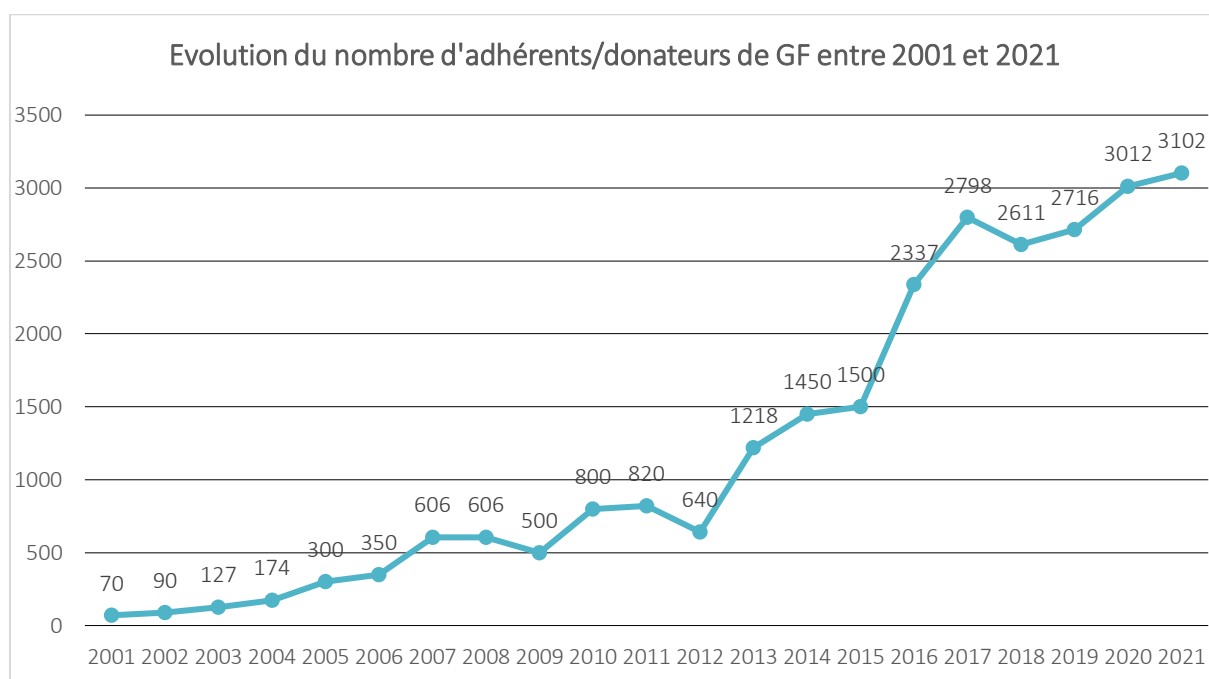
Le bilan de l'activité interne à Générations Futures

Statistiques générales

Cette partie du rapport permet de faire un point sur les différents éléments chiffrés liés à l'activité de l'association. Vous pourrez voir que de ce point de vue l'association se porte bien.

Adhérents — donateurs

La période est difficile mais malgré les difficultés nous avons pu augmenter notre nombre d'adhérents donateur en 2021 !



Web, réseaux sociaux et print

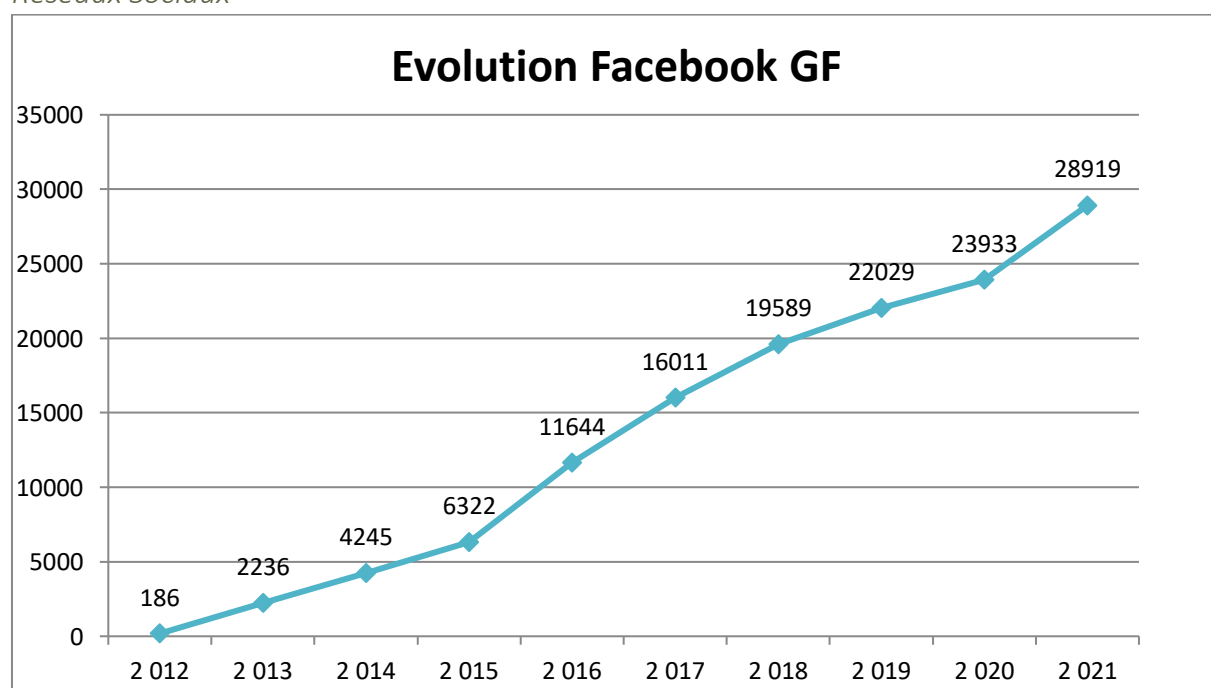
Newsletter

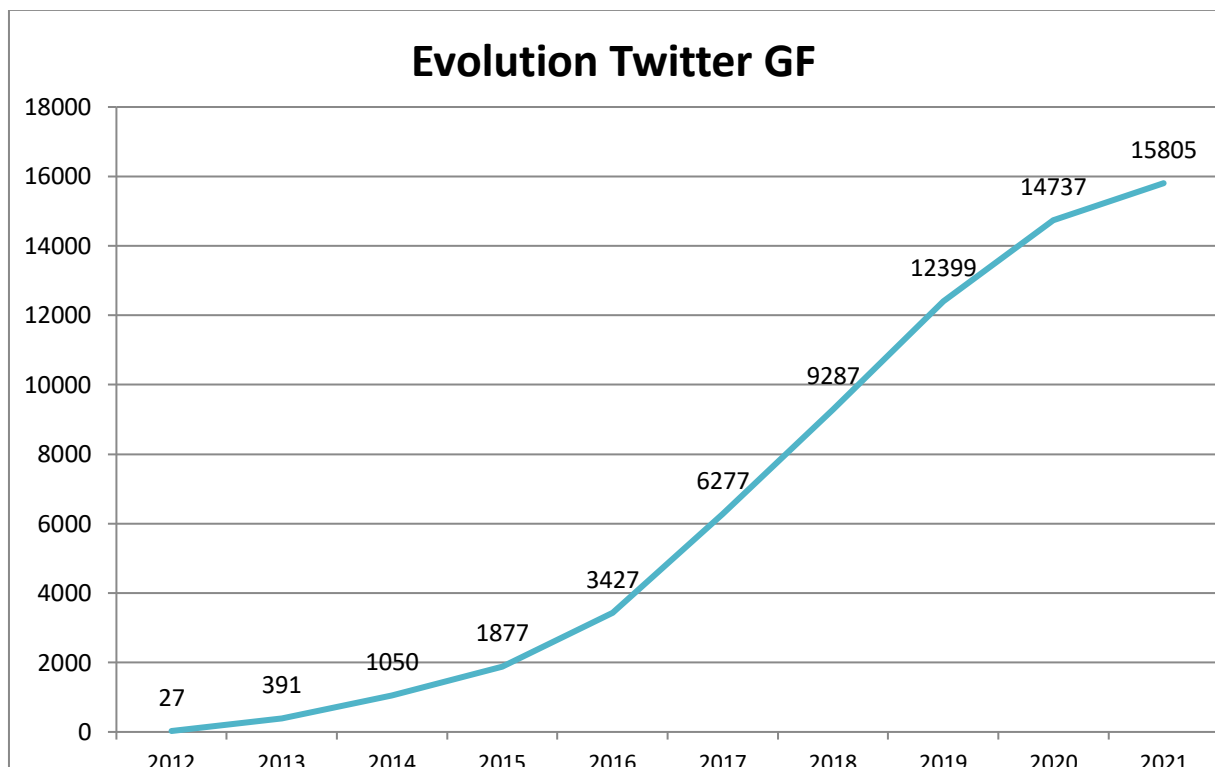
En 2021, il y a eu un léger fléchissement de notre nombre d'inscrits mais il faut noter qu'il y avait eu un grand nombre d'inscrits en plus en 2020. Il faut noter également que sur cette liste nous ne recensons que les personnes qui s'inscrivent via notre formulaire de newsletter en ligne.

En 2021 nous avons adressé 121 newsletters à 2 605 639 destinataires pour un taux d'ouverture de 18,63% et un taux de clics de 2,59%.



Réseaux Sociaux





Pour l'anecdote, nous avons le plaisir d'avoir sur Twitter cette année de nouveaux abonnés ayant soit de nombreux followers et/ou un profil présentant un vif intérêt pour nos sujets, à l'exemple de :

Meilleur abonné suivi par 137 k personnes

Économistes Atterrés

@atterres VOUS SUITE

La dette publique, précis d'économie citoyenne - notre dernier ouvrage paru en janvier 2021 aux [@EditionsduSeuil](https://t.co/h5UmNVW1mZ) : <https://t.co/h5UmNVW1mZ>

Meilleur abonné suivi par 240 k personnes

Laurent Baheux Photo

@laurentbaheux VOUS SUITE

Photographe du vivant libre & sauvage Engagé pour la cause animale Sony [#alphapro](#) ambassadeur [#photo](#) [#livres](#) [#expo](#) Suivre mon Instagram [@laurentbaheux](#)

Meilleur abonné suivi par 64,4 k personnes

Sandrine Rousseau

@sandrousseau VOUS SUITE

Femme politique écoféministe Présidente du conseil politique de [@yjadot](#) Économiste [@univ_lille](#) [#Jadot2022](#) [#2022lecoologie](#)

[Afficher le profil](#)

Meilleur abonné suivi par 640 k personnes

LocalScale

@localscaleorg VOUS SUITE

The orchestration and acceleration platform for impact-positive initiatives.

[Afficher le profil](#)

Meilleur abonné suivi par 663 k personnes

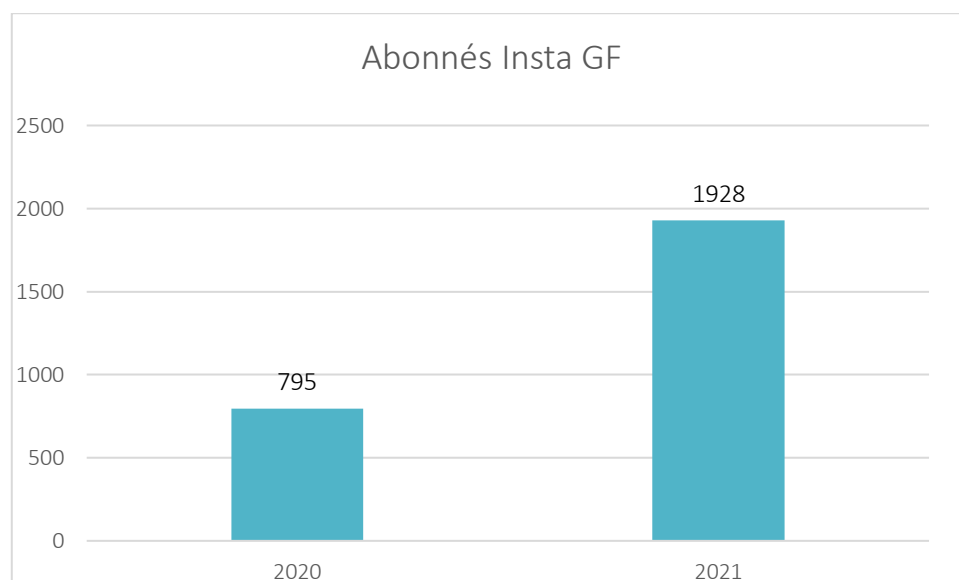
Hugo Clément

@hugoclement VOUS SUITE

[#SurLeFront](#) Contact pro : contacthugoclement@winterprod.com

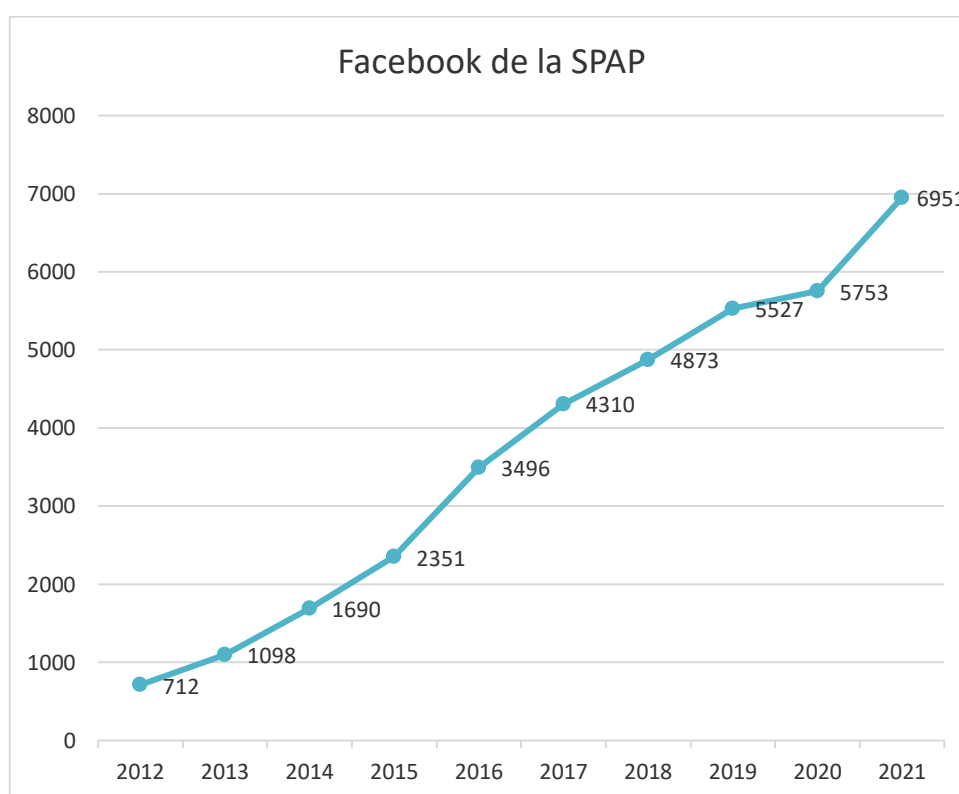
[Afficher le profil](#)

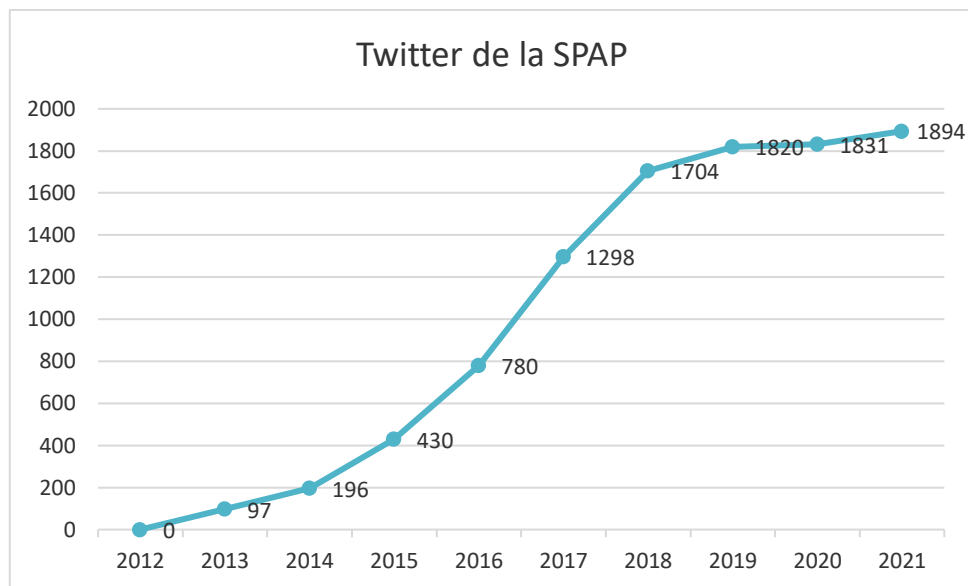
De même, nous avons décidé de faire vivre notre compte Instagram cette année (ce que nous n'avions pas fait par le passé – nous étions donc à une dizaine d'abonnés). Fin 202, nous comptons près de 800 abonnés, en 2021 nous avons plus que doublé ce nombre !



Enfin nous avons également un compte LinkedIn que nous alimentons de temps à autre et qui nous a surtout été utile en phase de recrutement. Nous comptons en cette fin 2021, 998 abonnés.

Les comptes SPAP augmentent également malgré la situation sanitaire qui entrave le bon déroulement des actions de terrain.

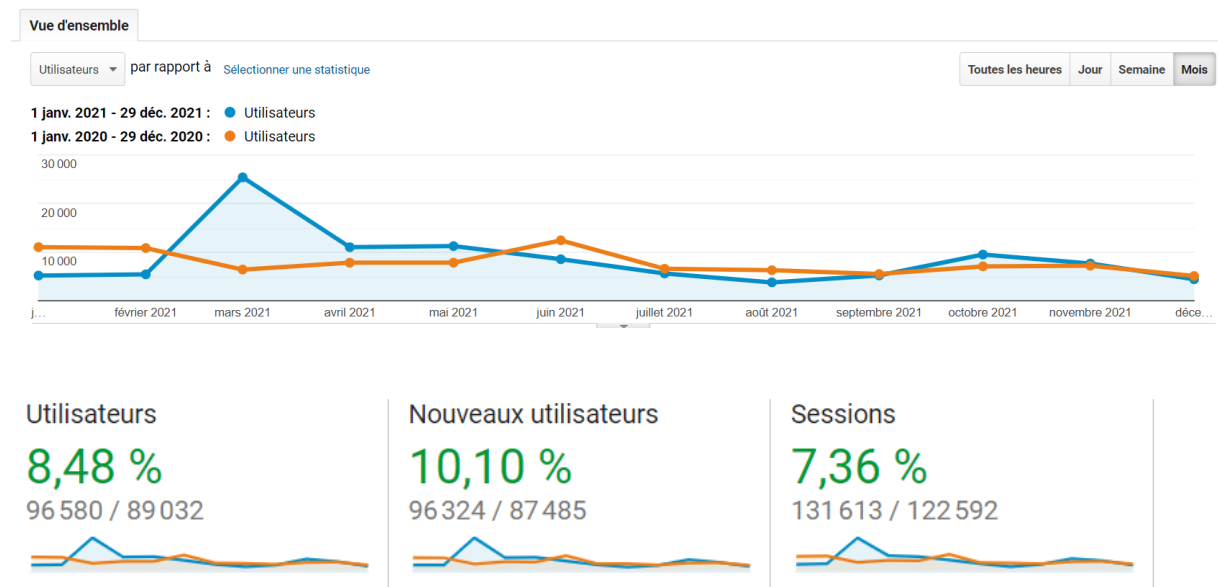




Sites internet

Nous avons plusieurs sites internet disponibles : le site de Générations Futures, les sous-sites des relais locaux et de la campagne Désintox, notre site victimes-pesticides.fr, ainsi que notre outil shaketonpolitique.fr ou encore le site de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

Statistiques : generations-futures.fr (2020 vs 2021)



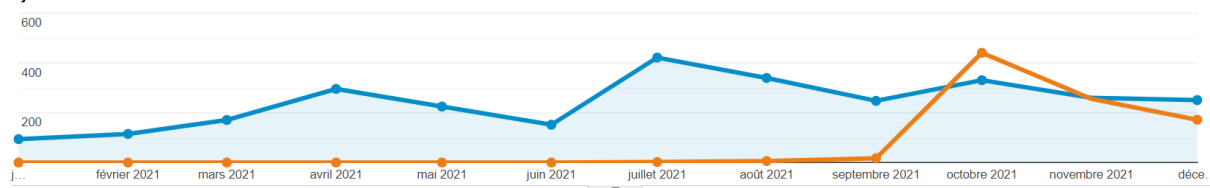
Les pages les plus vues en 2021 (la première étant la homepage)

Page		Pages vues	% Pages vues
1. /		28 069	12,44 %
2. /actualites/carte-pesticides-2019/		11 724	5,20 %
3. /cartes/carte-achats-pesticides-2019/		8 938	3,96 %
4. /actualites/glyphosate-petition/		8 873	3,93 %
5. /publications/ogm-ogm-caches/		8 006	3,55 %
6. /cartes/carte-achats-pesticides-2019/widget/		6 844	3,03 %
7. /cartes/carte-achats-pesticides-2019		6 150	2,73 %
8. /actualites/		5 789	2,57 %
9. /publications/pesticides-qui-sont-les-plus-gros-consommateurs-en-europe/		4 602	2,04 %
10. /qui-sommes-nous/		4 423	1,96 %

Statistiques : desintox

1 janv. 2021 - 29 déc. 2021 : Utilisateurs

1 janv. 2020 - 29 déc. 2020 : Utilisateurs



Utilisateurs

231,19 %

2 782 / 840



Nouveaux utilisateurs

228,69 %

2 761 / 840



Sessions

147,81 %

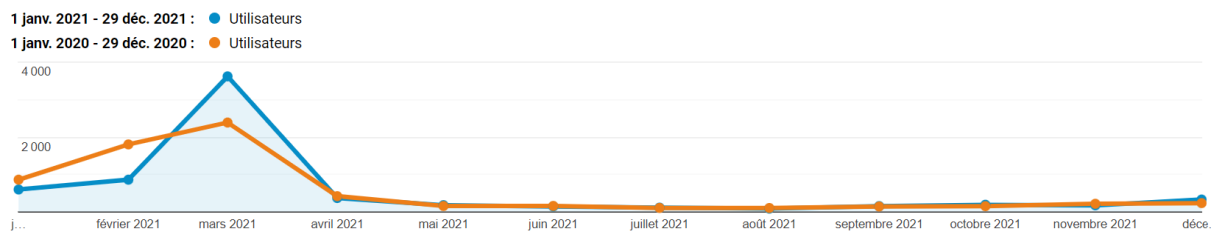
3 618 / 1 460



Les pages les plus vues (la première étant la homepage)

Page		Pages vues	% Pages vues
1. /		1 006	15,43 %
2. /actualites/boues-rouges/		557	8,55 %
3. /actualites/resultats-esteban-metaux/		335	5,14 %
4. /actualites/		277	4,25 %
5. /a-propos/		196	3,01 %
6. /actualites/implantation-usine-laine-de-roche/		159	2,44 %
7. /actualites/resultats-esteban-metaux		98	1,50 %
8. /actualites/publication-strategie-durable-produits-chimiques/		97	1,49 %
9. /actualites/dans-quels-produits-du-quotidien-retrouvent-on-les-pfas/		96	1,47 %
10. /actualites/page/2/		94	1,44 %

Statistiques : SPAP



Utilisateurs

2,68 %

6 483 / 6 314



Nouveaux utilisateurs

2,63 %

6 403 / 6 239



Sessions

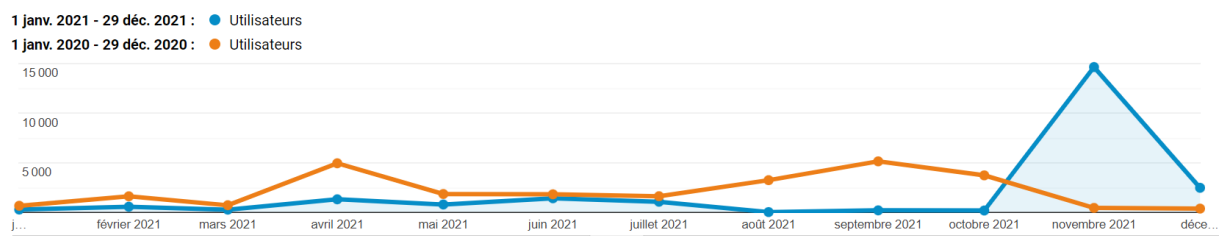
-2,30 %

9 565 / 9 790



Page		Pages vues	% Pages vues
1. /		7 515	27,64 %
2. /evenements/		1 688	6,21 %
3. /defi-en-ligne/		1 570	5,77 %
4. /concours/		1 418	5,21 %
5. /decouvrir-levenement/		1 337	4,92 %
6. /organiser-un-evenement/outils/		1 292	4,75 %
7. /archives/		1 280	4,71 %
8. /organiser-un-evenement/organisateurs/		691	2,54 %
9. /partenaires/		620	2,28 %
10. /organiser-un-evenement/comment-faire/		482	1,77 %

Statistiques : Shake

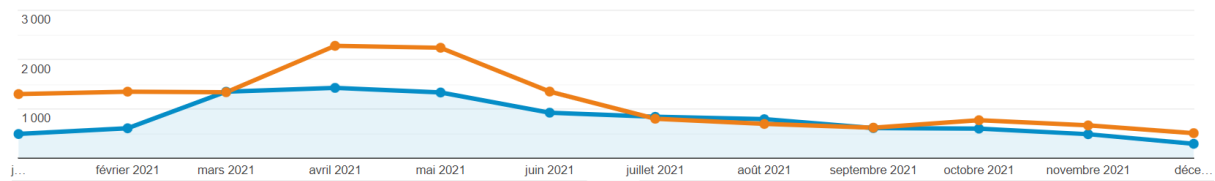


Page		Pages vues	% Pages vues
1. /interpellations/loi-alerte/		20 295	46,46 %
2. /consultations/psn-pac/		4 140	9,48 %
3. /interpellations/pfue/		2 009	4,60 %
4. /		1 679	3,84 %
5. /consultations/arrete-abeille/		1 521	3,48 %
6. /interpellations/pfas-senat/		1 226	2,81 %
7. /interpellations/scopaff-pesticides-pe-thyroide		1 211	2,77 %
8. /consultations/psn-pac/?widget=		1 067	2,44 %
9. /interpellations/pfas/		1 056	2,42 %
10. /interpellations/elections-regionales-2021/		837	1,92 %

Statistiques : victimes

1 janv. 2021 - 29 déc. 2021 : ● Utilisateurs

1 janv. 2020 - 29 déc. 2020 : ● Utilisateurs



Publications papier

Chaque année, nous envoyons à nos membres et mettons à disposition en format pdf sur notre site nos lettres d'informations. Chacune de ces lettres fait l'objet d'un dossier thématique en fonction de l'actualité. En 2021, nous avons publié 4 lettres²¹¹. En moyen 5 à 6000 exemplaires sont envoyés à nos membres:

Le 9 avril 2021



Lettre d'information de février 2021

Agir pour une alimentation durable en 2021 !

- Extension de la loi Labbé,
- Néonicotinoïdes,
- Les aliments BIO sont-ils bons pour la santé ?
- Point sur le futur Ecoscore,
- Politique Agricole Commune (PAC),
- Initiative Citoyenne Européenne (ICE) pour la fin des pesticides de synthèse au sein de l'UE,
- Desintox : l'édition 2021 de la brochure sur les perturbateurs endocriniens (PE),
- Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP) 2021,
- L'actualité des relais de Généralions Futures,

Le 18 juin 2021



Lettre d'information de juin 2021

Les PFAS : ces polluants éternels qui envahissent notre quotidien !

- 14 producteurs de carottes à Créances devant la justice
- 14 pesticides contenant des toxiques cachés en vente libre
- Découvrez nos dépliants informatifs !
- Généralions Futures mobilisée contre Monsanto-Bayer !
- Politique Agricole Commune (PAC),
- DOSSIER : LES PFAS : CES POLLUANTS ÉTERNELS QUI ENVAHISSENT NOTRE QUOTIDIEN !
- Desintox : l'édition 2021 de la brochure sur les perturbateurs endocriniens (PE),
- ALTERNATIVES : Le bilan très positif de la semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) 2021 !
- L'actualité des relais de Généralions Futures,

Le 2 novembre 2021



Lettre d'information d'octobre 2021

Glyphosate : vers sa fin programmée en 2022 ?

Découvrez notre nouvelle revue d'information du mois d'octobre autour du tristement célèbre glyphosate. Alors qu'en janvier 2022, la France endossera la présidence tournante de l'Union européenne (UE), position qui donnera à Emmanuel Macron un rôle moteur dans l'orientation des politiques européennes, notamment alimentaires, profitons de cette opportunité majeure pour mettre la pression sur le Président pour qu'il fasse interdire le Glyphosate en Europe ! Découvrez notre dossier en p.6 sur le scandale de la ré-homologation du glyphosate, nos actus, ainsi que les grands gagnants du concours Coquelicots de la SPAP 2021 ! Découvrez dès maintenant notre lettre d'information n°54 !

Le 13 décembre 2021



Lettre d'information de décembre 2021

La lutte contre les chimiques au cœur de notre action !

Découvrez cette nouvelle revue d'information de fin d'année 2021 qui fait état de nos actions majeures en 2021 et de celles à venir en 2022 (ICE, PAC et son PSN, réglementation pesticides et protection des riverains, glyphosate). Lire le document

²¹¹ <https://www.generations-futures.fr/lettre-information/>

Nos relais locaux

Les problématiques liées à l'utilisation de pesticides et plus généralement à celle de polluants chimiques diffèrent en fonction des territoires. Générations Futures a donc décidé en 2015 de lancer un réseau d'antennes locales pour être l'écoute des populations et leur fournir une expertise propre.

Les groupes locaux sont des bénévoles dont le statut a été officiellement validé par le conseil d'administration de Générations Futures en raison de leur sérieux, de leur adhésion aux valeurs de l'association et d'une sensibilité à la problématique des polluants chimiques et de leurs alternatives. Ces représentations locales indispensables permettent de faire connaître l'association et de relayer ses campagnes de sensibilisation et d'interpellation dans toute la France.

Un poste salarié a été créé pour assurer la coordination de l'action de ces bénévoles. Nous tenons à remercier et saluer chaleureusement toutes nos antennes actives sur le terrain qui mènent des actions indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Chiffres clés en 2021

Découvrez ci-dessous nos relais en quelques chiffres clés :

- ▶ 6 ans d'existence.
- ▶ 17 antennes (vs 14 en 2020).
- ▶ Plus de 150 bénévoles actifs.
- ▶ Plus d'une cinquantaine d'événements organisés (reprise progressive dans le contexte de COVID-19).

En 2021, 3 antennes ont été créées dans l'Aude (11), en Meurthe et Moselle (54) et en Moselle (57) et 3 passations ont été effectuées dans la Haute Garonne (31), l'Hérault (34) et le Rhône (69).

L'ancrage de Générations Futures sur le territoire français est assuré grâce à l'ancienneté de ses relais principaux qui interviennent aujourd'hui au-delà de leur département. C'est notamment le cas pour notre relais d'Avignon qui intervient dans la région du Gard rhodanien, pour nos antennes drômoise et lyonnaise qui fédèrent de nombreuses personnes dans l'Isère (38) et l'Ardèche (07) ou encore pour nos relais de Pau et de Tarbes qui coorganisent régulièrement des événements dans le sud-ouest.



Le relais des temps forts nationaux

Comme il vous a été possible de le lire au long de ce rapport, les antennes de Générations Futures ont su se mobiliser à l'échelle locale autour des temps forts nationaux. Ça a été le cas pour des enjeux majeurs tels que la PAC, le combat contre la réglementation pesticide (et les chartes d'engagements associées), le combat contre Monsanto, la 16^{ème} édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, l'action EXPORIP d'analyses de résidus de pesticides coorganisée avec le laboratoire YOOTEEST ou encore l'action d'analyses de résidus de pesticides dans l'air. Ci-dessous des photos qui reviennent sur quelques de ces différentes actions.



Ci-dessus, Cyril, le représentant du relais de Bordeaux, installant un capteur d'air utile à notre action d'analyses des résidus de pesticides dans l'air.



Organisation d'EXPORIP, campagne citoyenne d'analyse de résidus de pesticides près des habitations des riverains de parcelles traitées (ci-dessous, les analyses de Richard Michel, coreprésentant du groupe de bordeaux, reprises par FranceInfo)



Ci-dessus, des bénévoles de Générations Futures et leur banderole, qui prennent part à la manifestation de juin 2021 contre l'actuelle Politique Agricole Commune.



Ci-dessus, Jean-Paul, représentant de l'antenne lyonnaise, qui tient un stand d'information pour la 16^{ème} édition de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides.

La sensibilisation locale

En plus de relayer les campagnes et les actions nationales, les relais locaux redoublent d'efforts et d'originalité pour sensibiliser localement le grand public et les élus à la dangerosité des polluants chimiques et aux alternatives existantes. Stands d'information, conférences, projections-débats, en ligne ou en présentiel, concours de dessin, ateliers, visites de fermes en agriculture biologique ou en transition, intervention dans les écoles...sont autant d'actions menées en 2021 par nos relais locaux !



Un stand tenu par le relais local d'Avignon-Gard rhodanien (84-30).



Atelier confection de Coquelicots pour les enfants tenu par les relais de Pau (64) et de Tarbes (65).



Stand d'information dans le cadre de l'édition 2021 du salon Asphodèle de Pau, rendez-vous incontournable des acteurs de la bio (sur la photo, Jacques Dallier, coreprésentant du groupe de Pau).



Stand d'information sur les marchés (ci-dessus Chloé Ochoa à gauche et Claudie Henin à droite, bénévoles du groupe de Carcassonne).



Organisation de ciné-débats dans le cadre de l'édition 2021 du festival Alimententerre, événement incontournable sur l'alimentation durable et solidaire (ci-dessus, des membres du groupe de Limoges).



Organisation de manifestations contre l'agrochimie et notamment Bayer-Monsanto (ci-dessous, les groupes de Pau et de Tarbes réunis dans le cadre de la Marche contre Monsanto de 2021



A droite sur la photo, le Dr Judith Louyot, représentante du groupe de Lille, intervenante dans le cadre d'une conférence sur les perturbateurs endocriniens.



Le Dr Judith Louyot, représentante du groupe de Lille, intervenante dans le cadre d'une conférence sur les pesticides de synthèse.

Equipe salariée et Conseil d'Administration

En 2021, le changement le plus notable est marqué par l'embauche de Pauline Cervan, docteur en pharmacie et toxicologue qui est désormais en charge des aspects règlementaires et scientifiques au sein de l'association. Nous avons à nouveau bénéficié du dispositif « Service civiques » avec sur l'année pas moins de 6 volontaires qui ont accompagné les actions de Générations Futures.

Concernant le Conseil d'Administration, ce dernier, comme évoqué dans l'introduction, a été endeuillé par le décès de son président fondateur, membre d'honneur du CA : Georges Toutain. Malgré la période compliquée, notre Conseil a maintenu ses réunions mensuelles mais du fait de la situation sanitaire n'a pas pu se réunir physiquement pour tenir l'Assemblée Générale qui a eu lieu, comme en 2020, en virtuel ni son séminaire de travail annuel. Nous espérons que cela sera possible en présentiel en 2022 ! Et bien sûr

Conclusion

Comme vous avez pu le lire dans ce rapport d'activités, Générations Futures a maintenu un rythme élevé de travail. Grâce à nos équipes - bénévoles et salariés - motivées et expérimentées nous avons pu produire des actions de qualité aux répercussions fortes²¹². Nous comptons maintenir nos efforts en 2022 car l'urgence est grande et les sujets que nous traitons méritent la plus grande attention.

Notre association, si elle est petite par sa taille, compense ce handicap avec une très grande envie d'agir et d'avancer. Faire progresser la situation des personnes victimes des polluants chimiques dangereux, protéger le vivant des effets néfastes de ces substances, démontrer qu'un autre monde est possible sont autant de sources de motivation qui nous poussent à agir.



Mais ne nous leurrions pas, si nous obtenons des avancées – notamment en termes de prise de conscience des enjeux – les résistances sont féroces et les reculs toujours à craindre. Pour maintenir nos actions nous avons besoin du soutien de toutes et tous. Nous profitons d'ailleurs de cette conclusion pour remercier chaleureusement chaque personne, chaque organisation, qui permettent à Générations Futures d'agir afin de construire, ensemble, un avenir meilleur pour les générations actuelles et à venir ! Et si vous avez des doutes sur le sérieux et l'impact de notre association, alors on laisse d'autres dire à notre place l'intérêt d'une ONG comme la nôtre.



²¹² Lire notre revue de presse de 2021 : <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/01/rdp-2021-compresse.pdf>